



Commune de Val-de-Travers

Rapport du Conseil communal au Conseil général de Val-de-Travers à l'appui du budget 2012

Rapport d'information (pages blanches)

Budget 2012 du compte de fonctionnement (pages vertes)

Budget commenté du compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle

Récapitulatif selon la classification fonctionnelle

Budget du compte de fonctionnement selon la classification par nature

Récapitulatif selon la classification par nature

Budget 2012 du compte des investissements (pages blanches)

Tableau des crédits d'investissement ouverts selon la classification fonctionnelle

Récapitulatif des crédits d'investissement ouverts selon la classification fonctionnelle

Liste des crédits à solliciter jusqu'à la fin de la législature

Anticipations des dicastères pour la législature à venir

Récapitulatif des crédits d'investissement par nature

Arrêtés soumis au Conseil général (pages roses)

Approbation du budget 2012

Transactions immobilières découlant de travaux exécutés dans le cadre du budget

Dissolution de la réserve d'aide à la fusion

Planification financière quadriennale (pages blanches)

Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général à l'appui du budget 2012 de la commune de Val-de-Travers

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux,

Le quatrième budget de l'histoire de notre commune est le premier à présenter un solde équilibré. Ce résultat réjouissant couronne de la plus belle des manières les efforts intenses déployés durant toute la législature pour assainir les finances et atteindre une situation d'équilibre structurel.

A noter que cet équilibre est menacé par les propositions cantonales de reports de charges, qui seront traitées en marge du budget 2012 de l'Etat. Dans le pire scénario, si toutes les mesures proposées par le Conseil d'Etat devaient être adoptées, notre commune pourrait perdre à terme jusqu'à 2 millions de francs par an, soit l'équivalent de 8 points d'impôts... un montant évidemment insupportable pour notre commune, qui nous obligerait à combattre par référendum populaire les principaux reports. Certaines solutions alternatives sont toutefois débattues actuellement au niveau parlementaire, elles portent sur un effort inférieur et limité dans le temps. En raison de l'incertitude ambiante et en lien avec notre opposition de principe, nous avons renoncé à intégrer les reports de charges relevant des compétences du Grand Conseil.

Pour ce qui est des chiffres présentés, plusieurs facteurs externes ont largement contribué à améliorer le résultat en regard du budget précédent. Mais l'équilibre serait resté une vision lointaine sans le cumul des nombreuses mesures prises depuis 2009 pour réduire durablement les charges communales, qui produisent désormais tous leurs effets bénéfiques.

Ainsi, conformément à ce que nous annonçons en marge du budget 2011, la démarche d'assainissement est bel et bien arrivée à terme et la présente mouture n'intègre ni programme d'économies, ni grandes variations de charges. Le budget se caractérise au contraire par une grande stabilité en regard de tout ce que nous avons connu jusqu'à présent. Evidemment, certaines économies sont planifiées et intégrées au budget dans la plupart des domaines d'action, mais la marge de manœuvre dégagée est réinvestie pour faire face à de nouveaux engagements et renforcer les prestations qui en avaient le plus cruellement besoin.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, y compris à court terme, le tableau reste très incertain. D'une part, les principaux indicateurs économiques laissent craindre une sérieuse rechute conjoncturelle, qui pourrait intervenir très brutalement. D'autre part, de très nombreux dossiers sont en cours d'étude à l'échelle cantonale, au-delà des reports de charges : désenchevêtrement des tâches, répartition de l'impôt des personnes morales, réforme de la péréquation, baisse de la fiscalité des personnes physiques, réalisation du TransRUN, assainissement de la caisse de pension ou encore modification de la loi sur l'énergie sont autant de grands projets, dont les impacts cumulés, positifs ou négatifs, se compteront en dizaines de millions de francs.

Face à ces incertitudes, le Conseil communal entend travailler selon trois axes :

- Déployer prioritairement, dans le cadre des dossiers débattus à l'échelle cantonale, toute l'énergie requise pour défendre et promouvoir les intérêts de Val-de-Travers.*
- Conserver une situation d'équilibre en gérant rigoureusement le porte-monnaie communal et en compensant désormais toute hausse des charges de fonctionnement.*
- Investir les marges de manœuvre temporairement disponibles en faveur d'une amélioration durable du potentiel de ressources de la commune.*

A travers le dernier de ces axes, le Conseil communal entend concrétiser le troisième des objectifs de législature, à savoir stimuler le développement économique et démographique. Si nous y parvenons ensemble, la fusion aura tenu toutes ses plus belles promesses. Surtout, nous pourrions offrir à notre commune de meilleures perspectives d'avenir, fondées sur une autonomie accrue et une dépendance diminuée à la péréquation. C'est la volonté du Conseil communal.

Veillez recevoir, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

LE CONSEIL COMMUNAL

Table des matières

Table des matières	3
1. Considérations générales	4
1.1. Cadre réglementaire	4
1.2. Objectif budgétaire	4
1.3. Reports de charges	5
1.4. Dissolution de l'aide à la fusion.....	6
1.5. Résultat budgétaire	6
2. Eléments marquants	7
2.1. Traitements et effectif du personnel.....	7
2.2. Evolutions organisationnelles	10
2.3. Autres nouveautés intégrées au budget	11
2.4. Situation conjoncturelle et fiscalité.....	12
2.5. Autres évolutions et transferts	13
2.6. Budget des investissements	13
3. Analyse financière.....	14
3.1. Plan comptable.....	14
3.2. Approche structurelle des charges et des résultats.....	14
3.3. Approche analytique des charges.....	16
3.4. Nature des revenus	18
3.5. Autofinancement.....	19
3.6. Endettement	20
4. Dissolution de la réserve d'aide à la fusion	21
4.1. Evaluation du solde disponible de la réserve à fin 2011	21
4.2. Proposition de maintien partiel de la réserve en vue de crédits à solliciter.....	21
5. Conclusion	23

1. Considérations générales

1.1. Cadre réglementaire

L'adoption du budget est un acte politique majeur, qui ponctue annuellement l'action des autorités. Le budget est en effet la traduction chiffrée des intentions politiques de la commune, en plus de constituer l'outil central de sa gestion financière. Cette importance se traduit par l'existence de nombreuses dispositions légales ou réglementaires, que les autorités doivent respecter dans l'élaboration de leur budget.

La loi cantonale sur les communes, du 21 décembre 1964 (RSN 171.1), stipule à son article 57 que le Conseil communal soumet au Conseil général, durant le dernier trimestre de l'année, le budget de l'exercice suivant, qui est obligatoirement composé d'un budget de fonctionnement et d'un budget des investissements. L'article 58 de cette même loi précise que le budget communal doit être soumis à l'approbation du département cantonal de tutelle, qui peut le refuser s'il présente un déficit supérieur à la fortune nette de la commune.

Cette nécessaire rigueur dans la gestion financière a amené Val-de-Travers à se doter de mécanismes de maîtrise des finances, qui visent à préserver durablement la fortune nette de notre commune et à limiter son endettement. C'est ainsi que le règlement sur les mécanismes de maîtrise des finances, du 22 juin 2009, définit une limite de déficit en fonction de la fortune nette de la commune, ainsi qu'un montant maximal des investissements nets financés par l'impôt. En vertu dudit règlement, qui entre cette année pleinement en vigueur dans ses limites durables, le déficit pour l'exercice 2012 est limité à 5% de la fortune nette selon bouclément 2010, à savoir 1'227'381.- francs. Le plafond des investissements est quant à lui défini sur la base d'un degré d'autofinancement minimal de 70%, s'appliquant à certains investissements spécifiques.

1.2. Objectif budgétaire

La dernière mise à jour de la planification financière a été présentée en marge du budget 2011. Le Conseil communal affirmait alors sa volonté de contenir le déficit 2012 à 1'170'000.- francs.

Or, depuis l'établissement de cette projection, plusieurs évolutions favorables ont été enregistrées. Les mesures d'assainissement ont eu un effet durable supérieur à celui escompté. Les recettes fiscales des personnes physiques ont repris un peu de couleur, tandis que les excellents résultats de nos principales entreprises ont permis de confirmer la bonne progression des recettes fiscales des personnes morales. Les revenus péréquatifs ont également augmenté, principalement en raison des multiples effets indirects de la réforme cantonale de l'imposition des personnes morales. Finalement, l'introduction de la nouvelle législation cantonale relative à la gestion des déchets nous oblige désormais à financer par des taxes causales la majeure partie des frais relatifs à la gestion des déchets recyclables.

Avant l'été, le Conseil communal a pris connaissance de ces différentes évolutions et du résultat positif des comptes 2010. Sur cette base, il a considéré qu'une démarche verticale d'assainissement pouvait être épargnée aux services. Il a également admis que les impacts potentiels des différents dossiers en cours d'examen à l'échelle cantonale rendaient irréaliste la fixation d'un objectif budgétaire chiffré. Il a ainsi décidé de mener une procédure la plus légère possible pour élaborer son budget, invitant tous les dicastères à agir à leur niveau pour concrétiser leurs potentiels d'économies, tout en identifiant les éventuelles péjorations financières à intégrer.

Les versions successives du budget, établies dès le début de l'automne, ont permis de confirmer la justesse de cette approche, qui a finalement permis de trouver l'équilibre. Un résultat toutefois précaire, dans la mesure où le budget n'intègre pas les différentes propositions du Conseil d'Etat en matière de report de charges sur les communes. Ce thème est repris plus loin.

Du côté des investissements, l'importance des besoins exprimés par les différents dicastères a obligé le Conseil communal à procéder à des choix rigoureux. Après mûre réflexion, le Conseil communal a décidé d'établir une liste des objets à soumettre d'ici à la fin de la législature, reléguant tous les autres projets au titre d'anticipations des dicastères, y compris pour la seconde partie de 2012. Cela laissera au futur exécutif toute latitude pour définir son propre calendrier.

1.3. Reports de charges

Lorsqu'une contribution extraordinaire de solidarité des communes envers l'Etat avait été adoptée en marge du budget 2010 du canton, le Conseil d'Etat avait promis que c'en serait désormais terminé des reports de charges. Malgré cette promesse, des propositions de reports de charges d'une ampleur sans précédent ont été présentées cet automne par le Conseil d'Etat, sans la moindre concertation avec les communes.

Globalement, les reports proposés totalisent, pour ce qui est de leur effet annuel durable, le montant astronomique de 17,34 millions de francs, dont 4,4 millions découlant de mesures relevant de la compétence du Conseil d'Etat et 12,94 millions de mesures dont la compétence incombe au législatif.

La nature des mesures proposées fait que les communes financièrement faibles sont beaucoup plus fortement touchées que les autres, notamment en raison de l'abandon prévu de la péréquation verticale et des reports massifs prévus dans le domaine de l'aide sociale. Val-de-Travers subirait ainsi un report durable d'environ 1,825 millions de francs, bien supérieur à celui supporté par la moyenne des communes. L'effort demandé à notre commune serait en effet de 172 francs/habitant, contre 101 francs/habitant en moyenne cantonale. En points d'impôt, l'écart est encore plus important, avec environ 7 points d'impôt pour Val-de-Travers contre un peu plus de 3 points en moyenne et moins de 2 points pour les communes les moins touchées !

Mesure	Impact 2012 pour l'Etat	Impact durable Etat	Impact 2012 commune	Impact durable VDT	Vote
Augmentation du coût du policier	2,70 MCHF	3,30 MCHF	<i>Financement par un fonds</i>	Fr. 150'000.- <i>(hypothèse)</i>	CE
Cantonalisation partielle des émoluments de naturalisation	0,15 MCHF	0,15 MCHF	Fr. 7'000.-	Fr. 7'000.-	CE
Cantonalisation partielle des écolages perçus	0,15 MCHF	0,15 MCHF	Fr. 4'000.-	Fr. 4'000.-	CE
Redéfinition routes canton/commune	-	0,80 MCHF	-	Fr. 50'000.- <i>(hypothèse)</i>	CE
Sous-total mesures CE	3,00 MCHF	4,40 MCHF	Fr. 11'000.-	Fr. 211'000.-	
Suppression de la péréquation verticale	1,20 MCHF	1,20 MCHF	<i>Financement par un fonds</i>	Fr. 875'000.- <i>(évaluation)</i>	GC
Financement réductions de primes Lamal par aide soc.	9,10 MCHF	9,10 MCHF	-	Fr. 573'000.-	GC
Financement à 60% du fonds d'intégration professionnelle	1,98 MCHF	1,98 MCHF	Fr. 100'000.-	Fr. 124'000.-	GC
Financement à 60% des remises de cotisations AVS	0,66 MCHF	0,66 MCHF	Fr. 42'000.-	Fr. 42'000.-	GC
Sous-total mesure GC	12,94 MCHF	12,94 MCHF	Fr. 142'000.-	Fr. 1'614'000.-	
TOTAL DES REPORTS	15,94 MCHF	17,34 MCHF	Fr. 153'000.-	Fr. 1'825'000.-	

S'ils devaient se concrétiser, les sinistres projets de notre gouvernement auraient pour effet de réduire à néant les efforts déployés depuis le début de la législature pour trouver l'équilibre financier. Or, le potentiel d'économies issu de la fusion a été épuisé et il ne sera pas possible de faire face à une surcharge de l'ampleur envisagée sans augmenter le coefficient fiscal.

Fort heureusement, il est hautement probable que les reports de compétence législative ne seront pas acceptés par le Grand Conseil tels qu'ils sont proposés. En contrepartie, il est possible qu'un effort limité dans le temps soit demandé aux communes, selon un modèle proche de celui retenu en 2010 au titre de contribution extraordinaire de solidarité. Une telle mesure pourrait frapper notre

commune à hauteur de quelques centaines de milliers de francs pour 2012, un effort qui deviendrait techniquement supportable, même si le principe reste inacceptable.

1.4. Dissolution de l'aide à la fusion

Comme prévu par l'arrêté du Conseil général du 30 mars 2009 portant sur l'aide à la fusion, la réserve éponyme sera dissoute au 31 décembre 2011.

Il s'agira néanmoins d'assurer au moyen de la réserve le financement de l'ensemble des engagements en cours au moment de la dissolution, ce qui impliquera de réserver les montants correspondants sur le solde à porter à la fortune nette. En l'état des prévisions actuelles, le solde à dissoudre est évalué à 4,7 millions de francs.

Cependant, le Conseil communal propose de réserver lors de la dissolution des montants relatifs à quatre projets qu'il entend soumettre à votre autorité durant l'année 2012, pour un montant total de Fr. 3'700'000.-. Un arrêté vous est proposé, qui autorise le Conseil communal à maintenir la somme correspondante à la réserve *processus de fusion*.

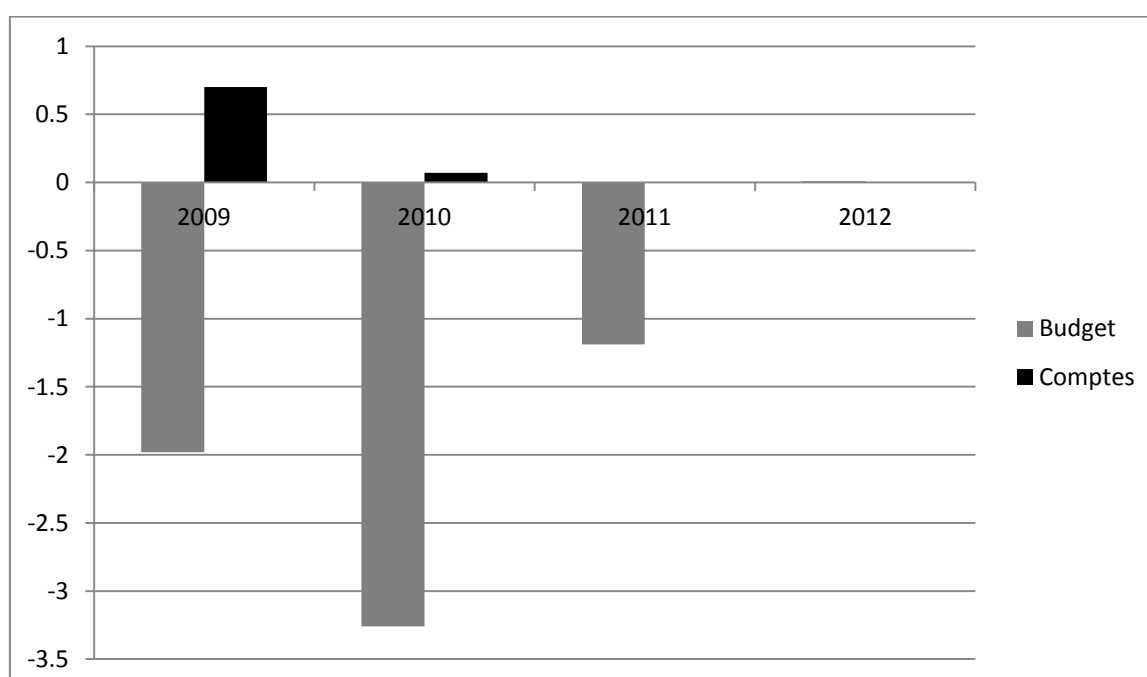
Lorsque les projets vous seront soumis, vous aurez bien entendu toute liberté de les accepter ou non, sachant qu'en cas de refus d'un objet, le montant retenu serait directement versé à la fortune nette de la commune, sans passer par le compte de fonctionnement, à l'instar de la procédure de dissolution prévue.

Les quatre projets que le Conseil communal entend vous proposer durant l'année 2012 font l'objet d'un chapitre du présent rapport.

1.5. Résultat budgétaire

Si l'on écarte la problématique des reports de charges, au vu du résultat budgétaire et des derniers comptes connus, il est raisonnable de penser que la commune se trouve dans une situation d'équilibre structurel.

Comme le démontre bien la planification financière, cela ne signifie pas que des mesures d'assainissement ne seront plus nécessaires à l'avenir, car de nouvelles charges ou pertes de revenus s'annoncent pour les exercices futurs. Il s'agira donc de les compenser, en plus de financer le développement de certaines prestations actuellement inexistantes ou insuffisantes. Il n'en reste pas moins que nous pouvons aujourd'hui nous réjouir d'avoir su, avec votre appui et celui des services communaux, construire le premier budget équilibré de l'histoire de la commune.



2. Eléments marquants

2.1. Traitements et effectif du personnel

Evolution des traitements

L'effectif communal comprend trois catégories principales d'employés : le personnel administratif et technique, le personnel enseignant et le personnel auxiliaire. Ces trois catégories sont soumises à des règles différentes en matière de progression salariale.

Les rémunérations du personnel enseignant sont intégralement déterminées au niveau cantonal, de sorte que la commune n'est pas compétente pour fixer les modalités de progression. Pour cette année, l'Etat a décidé d'appliquer la progression réglementaire des échelons. L'indexation ordinaire des traitements est également prévue, à hauteur de 0,37%. Quant à la retenue obligatoire de 1,11% sur les salaires, qui prévalait encore en 2011, elle est diminuée à 0,56%.

Le personnel technique et administratif bénéficie des mêmes évolutions que le personnel enseignant, sous réserve des blocages et des progressions accélérées découlant de l'évaluation des fonctions menée à fin 2010. Relevons que le système mis en place pour uniformiser les traitements, indemniser les services de piquet et généraliser le droit à la retraite anticipée pour les fonctions pénibles donne pleinement satisfaction.

Du côté des charges sociales, les différents taux de cotisation sont restés stables cette année. Mais la situation de la caisse de pension prévoyance ne est si mauvaise qu'une hausse des taux de cotisation, d'une ampleur encore inconnue, sera inévitable pour les années à venir.

Finalement, le personnel auxiliaire est souvent engagé à temps très partiel et rémunéré selon un tarif horaire. Il s'agit par exemple d'aides-ambulanciers, de gardes-bains, d'aides-concierges, de patrouilleurs scolaires ou encore de gardiens de déchetteries.

Effectif du personnel

Globalement, les charges de personnel représentent plus de la moitié des charges communales. Le Conseil communal est dès lors particulièrement attentif à l'évolution de l'effectif et de la masse salariale. Après trois années consacrées à réduire la dotation, l'exercice à venir sera marqué par une stabilisation d'ensemble. Il est intéressant de relever que grâce à ces efforts, la masse salariale globale reste inférieure en francs aux chiffres du budget 2009, malgré l'internalisation du service de l'eau, la création d'Ecoval, l'indexation et l'évolution générale des traitements !

La hausse des charges sociales, de plus de 800'000.- francs en regard du budget 2011, est due pour 690'000.- francs à un changement du mode de comptabilisation des charges sociales du personnel enseignant du niveau secondaire (voir paragraphe 3.3).

Finalement, précisons que le budget intègre l'ensemble des variations de dotation décidées jusqu'au 1^{er} novembre, y compris une augmentation d'effectif pas encore validée et qui concerne le service de la sécurité publique. Cette dernière sera soumise en temps voulu au préavis de la Commission de Gestion et des Finances, avant d'être validée. Pour ce qui est du personnel enseignant, le budget tient compte aussi bien des fermetures de quatre classes planifiées en lien avec la baisse des effectifs, que de la création du cercle scolaire et de l'intégration du personnel enseignant des communes des Verrières et de la Côte-aux-Fées.

L'évolution détaillée et l'état de l'effectif communal sont présentés dans le tableau de la page suivante. Cette synthèse ne comprend cependant ni le personnel auxiliaire, dont le temps de travail n'est que rarement connu a priori, ni les apprentis et stagiaires formés au sein de la commune, qui sont au nombre de 17 (7 employés de commerce, 5 assistants socio-éducatifs, 3 agents d'exploitation et 2 forestiers-bûcherons).

Dotation par entité (en EPT)	Budg. 2009	Budg. 2010	Budg. 2011	Début 2012	Fin 2012	Cat.*	Compte	Cause des variations entre budget 2011, début 2012 et fin 2012.
Dicastère de l'administration								
Chancellerie	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	PAT	020.301.00	
Secrétariat central et archives	6.2	4.7	3.7	3.7	3.7	PAT	020.301.00	
Ressources humaines	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	PAT	020.301.00	
Dicastère de la sécurité publique								
Service de la sécurité publique (comprend 1.5 EPT financé par le fonds cantonal PC)	5.2	5.2	4.7	4.7	5.7	PAT	112.301.00	Création à valider d'un poste au centre de secours, planifiée pour le dernier semestre.
Ambulances du Val-de-Travers (soutien financier de HNE/Etat pour plusieurs EPT)	13.0	13.0	13.0	13.0	13.0	PAT	490.301.00	
Dicastère de l'éducation et de l'enseignement								
Direction du dicastère	1.35	1.45	1.45	1.45	1.45	PAT	020.301.00	
Chargé de mission auprès de la direction			0.2			PAT	020.301.00	Affectation complète au DEFI dès 2012.
JJR-Direction des écoles (subv. Etat 25%)	1.0	0.86	2.88	2.88	2.88	PAT	210.301.03	
	2.1	1.82				PAT	212.301.00	
JJR-Personnel administratif des écoles	1.81	1.77	1.77	1.83	2.33	PAT	212.301.02	Augmentation d'un poste de 74% à 80% et création d'un poste à 50%.
JJR-Concierges/aides des écoles	3.54	3.54	3.54	3.40	3.40	PAT	212.301.03	Le départ d'une collaboratrice n'a pas été entièrement repourvu.
JJR-Bibliothécaire des écoles	0.53	0.53	0.53	0.53	0.53	PAT	212.301.05	
JJR-Enseignants (subv. Etat 45%)	92.2	85.9	88.2	86.66	89.49	PE	210.302.00	Dès la rentrée 2012 : diminution du nombre de classes (-3.0 EPT), hausse de l'appui pédagogique (+0.32 EPT) et intégration des enseignants des Verrières et de la Côte-aux-Fées (+6.0 EPT). <i>NB : Pour 2009 à 2011, l'effectif correspond au cumul des effectifs de l'école enfantine, primaire et secondaire.</i>
JJR-EP Soutien pédagogique (subv. Etat 45%)	3.1	3.2	2.76	3.37	3.47	PE	210.302.04	
JJR-EP Appui pédagogique (subv. Etat 45%)	1.6	2.4	2.73	2.06	2.38	PE	210.302.05	
JJR-Unité socio-éducative	0.4	0.45	0.6	1.03	1.03	PE	212.302.06	Création de l'unité socio-éducative de santé scolaire.
Crèche communale (dotation reconnue subventionnée à environ 15% par l'Etat)	9.75	10.35	8.55	8.45	8.45	PAT	540.301.00	Diminution de taux d'occupation des collaboratrices.

Dotation par entité (en EPT)	Budg. 2009	Budg. 2010	Budg. 2011	Début 2012	Fin 2012	Cat.*	Compte	Cause des variations entre budget 2011, début 2012 et fin 2012.
Dicastère de la culture, des loisirs et des sports								
Bibliothèque communale	0.24	0.24	0.24	0.24	0.24	PAT	300.301.00	
Centre sportif et Combes (hors restaurant CSR)	13.8	13.6	13.4	13.7	13.7	PAT	343.301.00	
Dicastère des affaires sociales								
Guichet social régional (subvention partielle de la dotation reconnue)	5.9	7.1	6.8	7.0	7.0	PAT	581.301.00	Hausse de l'effectif de l'agence AVS, pour répondre aux recommandations cantonales
Ecoval (financé à 100% par l'Etat et le SECO)	-	3.0	3.0	3.0	3.0	PAT	588.301.00	
Dicastère de l'urbanisme et du développement durable								
Direction du dicastère	2.2	1.7	1.7	2.2	2.2	PAT	020.301.00	Création en 2011 d'un poste non budgété d'architecte communal à 50%.
Service des eaux	0	2.0	2.0	2.0	2.0	PAT	700.301.00	
		1.0	1.0	1.0	1.0	PAT	710.301.00	
Dicastères des travaux publics et des bâtiments								
Direction du dicastère	1.0	1.0	1.5	1.5	1.5	PAT	020.301.00	
Service des travaux publics	27.0	25.5	25.5	24.5	24.5	PAT	620.301.00	Départ en retraite non remplacé.
Gérance des bâtiments	13.0	13.0	12.35	12.15	12.15	PAT	943.301.00	Dépôts non remplacés en totalité.
Dicastères de l'économie et des finances								
Direction du dicastère	5.0	4.75	4.55	4.55	4.55	PAT	020.301.00	Poste limité dans le temps (maison de l'absinthe).
Chargé de mission auprès de la direction			0.50	1.00	1.00	PAT	020.301.00	
Service forestier	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	PAT	812.301.00	
Totaux								
Personnel administratif et technique	119.62	123.11	119.86	119.78	121.28	PAT	En déduisant la création de 3 EPT financés par l'Etat à Ecoval, l'internalisation de 2 EPT service de l'eau (ex-SEVT) et l'intégration de 6 EPT refacturés aux autres communes du cercle scolaire, la baisse réelle en regard de 2009 est de 10.27 EPT.	
Personnel enseignant	97.3	91.95	94.29	94.29	96.37	PE		
Total	216.92	215.06	214.15	214.15	217.65			

*) PAT = personnel administratif et technique, PE = personnel enseignant. Le tableau ne comprend pas le personnel auxiliaire.

2.2. Evolutions organisationnelles

Quatre réorganisations d'entités communales ont un impact sur le budget et le plan comptable.

Réorganisation des écoles, création du cercle scolaire et introduction d'Harmos

L'introduction de la réforme Harmos entraîne l'abandon des distinctions historiques entre école enfantine, primaire et secondaire, désormais regroupés au sein de l'école Jean-Jacques Rousseau. Cela se traduit, au niveau du plan comptable, par le regroupement dès 2012 de l'ensemble des comptes sous une rubrique unique.

Au-delà du plan comptable, il faut relever que la mise en place du cercle scolaire entraînera la communalisation du personnel enseignant des Verrières et de la Côte-aux-Fées, à compter de la prochaine année scolaire. Cette évolution a également un impact direct sur les refacturations de charges à ces deux communes.

En principe, la réorganisation des écoles n'a pas pour effet de péjorer sensiblement ou d'améliorer sensiblement le budget de l'enseignement. La diminution prévue du nombre de classes est directement liée à la diminution des effectifs d'élèves et ne découle ni de la mise en place d'Harmos, ni de la création du cercle scolaire.

Rattachement de la Piscine des Combes au Centre sportif régional

La fusion des deux entités se concrétise dans le budget au niveau du plan comptable. Les économies importantes réalisées contribuent à l'amélioration d'ensemble du résultat communal, notamment en regard des derniers comptes.

Il convient néanmoins de préciser que la démarche d'optimisation fonctionnelle et financière menée depuis fin 2010 ne s'achèvera qu'à la fin de législature. Le budget de l'entité reste donc relativement difficile à établir comparativement à celui des autres services.

Gestion des déchets

Le nouveau système de taxation des déchets, récemment adopté par le Conseil général pour se conformer aux nouvelles exigences légales, engendre une refonte complète du plan comptable. Il n'y a plus de distinction entre la gestion des déchets incinérables et celle des déchets recyclables. Par contre, une séparation comptable est introduite entre les déchets des ménages et les déchets générés par les entreprises.

La hausse des taxes est atténuée par l'obligation pour la commune de financer une part des coûts par l'impôt, respectivement par l'obligation de prendre à charge par le compte général de la commune l'élimination des déchets de voirie, notamment corbeilles urbaines et autres caninettes.

Globalement, l'impact positif sur le résultat budgétaire s'élève à près de 350'000.- francs, en lien direct avec la hausse marquée des taxes découlant de la nouvelle législation.

Réorganisation de l'arrondissement forestier du Val-de-Travers

Une réduction de 4 à 3,5 nombre d'EPT de forestiers de cantonnement à l'échelle de l'arrondissement du Val-de-Travers (qui correspond au district) a été opérée en 2011. Elle permet à la commune de diminuer de 3 à 2 le nombre de ses cantonnements.

Le garde communal n'effectue plus de travaux en faveur de l'Etat, de sorte qu'il n'y a plus de refacturation partielle de son salaire. A l'inverse, l'un des deux gardes d'Etat qui travaillait précédemment pour la commune n'est plus impliqué dans la gestion de nos forêts, diminuant les traitements refacturés par l'Etat.

Globalement, il en résulte pour la commune une économie nette de plus de 40'000.- francs, qui permet de contrebalancer en partie l'impact très négatif du franc fort sur le marché des bois.

2.3. Autres nouveautés intégrées au budget

Hormis les mesures portant sur l'effectif et les évolutions organisationnelles déjà mentionnées, quelques améliorations de moindre importance méritent d'être relevées au titre des économies, telles que l'optimisation des contrats des photocopieurs (qui va d'ailleurs se poursuivre), la diminution des coûts de téléphonie ou encore l'assujettissement volontaire à la TVA de l'exploitation des bois. Même si le plancher a vraisemblablement été atteint dans certains domaines, le potentiel d'économies n'est pas totalement épuisé dans tous les secteurs et la démarche d'optimisation des coûts devra se poursuivre, sans précipitation, durant toute la prochaine législature.

Du côté des dépenses nouvelles, deux types doivent être distingués. D'une part, les nouvelles dépenses obligatoires au plan légal, qui totalisent 206'000.- francs et, d'autre part, les nouvelles dépenses discrétionnaires, qui s'élèvent à 115'000.- francs.

Sujet	N° compte	Montant	Motivation/Remarque
Contribution aux structures d'accueil	020.361.00	34'000.-	Nouvelle obligation légale pour tous les employeurs
Part établissements AI et autre éta. sec.	210.351.00	+108'000.-	Hausse marquée, consécutive à un report de charge accepté
Autres charges de protection de l'environnement	780.319.00	+64'000.-	Obligation légale liée à l'investigation du site d'Entre-deux-Rivières
Sous-total nouvelles dépenses obligatoires		206'000.-	
Transport des élèves de la montagne	210.318.10	+30'000.-	Statu quo maintenu durant les travaux de la commission
150 ^e anniversaire du Collège régional	210.319.01	30'000.-	Dépense non renouvelable destinée à ce grand anniversaire
300 ^e anniversaire des Mines d'asphalte	350.365.05	5'000.-	Modeste contribution communale à ce grand événement
Maison des jeunes	542.365.10	50'000.-	Selon rapport à l'appui du classement de la motion
Sous-total nouvelles dépenses discrétionnaires		115'000.-	
Total des nouvelles dépenses		321'000.-	

Autre nouveauté, le budget intègre désormais deux rubriques liées au fonds de répartition de l'impôt des personnes morales mis en place pour la période 2011-2013, afin d'atténuer l'aggravation des disparités consécutive à la réforme de la fiscalité des entreprises. Les communes qui enregistrent une hausse des rentrées proportionnellement supérieure à celle enregistrée par l'Etat doivent verser la différence au fonds. Après une compensation des pertes subies par les communes enregistrant une baisse, le solde est réparti entre les communes au prorata du nombre d'habitants. Les prévisions chiffrées sont commentées plus loin.

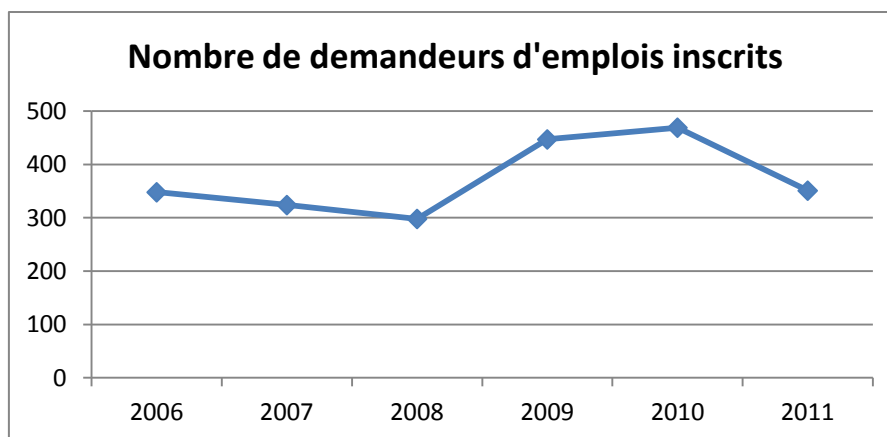
Finalement, une modification de pratique a été décidée dans la présentation budgétaire, qui intègre désormais en toute transparence les prévisions d'attribution ou de prélèvement aux réserves des chapitres autofinancés (eau, épuration, déchets, Ecoval). Cela permet de remarquer qu'un prélèvement d'un quart de million de francs est envisagé dans la réserve de l'épuration des eaux. Une hausse tarifaire sera opérée en vue de l'exercice 2013, afin d'assurer la couverture des coûts. Le Conseil communal y a par contre renoncé pour 2012, considérant que la hausse des taxes relatives aux déchets constitue déjà un effort important imposé à la population.

2.4. Situation conjoncturelle et fiscalité

La reprise économique vécue depuis 2009, en particulier dans le domaine horloger, se traduit de manière de plus en plus marquée dans l'amélioration des recettes fiscales. Plusieurs des principales entreprises de la région ont vu leur situation s'améliorer sensiblement durant l'exercice 2011. Ainsi, la forte diminution de l'impôt sur le capital engendrée par la réforme de la fiscalité des personnes morales est plus que compensée par la hausse marquée de l'imposition des bénéficiaires. Pour l'exercice prochain, les perspectives restent bonnes, malgré un degré élevé d'incertitude. Le budget 2012 est construit sur une hypothèse de stabilité des bénéficiaires en regard de la situation actuelle.

En raison du mécanisme temporaire de compensation des effets de la réforme de la fiscalité des entreprises, il n'y a plus adéquation complète entre les impôts payés par nos entreprises et ceux perçus par la commune. En effet, les recettes communales dépendent désormais en partie du résultat des autres communes et de l'Etat. En l'occurrence, Val-de-Travers pourrait faire partie en 2012 des rares communes qui seraient amenées à contribuer au fonds de compensation. Mais selon les hypothèses retenues, la part à recevoir du même fonds devrait être supérieure à la contribution versée, ce qui placerait malgré tout notre commune parmi les bénéficiaires du mécanisme de compensation. Globalement, notre commune devrait bénéficier d'une hausse des recettes fiscales des personnes morales de l'ordre d'un million de francs en regard des chiffres du budget 2011.

Du côté de notre population, le taux de chômage est redescendu rapidement durant le premier semestre 2011 et se situe désormais aux alentours de 4,5% (chiffres de septembre), alors qu'il culminait encore à 6,8% en début d'année. Le nombre de demandeurs d'emplois a donc diminué d'une centaine, pour se situer aux alentours de 350 personnes. Le recours au chômage partiel n'est pas non plus d'actualité dans les entreprises de la place. Tout cela influence positivement les prévisions de recettes fiscales des personnes physiques, qui reprennent un peu de couleur. En regard du budget 2011, le budget 2012 table ainsi sur une hausse d'un demi-million des impôts des personnes physiques au sens large (inclus l'impôt des frontaliers et l'impôt à la source).



Du côté du coût du secteur social, l'hypothèse d'une relative stabilité entre les dépenses 2010 et les dépenses 2011 semble se confirmer, tandis que les dépenses devraient repartir à la hausse en 2012 selon le budget cantonal. Vu que la commune s'acquitte de sa part sur la base d'un décompte de l'année précédente (principe de caisse), le budget 2012 reste très stable en regard de la précédente mouture.

Finalement, relevons encore que la réforme fiscale des personnes morales profite doublement à Val-de-Travers grâce à la péréquation. D'une part, les revenus de la ville de Neuchâtel ont explosé, engendrant une hausse de 330'000.- francs des contributions que nous recevons de la péréquation horizontale. D'autre part, la hausse marquée de la ristourne perçue par l'Etat sur l'impôt fédéral direct a pour effet d'augmenter le volume de la péréquation verticale, avec à la clé une hausse de recettes de 130'000.- francs pour Val-de-Travers. Ce sont ainsi des rentrées péréquatives augmentées de 460'000.- francs qui ont été intégrées au budget.

2.5. Autres évolutions et transferts

Hormis les conséquences des évolutions organisationnelles citées précédemment, le plan comptable n'a pas subi de modification de structure.

A noter tout de même que certaines imputations ont été introduites ou réintroduites, qui n'ont pas d'impact à ce stade sur des refacturations, mais qui pourraient en avoir à futur. Il s'agit en l'occurrence des imputations de la gérance vers le centre sportif et vers les écoles.

2.6. Budget des investissements

Le budget des investissements se compose de trois documents :

- Le premier document est la liste des crédits ouverts ainsi que des crédits pas encore ouverts mais déjà avalisés par le Conseil général, à savoir ceux pour lesquels le délai référendaire est en cours au moment de la mise sous presse du budget.
- Le deuxième document est une liste indicative des crédits à solliciter, comprenant l'ensemble des projets que le Conseil communal envisage de proposer à votre autorité. Alors qu'habituellement, ce document portait sur l'exercice à venir, le Conseil communal a choisi pour 2012 de se limiter à lister les crédits à solliciter d'ici à la fin de la législature. Les autorités élues pour la nouvelle législature doivent en effet pouvoir définir elles-mêmes leur propre planification des investissements pour le second semestre 2012 et les années suivantes.
- Le troisième document est un inventaire anticipatif et non exhaustif des besoins identifiés par les dicastères pour la prochaine législature. Contrairement aux autres données qui figurent dans le budget, cet inventaire n'a pas fait l'objet d'une validation par le Conseil communal et il reflète ainsi directement les données communiquées par les dicastères.

Pour mémoire, les crédits à solliciter et dont l'amortissement sera financé par l'impôt sont limités par les mécanismes de maîtrise des finances. Ces derniers fixent un plafond d'investissements nets au-delà duquel une dérogation est nécessaire pour accepter de tels crédits. Pour l'exercice à venir, compte tenu des dispositions transitoires prévues par les mécanismes, le plafond correspond à un degré d'autofinancement de 70%, ce qui porte la limite à 4'946'571.- francs.

Situation des crédits ouverts

Les crédits ouverts à ce jour totalisent un montant de 25'447'814.- francs et les soldes encore disponibles en début d'exercice 2011 pour ces crédits se montent à 14'060'758.- francs. L'arrêté relatif à l'approbation du budget mentionne les soldes disponibles sur les crédits d'investissement. Plus de la moitié de ces crédits et des soldes disponibles concernent les chapitres autofinancés.

Crédits à solliciter

En matière de crédits à solliciter, l'année 2012 sera relativement intense.

Pas moins de 13 demandes de crédits sont prévues d'ici à la fin de la législature, dont 12 sont chiffrés pour un total de 9'680'000.- francs. 5 de ces crédits sont soumis aux mécanismes de maîtrise des finances, pour un total de 2'830'000.- francs. 2 autres feront l'objet d'un financement par la réserve de fusion, si votre autorité accepte les propositions du Conseil communal relatives à cette thématique. Finalement, les 5 derniers devraient être autofinancés, parmi lesquels 4 portent sur des achats de terrains ou des aménagements de zones.

Pour le deuxième semestre, les anticipations des dicastères font état de pas moins de 20 projets, dont 6 qui seraient soumis aux mécanismes de maîtrise des finances pour un total provisoire de 660'000.- francs correspondant aux 4 crédits chiffrés à ce stade.

Au vu de la limite fixée par les mécanismes de maîtrise des finances, il ne devrait pas être nécessaire de solliciter de dérogation en 2012, sous réserve d'un refus des propositions concernant la dissolution de la réserve d'aide à la fusion.

3. Analyse financière

3.1. Plan comptable

La présentation des chiffres du budget découle du plan comptable. Ce dernier est structuré en premier lieu selon l'organisation effective de la commune. Lorsque cette dernière évolue, le plan comptable est également modifié. La comparaison entre les différents exercices comptables perd de sa pertinence dans les services concernés.

Trois chapitres subiront d'importantes modifications en 2012, en lien avec les réorganisations précédemment mentionnées sous point 2.2. :

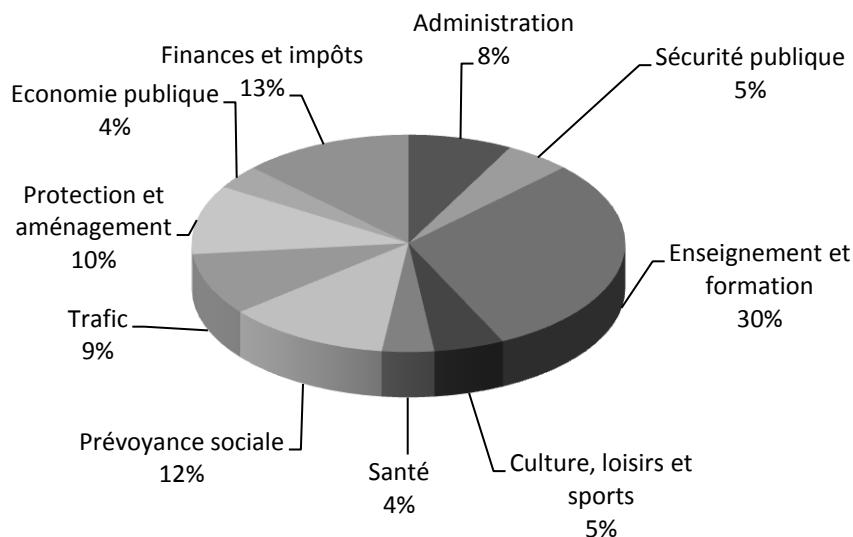
1. L'école : Regroupement des comptes des divers secteurs de l'École sous un seul et unique chapitre. En outre, la convention intercommunale relative au cercle scolaire étant en cours d'élaboration avec les autorités des communes concernées pour tenir compte des coûts par élève dans la nouvelle organisation, tous les frais de gérance sont désormais imputés.
2. Les sports : Regroupement des comptes de la Piscine des Combes et du Centre sportif, avec réintroduction d'une imputation de la gérance.
3. Les déchets : Abandon de la séparation entre déchets urbains incinérables, financés par la taxe, et des autres déchets financés par l'impôt. Distinction des déchets des ménages de ceux des entreprises, indépendamment de la catégorie de déchets.

Il convient de garder à l'esprit ces trois mutations pour éviter de tirer des conclusions erronées de la comparaison temporelle des dépenses et des recettes communales.

3.2. Approche structurelle des charges et des résultats

Le budget de fonctionnement est organisé selon le plan comptable communal, soit par dicastère. Nous débuterons l'analyse en toute logique selon cette structure là.

Graphiquement, les charges du compte de fonctionnement se répartissent comme suit :



Cette répartition est conforme à la moyenne des communes neuchâteloises.

Si la répartition reste globalement similaire au budget 2011, on observe des variations différenciées selon les dicastères. A ce titre, quelques évolutions sautent aux yeux.

Tout d'abord l'augmentation sensible du coût de l'enseignement. Le supplément de charge nette de ce chapitre à hauteur de 700'000 francs correspond à une hausse de 6.6%. Mais nous l'avons dit, les différents secteurs de ce chapitre ont été regroupés. Il a donc fallu harmoniser les pratiques comptables entre les anciens niveaux scolaires. Les imputations d'intérêts ou de certains frais administratifs, par exemple, ont dû être calculés sur la totalité des écoles, alors qu'ils étaient auparavant limités à l'école secondaire.

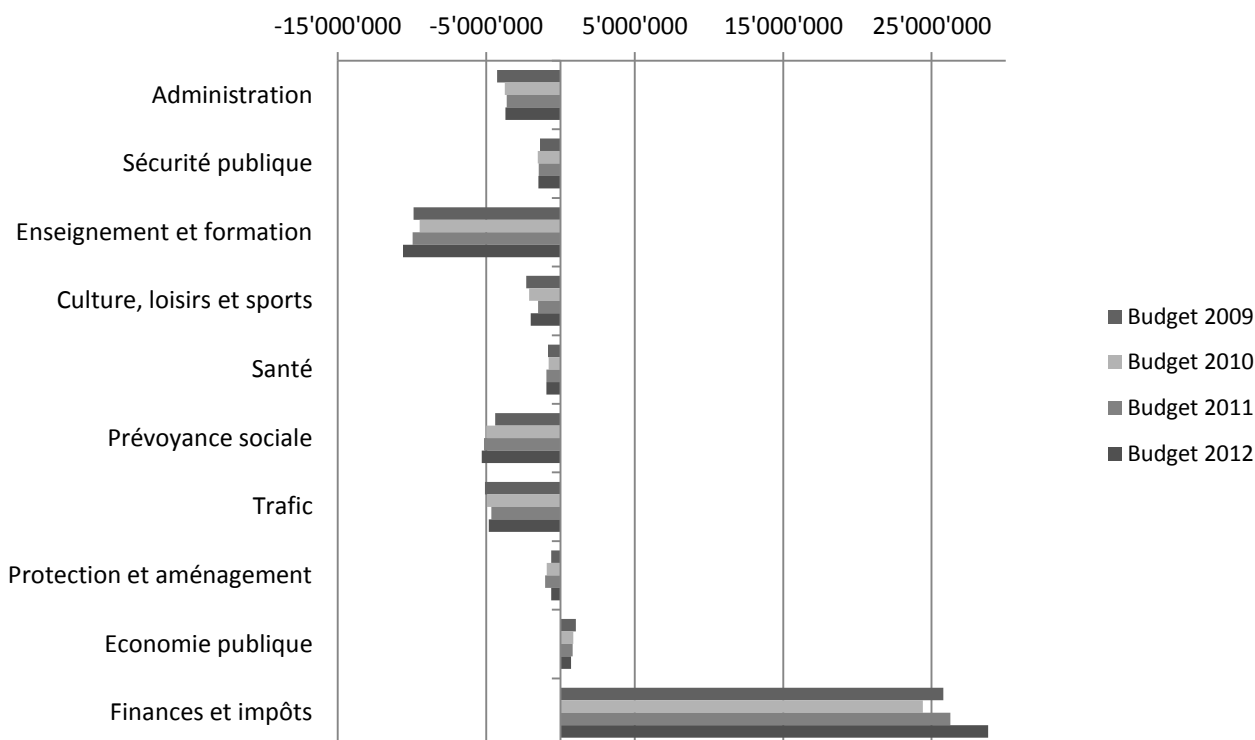
En fait, compte tenu des fermetures successives de classes pour des raisons jusqu'ici uniquement démographiques, la charge totale de l'enseignement sera en diminution l'an prochain. La baisse sera néanmoins modérée par l'augmentation du volume de secrétariat ainsi que par le transfert de charges inhérent à la création de l'unité socio-éducative et de santé scolaire.

Un phénomène similaire est observable dans le chapitre *Culture, loisirs et sports*, avec la réintroduction de l'imputation gérance dans les comptes du Centre sportif.

Le graphique ci-après permet en outre d'observer l'impact de certaines évolutions internationales : Le budget 2012 du *dicastère de l'économie* présente ainsi clairement la baisse des revenus forestiers consécutifs à la chute de l'€uro. La bonne tenue du marché du bois permet de limiter les dégâts et de conserver malgré tout un chapitre bénéficiaire.

Ou l'effet de décisions cantonales, telle la nouvelle loi sur les déchets, qui impose un financement plus important par les taxes. Le déficit du dicastère de *protection et aménagement* diminue ainsi de 38% ou 392'0000 francs.

Finalement, l'évolution la plus visible concerne le dicastère *Finances et impôts*, dont la progression en termes de revenu net explique en grande partie le résultat réjouissant du budget communal. L'augmentation de 2,5 millions ou 9,6% provient d'une combinaison de facteurs. Tout d'abord le pendant des évolutions évoquées ci-dessus, les imputations d'intérêts et de la gérance figurant en produit dans ce chapitre. Ensuite l'augmentation de 1 million et demi du chapitre des impôts. Les deux tiers de cette hausse étant imputables aux personnes morales, soit directement par l'importante hausse attendue du revenu de l'impôt sur le bénéfice, soit indirectement via le fonds de compensation. La situation relative de notre commune s'améliorant cependant moins rapidement que la moyenne, les revenus de la péréquation sont attendus en hausse de près d'un demi-million également.



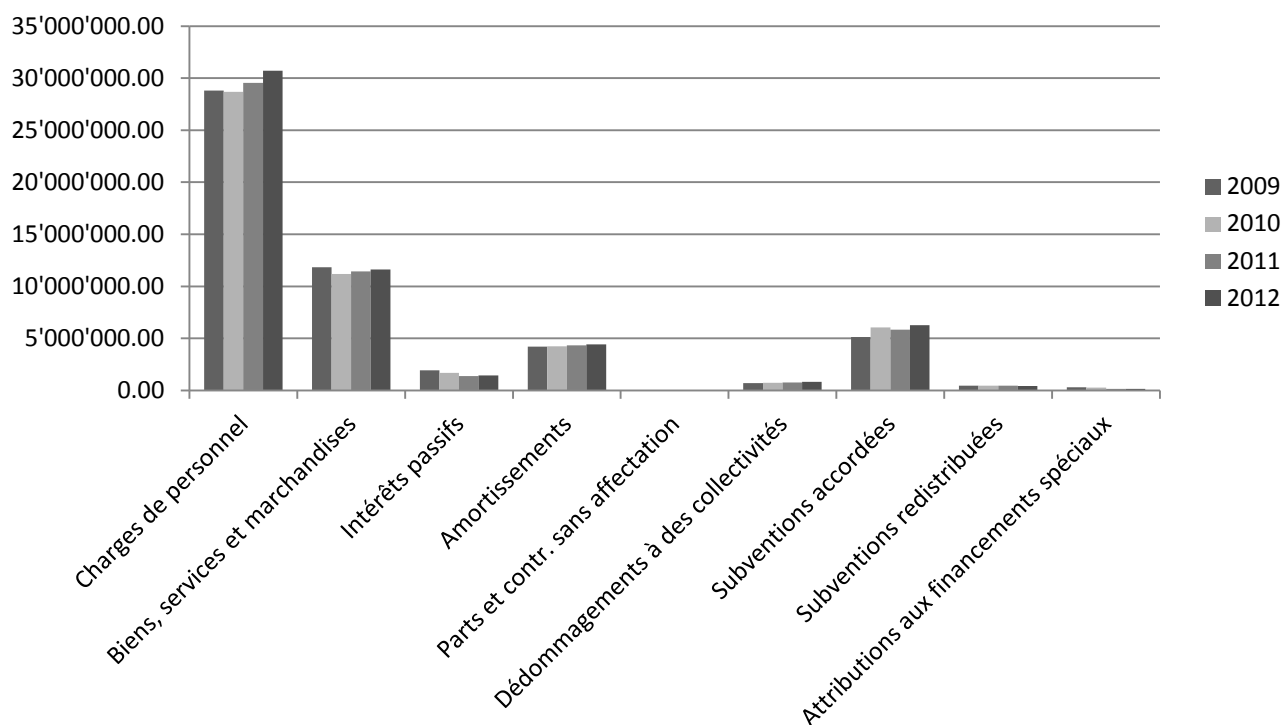
3.3. Approche analytique des charges

L'analyse des charges par nature offre un autre angle de vue sur les évolutions du compte de fonctionnement entre budget 2011 et budget 2012. L'ensemble des charges augmente de 3.5% abstraction faite des imputations internes. Cette évolution est importante.

60% de cette augmentation provient des charges de personnel. Ces dernières progressent de 1,1 million, dont 769'400 francs pour les charges AVS et caisse de pension. Les salaires du personnel administratif et technique sont en hausse de 3% par rapport au budget 2011 et de 4% par rapport aux comptes 2010.

Relevons également l'évolution des subventions accordées qui progressent de 424'000 francs, soit 7,3%. Nous reviendrons plus loin sur ces évolutions.

Le graphique ci-après fait abstraction des imputations internes.



Nonante-cinq pourcent des charges se répartissent entre les quatre principales catégories que sont les charges de personnel (nature 30), les biens, services et marchandises (31), les amortissements (33) et les subventions accordées (36). Nous les passerons en revue de manière un peu plus détaillée.

Charges de personnel

L'augmentation des charges de personnel s'explique à hauteur de 189'000 francs par la création du cercle scolaire. Dès la rentrée 2012, les salaires des écoles de la Côte-aux-Fées et des Verrières seront intégrés aux charges de Val-de-Travers. Cette augmentation est intégralement compensée par une facturation de ces charges aux communes concernées.

Nous l'avons évoqué, la comptabilisation des différents niveaux scolaires a été homogénéisée. Jusqu'au budget 2011, les charges salariales de l'école secondaire étaient comptabilisées au net. Les montants apparaissant en charges correspondaient ainsi à la charge de l'employeur. Dès le budget 2012, toutes les charges salariales sont comptabilisées au brut. Les comptes de charges enregistrent ainsi l'entier de la facture, parts employés comprises. Des comptes de produits présentent parallèlement les montants récupérés sur les salaires des enseignants. Ce changement de méthode comptable induit une augmentation de charges de près de 700'000 francs symétriquement à une hausse de produit de même montant.

Compte non tenu de cet ajustement technique, les charges de personnel restent donc relativement stables, la hausse de 0,2% étant inférieure à l'inflation 2011.

Biens, services et marchandises

Ce poste accuse une augmentation de 1,66%, supérieure à l'inflation pour la deuxième année consécutive.

Les 189'200 francs de hausse s'expliquent en partie par quelques dépenses ponctuelles intégrées au budget de fonctionnement, par exemple un montant de 72'000 francs pour l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le corps de sapeurs-pompiers ou encore un montant de 30'000 francs pour la commémoration du 150^{ème} anniversaire du collège du Val-de-Travers.

Malgré ces dépenses ponctuelles, et bien que toujours inférieur de 219'000 francs à son niveau 2009, ce poste devra continuer à faire l'objet d'une grande attention de la part des services pour éviter un dérapage des charges communales.

Amortissements

Les amortissements représenteront une somme de 4'410'000 francs en 2012. L'augmentation de 68'900 francs par rapport au budget 2011 représente le solde entre 6 actifs qui finiront d'être amortis en 2011 et 9 investissements dont l'amortissement débutera en 2012, les nouveaux amortissements représentant une valeur sensiblement plus élevée.

A noter que trois nouveaux objets requièrent un amortissement annuel supérieur à 20'000 francs. Il s'agit de

- L'amélioration des systèmes d'évacuation des eaux, votée le 22 juin 2009, qui engendre une augmentation de l'amortissement de 28'400 francs suite aux dépenses effectuées en 2011;
- L'amélioration du réseau des Moloks, acceptée le 27 septembre 2010, que nous commençons à amortir en 2012, à hauteur de 37'500 francs;
- La réfection du drainage des Sagnettes, crédit du Conseil communal amorti en une seule fois à charge de l'exercice 2012 pour un montant estimé à 28'000 francs.

Rappelons qu'en procédant au bouclage comptable 2008 des anciennes communes et syndicats, le service des finances de Val-de-Travers avait fait procéder à un certain nombre d'amortissements complémentaires. Durant quelques années, le coût des nouveaux investissements ne pourra donc pas être compensé par la fin de période d'amortissement d'anciennes dépenses.

Subventions accordées

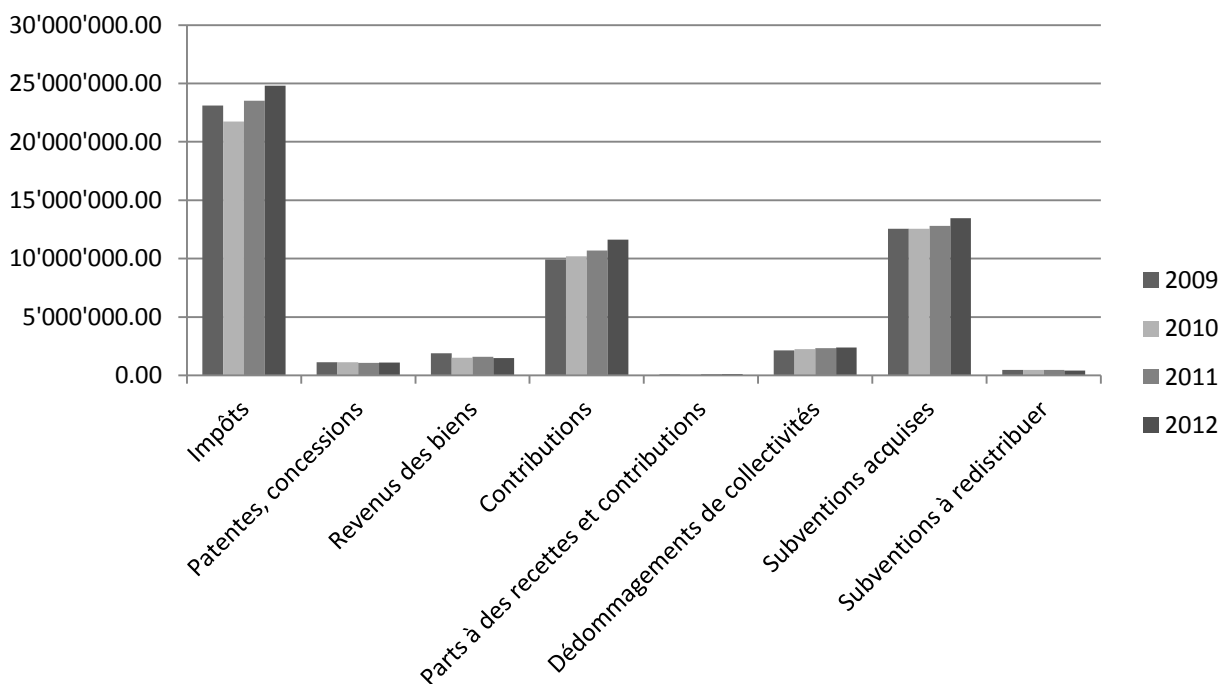
Avec une augmentation de 424'000 francs, ce poste est celui qui subit la plus forte hausse après les charges de personnel.

Différents facteurs significatifs expliquent cette évolution :

- Le versement au fonds de répartition des personnes morales à hauteur de 150'000 francs.
- La part communale aux entreprises de transport, qui s'accroît de plus de 100'000 francs à cause de nouvelles prestations ferroviaires entre Le Locle et Neuchâtel, de l'introduction des rames Domino sur les lignes CFF et de nouveaux trolleybus sur le réseau TN.
- L'introduction de la nouvelle contribution obligatoire aux structures d'accueil de l'enfance à charge des employeurs, pour 34'000 francs.
- La hausse des parts communales à l'aide sociale et aux programmes d'insertion, qui augmente de 50'000 francs.
- L'introduction dans le budget communal d'une subvention à la maison des jeunes, à hauteur de 50'000 francs

3.4. Nature des revenus

Après les charges, jetons un petit coup d'œil sur l'évolution des revenus (hors imputations internes et prélèvements aux réserves). Quelques-uns seront commentés plus bas.



Péréquation

Commençons par ces ressources vitales pour notre commune. Elles représentent environ la moitié du poste *subventions acquises*. L'ensemble des revenus de la péréquation augmente de 7.5%. Sur un total de 6,7 millions, la péréquation verticale représente 13% de la péréquation prévue. Cinq communes disposeront en 2012 d'un revenu insuffisant même après encaissement de la péréquation horizontale. La péréquation verticale tente de remédier à cette faiblesse en redistribuant une somme totale de 1'221'730 francs, calculée chaque année au prorata de la part à l'impôt fédéral direct qui est perçue par le canton. De ce montant, notre commune perçoit le 72%.

Revenu des impôts

Le graphique montre bien l'amélioration attendue sur ce poste. Au total une somme de 1,3 million de francs ou 5,65% a été budgétée en plus par rapport à l'année 2011. L'amélioration concerne à la fois l'impôt sur les personnes morales et celui sur les personnes physiques.

Impôt sur les personnes physiques

Les simulations effectuées à partir de la situation fiscale à fin août 2011 laissent apparaître une croissance de l'impôt sur le revenu de 3.4% par rapport aux comptes 2010, soit 2,4% en regard du budget 2011. Nous ressentons ici l'amélioration économique observée depuis la mi-2009, et ses effets positifs à la fois sur l'emploi et sur les adaptations salariales. Les conséquences attendues de la cherté du franc et des problèmes de la zone Euro ne devraient peser sur les rentrées fiscales qu'à partir de l'exercice comptable 2013.

Contrairement à celui sur les revenus, nous prévoyons une baisse significative de l'impôt sur la fortune. Celle-ci devrait osciller aux alentours de 3,5% par rapport à l'exercice 2010, 5,5% en regard du budget 2011. En effet, si la marche de l'économie s'est améliorée, il n'en va pas de même des marchés boursiers. De novembre 2010 à octobre 2011, le SMI, principal indice boursier suisse, a accusé une baisse de 14,4%, dont 12,4% depuis le début de l'année. Certains patrimoines ont donc subi une perte sensible de valeur. L'effet fiscal devrait s'en faire sentir principalement en 2012, lorsque seront établies les taxations 2011.

Impôt sur les personnes morales

L'impôt sur les personnes morales connaît en 2011 une belle embellie. Compte tenu des informations reçues à propos de nos principaux contribuables, nous nous attendons à ce que cette situation perdure l'an prochain.

Les montants des impôts sur le bénéfice et sur le capital correspondent à la situation des taxations et adaptations d'acomptes au 26 août 2011. Ils peuvent selon nous être qualifiés de prudents.

Relevons que la mise en place du fonds de répartition de l'impôt sur personnes morales aura pour effet de stabiliser la volatilité de cet impôt. Si nos prévisions devaient s'avérer malgré tout trop optimistes, la baisse de rendement de cet impôt devrait être compensée par une baisse de la contribution au fonds.

Contributions

La hausse marquée des contributions, à hauteur de 920'000 francs, s'explique par différents facteurs, parmi lesquels deux ont un impact significatif :

- La modification du mode de comptabilisation des charges sociales relatives aux salaires des enseignants, qui fait désormais apparaître en revenu les cotisations des employés, également pour les enseignants de l'ancien secteur secondaire. Ce changement induit une hausse des contributions de près de 700'000 francs.
- La hausse des taxes relatives à la gestion des déchets, dont la progression totale s'élève à environ 400'000 francs.

D'autres évolutions de moindre importance sont enregistrées à différents titres, à la hausse comme à la baisse.

3.5. Autofinancement

L'autofinancement représente la trésorerie que dégage le fonctionnement ordinaire pour procéder à des investissements ou rembourser des emprunts.

Certaines charges ne passent pas par un décaissement. C'est notamment le cas des amortissements, des imputations internes et des attributions aux réserves. Les produits peuvent également être purement comptables, sans qu'ils ne correspondent à un encaissement. Les imputations internes et les prélèvements aux réserves en font partie.

Si le total des charges avec décaissement s'accroît de 3.7%, nous anticipons une augmentation des produits avec encaissement de 5,5%. La conséquence en est bien sûr l'annulation du déficit budgétaire entre 2011 et 2012. L'effet en est multiplié sur l'autofinancement, qui augmente de 65% pour s'établir à 3'462'600 francs, contre 2'102'000 francs au budget 2011.

Les mécanismes de maîtrise de finances fixent une limite au montant total des crédits d'investissements que le Conseil général pourra voter durant l'exercice. Seuls sont pris en considération les investissements nets financés par les recettes non affectées de la commune. Le plafond correspondant à un degré d'autofinancement de 70% s'élève à 4,95 millions de francs.

A l'heure du budget, les investissements 2011 n'étant pas connus, un autre indicateur lié à l'autofinancement est également intéressant. Il s'agit de la capacité d'autofinancement ou taux d'autofinancement. Ce ratio indique quelle proportion de ses revenus la commune peut consacrer à ses investissements. Avec 6%, la capacité d'autofinancement de la commune de Val-de-Travers reste faible (elle est tenue pour faible en dessous de 10%). Elle est cependant en amélioration par rapport aux 4% qui ressortaient du budget 2011, et surtout au petit 0,5% du budget 2010.

Certaines institutions financières ont une approche un peu différente des standards de comptabilité publique. Elles déterminent l'autofinancement en tenant compte de l'amortissement du patrimoine financier et du mouvement des réserves. Cet autofinancement *réel* s'élève à 4'119'400 francs pour le budget 2012. La commune peut investir jusqu'à cette somme sans devoir recourir à l'emprunt.

Ce chiffre fausse l'analyse dans une orientation *collectivité publique* puisqu'il prend en considération le patrimoine financier, non nécessaire à l'accomplissement des tâches publiques,

ainsi que les mouvements des réserves, qui pour une commune ne représentent qu'un décalage dans le temps des mouvements de trésorerie. Mais cet indicateur reste néanmoins intéressant pour évaluer les besoins de trésorerie et donc l'évolution de la dette. Dans cette optique, il doit être mis en regard des dépenses réelles qui seront consenties en 2012 au titre des investissements. Toutes choses égales par ailleurs, l'endettement augmente si le total des dépenses effectives d'investissement dépasse l'autofinancement réel.

3.6. Endettement

L'autofinancement nous présente une vision dynamique des finances communales. Il montre les limitations du potentiel financier de la commune de Val-de-Travers.

Pour une compréhension de l'état de santé des finances communales, il convient également d'aborder une approche statique. Cette dernière se réfère notamment à la dette et à la fortune communale. On y recourt usuellement de manière approfondie à l'heure d'analyser les comptes. Mais il n'est pas inintéressant de s'y pencher déjà au moment d'approuver le budget.

La fortune nette communale s'élevait à 24,5 millions au 31 décembre 2010. Elle permet à la commune de supporter plusieurs exercices déficitaires. Avec des structures de charges et de revenus équilibrées, nous pouvons considérer que la commune est en position de "voir venir" si des décisions ou des événements extérieurs ne rompent pas trop gravement cet équilibre.

Compte tenu des travaux à accomplir dans les services autofinancés et des investissements qui pourront encore être financés par l'aide à la fusion, il est logique de s'attendre encore en 2012 à une augmentation de l'endettement communal. Le budget 2012 a été élaboré avec une hypothèse d'endettement moyen de 66,9 millions de francs et un taux moyen de 2,1%.

Relevons que l'autorisation générale d'emprunter à hauteur de 85 millions de francs accordée en 2009 au Conseil communal restera largement suffisante pour permettre à l'administration d'assumer les dépenses de l'année prochaine.

Avec 1,4 million de francs, les intérêts de la dette à moyen et long terme présentent une prévision de hausse de 3,7%.

La quotité des intérêts, ou part des charges d'intérêts, est l'un des trois indicateurs considérés comme prioritaires par la conférence des directeurs cantonaux des finances. Elle est considérée comme bonne en dessous de 4%, et comme mauvaise au delà de 10%. Le budget 2012 laisse apparaître une quotité des intérêts de 1,65%. Cela signifie que la part des revenus communaux qui est consacrée au paiement des intérêts de la dette est tout à fait tolérable.

Pour une vision de l'évolution à moyen terme de la fortune nette et de l'endettement, il est intéressant de se pencher également sur la planification financière quadriennale, qui met notamment en évidence l'impact prévisible des nombreux investissements ouverts, crédits à solliciter et anticipations des dicastères.

4. Dissolution de la réserve d'aide à la fusion

4.1. Evaluation du solde disponible de la réserve à fin 2011

L'arrêté du Conseil général du 30 mars 2009 portant sur l'aide à la fusion prévoit que la réserve sera dissoute au 31 décembre 2011.

Cette opération impliquera de réserver sur le solde effectivement disponible lors du bouclage de l'exercice les sommes correspondant aux engagements déjà pris mais encore ouverts.

La réserve initiale était de 10,4 millions de francs. En fonction de nos évaluations actuelles le solde disponible à fin 2011, compte tenu de l'ensemble des engagements ouverts, devrait avoisiner un montant de 4,7 millions de francs.

Cas échéant, sous réserve des propositions formulées ci-après, une écriture de 4,7 millions de francs viendrait améliorer la fortune nette de la commune, pour la porter de 25 millions de francs à près de 30 millions de francs.

4.2. Proposition de maintien partiel de la réserve en vue de crédits à solliciter

Le Conseil communal propose de maintenir en réserve un montant de 3,7 millions de francs, relatif à 4 projets à soumettre en 2012 et que l'exécutif suggère de financer par la réserve de fusion. Si cette proposition est acceptée, la fortune nette ne sera augmentée que d'un million de francs lors de la dissolution de la réserve, tandis qu'un montant de 3,7 millions de francs y sera maintenu.

Les objets seront débattus en temps voulu sur la base de rapports étayés. En cas de rejet par votre autorité, les montants réservés seront versés à la fortune nette. Il s'agit donc uniquement de laisser ouverte la possibilité de financer les quatre projets par l'aide à la fusion.

Archives communales

Le projet d'aménager des archives communales date de la fusion des communes. Cependant, en raison de différentes évolutions externes, le projet a été plusieurs fois retardé. Il s'agit pourtant clairement d'un besoin directement généré par la fusion des communes, typiquement finançable par la réserve. Pour cette raison, le Conseil communal vous propose de réserver un montant de 500'000.- francs pour la mise en place d'une solution, qui sera présentée encore au 1^{er} semestre via une demande de crédit.

2^{ème} crédit-cadre pour la mise en œuvre de la politique régionale

Le deuxième programme quadriennal de politique régionale déposé par le canton est en cours d'examen à Berne. Il portera davantage sur les conditions de développement économique, avec un volet consacré aux conditions d'accueil des projets économiques qui accompagnera un volet touristique toujours important. Pour notre commune, il s'agit d'une très bonne nouvelle, dans la mesure où des projets de grande envergure pourront être soutenus, à commencer par le développement d'un pôle de compétitivité appelé à transformer les friches industrielles qui subsistent sur le site Dubied.

Or, l'instrument du crédit-cadre mis en place pour le 1^{er} programme s'est révélé très efficace et notre région a su drainer d'importants soutiens issus du fonds cantonal pour la politique régionale.

Les dépenses NPR sont en principe des dépenses qui visent à créer des richesses et qui sont donc bénéficiaires à terme. Cependant, il est très difficile de chiffrer les retombées financières des projets de manière précise, ce qui empêche de démontrer le caractère autoporteur de chaque dépense. Pour cette raison, un financement provenant de l'aide à la fusion est une opportunité que le Conseil communal souhaite saisir.

Un rapport accompagné d'une demande de crédit de 1,5 millions de francs sera soumis à votre autorité encore durant le 1^{er} semestre 2012.

Programme de promotion économique et démographique

Des trois objectifs majeurs que le Conseil communal avait posés pour la première législature, deux ont été totalement réalisés, à savoir celui consistant à assurer la délivrance et l'accessibilité des services communautaires de proximité et celui consistant à résorber le déficit structurel sans augmenter le coefficient fiscal.

Il n'en va pas de même du troisième objectif, qui consiste à stimuler le développement démographique et économique. Certes, plusieurs projets porteurs ont été initiés et quelques beaux succès ont été obtenus en matière de développement économique, au gré des opportunités. Mais la démographie stagne et l'image de la région reste perçue de manière négative, notamment de la part des investisseurs privés.

Il est incontestablement nécessaire de nous donner les moyens de mener une démarche professionnelle de promotion économique et démographique, si l'on entend que notre commune retrouve le chemin du développement. Cela passe par la définition d'objectifs stratégiques et la mise en œuvre d'un plan d'action détaillé, visant à lever les freins au développement, à améliorer les conditions-cadres et à promouvoir activement nos atouts dans le cadre d'un véritable effort de marketing territorial.

Le Conseil communal sollicitera un crédit d'un million de francs pour assurer le financement des analyses, des études et de la démarche promotion, pour la législature à venir. Même s'il s'agit évidemment d'un investissement qui se doit d'être rentable, le crédit en question portera uniquement sur des valeurs immatérielles, qu'il n'est pas souhaitable d'activer au bilan, Pour cette raison, la dissolution de l'aide à la fusion constitue une opportunité à ne pas manquer.

Assainissement de bilan relatif au compte courant du restaurant du centre sportif

Depuis la fusion, le restaurant du centre sportif évolue dans une zone grise, puisqu'il demeure en attente d'une décision quant à sa pleine intégration à la commune ou au contraire à son externalisation complète. Jusqu'ici, les conditions n'ont pas été réunies pour permettre de poser ce choix. Une refonte du fonctionnement et de l'équipe a été opérée et une évaluation est en cours, qui aboutira à une prise de décision quant à l'avenir du restaurant, d'ici à fin 2012.

Or, le restaurant a accumulé les pertes depuis la fusion, jusqu'à ce qu'un comité de pilotage ait été nommé à fin 2010 pour superviser la gestion du centre. La reprise en main a laissé apparaître un découvert important correspondant aux pertes cumulées depuis la fusion. Cette situation fait d'ailleurs l'objet d'une mention dans le rapport de révision des comptes communaux 2010, avec une invitation à régulariser la situation.

Quelle que soit l'option qui sera retenue pour l'avenir du restaurant, un assainissement comptable est nécessaire, qui n'impliquera pas de sortie réelle d'argent, mais qui consistera à effacer le solde du compte courant de l'entité dans le bilan de la commune.

Le Conseil communal propose de réserver un montant de 700'000.- francs à cet effet, qui seront sollicités durant le 2^{ème} semestre dans le cadre d'un crédit d'assainissement, présenté parallèlement à un rapport sur l'avenir du restaurant. Il paraît raisonnable de prévoir un financement de ce nettoyage de bilan dans le cadre de la dissolution de l'aide à la fusion, dans la mesure où il n'est pas envisageable de passer la dépense par le compte de fonctionnement et où il ne semble pas raisonnable non plus d'activer une perte.

Récapitulatif

Archives communales	500'000.- francs
2 ^{ème} crédit-cadre pour la mise en œuvre de la politique régionale	1'500'000.- francs
Programme de promotion économique et démographique	1'000'000.- francs
Assainissement du bilan relatif au compte courant du restaurant du CSR	700'000.- francs
Montant total à réserver	3'700'000.- francs

5. Conclusion

La présentation d'un budget équilibré est une belle récompense pour le travail effectué par les autorités exécutive et législative, ainsi que par l'ensemble du personnel, qui ont travaillé durant trois ans à optimiser la gestion financière de la commune. Nous voulons ensemble nous battre pour que les fruits de nos efforts ne soient pas anéantis par des reports de charges massifs de l'Etat sur les communes.

En vous remerciant pour la bonne collaboration entre nos autorités respectives et en espérant que le projet de budget déposé vous conviendra, nous vous recommandons d'approuver les trois arrêtés qui lui sont liés, et vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Val-de-Travers, le 15 novembre 2011

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
LE PRESIDENT : LE CHANCELIER :

Claude-Alain Kleiner

Alexis Boillat



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
0	A D M I N I S T R A T I O N				
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF				
011	** CONSEIL GENERAL **				
011.300.01	Indemnités aux bureaux électoraux	1,000.00		1,000.00	750.00
011.310.00	Matériel d'élections et votations	7,000.00		7,000.00	596.65
011.319.00	Frais divers	8,000.00		8,000.00	3,528.10
TOTAL	** CONSEIL GENERAL **	16,000.00	0.00	16,000.00	4,874.75
	Solde net		16,000.00		
012	** CONSEIL COMMUNAL **				
012.300.00	Honoraires du Conseil communal	696,900.00		683,700.00	679,023.25
012.300.01	Vacations du Conseil Communal	50,000.00		50,000.00	49,998.00
012.303.00	AVS/AC sur honoraires Conseil communal	100,500.00		99,100.00	96,799.65
012.303.01	AVS/AC sur vacations Conseil communal	7,400.00		7,400.00	7,127.60
012.304.00	Cotis. CPE Conseil Communal	127,500.00		127,500.00	123,321.00
012.305.00	Assurance maladie et accidents	7,700.00		7,400.00	8,076.75
012.317.00	Réceptions et manifestations	36,000.00		36,000.00	18,950.95
012.319.00	Frais divers	3,000.00		3,000.00	373.70
012.319.01	Cotisations à associations de communes	18,500.00		18,000.00	3,742.80
012.436.00	Cotis. AVS/AC Conseil Communal		42,500.00	-41,800.00	-42,117.15
012.436.01	Cotis. AVS/AC Vacances Conseil Communal		3,200.00	-3,100.00	0.00
012.436.02	Cotis. CPE Conseil Communal		53,500.00	-53,500.00	-51,831.00
012.436.03	Part employés ass. maladie-accident		8,500.00	-8,400.00	-8,247.35
012.436.04	Rbt. div. ass. s/sal. Conseil Communal			0.00	-9,310.60
TOTAL	** CONSEIL COMMUNAL **	1,047,500.00	107,700.00	925,300.00	875,907.60
	Solde net		939,800.00		
TOTAL	LEGISLATIF ET EXECUTIF	1,063,500.00	107,700.00	941,300.00	880,782.35
	Solde net		955,800.00		

No Compte	Compte	Commentaires
012.317.00	Réceptions et manifestations	Réceptions et manifestations organisées par le Conseil communal (Nouveaux citoyens atteignant leur majorité et ayant obtenu la nationalité suisse, Noces d'or, jubilaires, réception d'Autorités cantonales ou d'autres communes, accueil d'organisations cantonales ou fédérales).
012.319.01	Cotisations à associations de communes	Le montant budgétisé comprend les cotisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Association des communes neuchâtelaises : fr. 3'200.- ✓ Réseau des villes de l'Arc jurassien : fr. 5'400.- ✓ Association des communes suisses : fr. 1'600.- ✓ Centrale d'émission des communes suisses : fr. 300.- ✓ Union des villes suisses : fr. 6'500.- ✓ Forum transfrontalier : fr. 1'000.- ✓ Coordination des villes de Suisse romande : fr. 500.-
020.309.00	Frais de formation du personnel	Il a été décidé d'augmenter le montant consacré à la formation continue du personnel communal. Ce montant est calculé selon une planification qui a été établi pour 2012.
020.310.01	Impression de formules	Les élections communales nécessiteront l'impression d'un vote info et des bulletins de votes pour Fr. 18'000.-.
020.310.02	Publications et annonces	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Page 2 du Courrier du Val-de-Travers : fr. 43'200.- ✓ Feuille officielle (publications légales) : fr. 2'000.- ✓ Recherches de personnel : fr. 7'000.- ✓ Arrêtés de circulation routière : fr. 10'000.- ✓ Annonces diverses : fr. 2'800.-
020.315.00	Entretien du mobilier, matériel, machines	Renouvellement ordinaire de 10% du parc informatique (pc et imprimantes).
020.315.01	Convention et maintenance informatique	Maintenance de 96 postes de travail (CEG) pour Fr. 165'000.-, connexion au nœud cantonal (SIEN) pour Fr. 44'000.- et divers logiciels informatiques pour Fr. 10'000.-
020.315.03	Photocopieuses	La renégociation de certains contrats permettra une économie estimée à Fr. 10'000.- par rapport à 2011.
020.318.03	Expertise comptes communaux	La révision des comptes communaux a été négociée sur la base d'un forfait annuel.
020.318.04	Assurance R.C. Générale	Ce compte enregistre la part de la prime qui n'est pas répartie sur des chapitres ou des services autofinancés ou refacturés à des tiers.
020.318.05	Assurance mobilier	Idem que pour la prime RC, mais pour l'assurance biens meubles.
020.318.06	Assurances et taxes véhicules	Le dicastère de l'administration détient un véhicule, acquis à l'origine pour le courtier.
020.318.07	Assurance protection juridique	La comptabilisation de la prime pour protection juridique est similaire à celle de la RC.
020.318.08	Frais bordereau unique	Le service cantonal des contributions s'occupe de la perception des impôts communaux simultanément à celle des impôts cantonaux. Pour ce travail il facture aux communes 18 francs par contribuable personnes morales (entreprises) et 18,80 frs par contribuable personne physique.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
02	ADMINISTRATION GENERALE				
020	** ADMINISTRATION COMMUNALE **				
020.301.00	Trait. Administration	1,971,000.00		1,924,500.00	1,813,391.05
020.303.00	Ch. soc. AVS,. Administration	282,600.00		278,700.00	260,868.55
020.304.00	Cotis. CPE Administration	376,000.00		357,300.00	310,795.28
020.305.00	Assurance maladie et accidents	21,000.00		20,800.00	20,089.50
020.307.00	Prestations aux retraités	27,800.00		27,800.00	27,702.60
020.309.00	Frais de formation du personnel	43,000.00		27,000.00	22,254.65
020.309.01	Autres charges de personnel	26,200.00		23,000.00	408.55
020.310.00	Fournitures de bureau, imprimés	40,000.00		40,000.00	34,668.80
020.310.01	Impression de formules	37,000.00		27,000.00	14,596.65
020.310.02	Publications et annonces	65,000.00		60,000.00	56,977.05
020.310.03	Journaux et revues	4,000.00		6,000.00	3,872.60
020.311.00	Achat de mobilier, matériel et machines	7,000.00		10,000.00	9,749.50
020.315.00	Entretien du mobilier, mat.,machines	24,000.00		4,000.00	911.44
020.315.01	Convention et maintenance informatique	219,000.00		213,000.00	190,459.20
020.315.03	Photocopieuses	115,000.00		125,000.00	98,697.53
020.315.04	Maintenance des archives	20,000.00		20,000.00	0.00
020.317.00	Frais de déplacements	8,000.00		5,000.00	9,923.70
020.318.00	Ports et chèques postaux	45,000.00		42,000.00	46,289.81
020.318.01	Téléphones Administration	26,000.00		30,000.00	22,086.65
020.318.02	Frais actes, sanctions honoraires	2,000.00		2,000.00	190.00
020.318.03	Expertise comptes communaux	10,000.00		10,000.00	8,964.90
020.318.04	Assurance R.C. Générale	11,600.00		8,600.00	7,428.36
020.318.05	Assurance mobilier	18,500.00		18,600.00	17,843.20
020.318.06	Assurances et taxes véhicules	1,200.00		1,200.00	1,209.23
020.318.07	Assurance protection juridique	4,100.00		4,100.00	4,183.72
020.318.08	Frais bordereau unique	137,000.00		137,000.00	132,204.80
020.318.12	Sécurité au travail	5,000.00		5,000.00	1,357.60
020.318.13	Droits d'auteurs sur photocopies	600.00		700.00	593.90

No Compte	Compte	Commentaires
020.318.14	Frais de poursuites	La plus grande partie de ce montant (86% en 2010) nous est refacturée par le canton dans le cadre de la perception de l'impôt.
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	Le projet de contribution aux structures d'accueil prévoit une contribution des employeurs sous la forme d'un prélèvement sur la masse salariale, le pourcentage a été fixé pour le budget 2012 à 0.16% de la masse salariale.
020.436.04	Récupération de frais de poursuites	Ce compte enregistre les montants récupérés sur les frais de poursuites avancés dans le cadre de procédures de recouvrement. 94% de cette somme provient des poursuites sur impôts directs.
020.436.07	Facturation de frais de rappels	La commune facture 25 francs de frais lorsqu'elle doit émettre un deuxième rappel.
020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2	Aux comptes 2010, la rétrocession versée par la CCNC comprenait le versement des années rétroactives 2008/2009/2010. Pour les budgets 2011 et 2012, seule la part annuelle qui correspond aux années concernées a été prise en compte.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
020.318.14	Frais de poursuites	70,000.00		70,000.00	70,992.00
020.319.00	Cotisations et frais divers	2,000.00		2,000.00	5,956.69
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	34,000.00		0.00	0.00
020.436.00	Cotis. AVS/AC Administration		119,400.00	-117,700.00	-105,090.45
020.436.01	Cotis. CPE Administration		157,000.00	-151,900.00	-124,160.55
020.436.02	Rbt div. ass. s/sal. Administration			0.00	-3,488.20
020.436.04	Récupération de frais de poursuites		75,000.00	-80,000.00	-72,092.57
020.436.05	Rbt photocopies par des tiers		100.00	-100.00	-2.60
020.436.07	Facturation de frais de rappels		14,000.00	-14,000.00	-14,515.65
020.436.09	Part employés ass. maladie-accident		23,500.00	-23,100.00	-20,671.20
020.439.00	Recettes diverses		6,000.00	-5,000.00	-57,200.95
020.450.00	CCNC rétrocession Taxe CO2		10,000.00	-8,400.00	-28,068.85
020.451.00	Dédomm. canton encaiss. redevance eau		7,000.00	-7,000.00	-6,926.50
020.490.00	Imputation interne Sécurité publique 112.390.00		105,400.00	-107,800.00	-102,200.00
020.490.01	Imputation interne écoles 210.390.05		100,400.00	-52,100.00	-34,800.00
020.490.02	Imputation interne Crèche communale 540.390.01		24,400.00	-32,200.00	-30,700.00
020.490.03	Imputation interne Aide sociale 581.390.01		65,100.00	-76,300.00	-56,400.00
020.490.04	Imputation interne Eau 700.390.03		26,500.00	-25,800.00	-27,700.00
020.490.05	Imputation interne protection des eaux 710.390.02			-2,000.00	0.00
020.490.06	Imputation interne Traitement déchets 720.390.02		115,100.00	-91,800.00	-129,800.00
020.490.07	Imputation interne EcoVal 588.390.00		8,800.00	-22,800.00	-9,000.00
020.490.08	Imputation interne sports 343.390.02		47,800.00	0.00	0.00
TOTAL	** ADMINISTRATION COMMUNALE **	3,653,600.00	905,500.00	2,682,300.00	2,371,849.99
	Solde net		2,748,100.00		
TOTAL	ADMINISTRATION GENERALE	3,653,600.00	905,500.00	2,682,300.00	2,371,849.99
	Solde net		2,748,100.00		
TOTAL	A D M I N I S T R A T I O N	4,717,100.00	1,013,200.00	3,623,600.00	3,252,632.34
	Solde net		3,703,900.00		

No Compte	Compte	Commentaires
101.431.00	Emoluments Contrôle des habitants	Diminution liée à la reprise de la gestion des passeports par le canton.
112.301.00	Traitements du personnel	Si la réforme cantonale sur la défense incendie est adoptée par le Grand Conseil, la nouvelle organisation nécessitera l'engagement d'un commandant ou d'un responsable logistique en octobre 2012. Le cas échéant, le préavis de la CGF sera requis.
112.490.01	Imputations admin centre de secours	Voir commentaire 112.301.00.
112.490.02	Imputations admin service du feu	Voir commentaire 112.301.00.
112.490.03	Imputations admin protection civile	1,24 EPT sont nécessaires pour assumer les missions de l'OPC du Val-de-Travers



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
1	SECURITE PUBLIQUE				
10	PROTECTION JURIDIQUE				
101	** JUSTICE, DIVERS **				
101.310.00	Frais documents d'identité	65,000.00		60,000.00	64,597.25
101.352.00	Part. à Office régional d'état-civil	137,000.00		137,000.00	121,379.00
101.431.00	Emoluments Contrôle des Habitants		135,000.00	-150,000.00	-138,646.50
101.439.00	Recettes diverses		100.00	-100.00	-32.50
101.451.00	Dédommagement commandements de payer		72,000.00	-70,000.00	-97,560.00
TOTAL	** JUSTICE, DIVERS **	202,000.00	207,100.00	-23,100.00	-50,262.75
	Solde net	5,100.00			
TOTAL	PROTECTION JURIDIQUE	202,000.00	207,100.00	-23,100.00	-50,262.75
	Solde net	5,100.00			
11	POLICE				
112	** SERVICE DE LA SECURITE PUBLIQUE **				
112.301.00	Traitements du personnel	457,500.00		420,200.00	433,903.35
112.303.00	Ch. soc. AVS/AC	66,500.00		60,800.00	61,856.10
112.304.00	Cotisations CPE	84,000.00		86,300.00	72,067.35
112.305.00	Assurance maladie et accidents	5,000.00		4,500.00	4,806.90
112.318.00	Frais administratifs			0.00	690.00
112.390.00	Imputation interne administration 020.490.00	105,400.00		107,800.00	102,200.00
112.436.00	Cotis. AVS/AC personnel		28,000.00	-25,700.00	-25,709.10
112.436.01	Cotis. CPE personnel		35,000.00	-35,900.00	-30,289.65
112.436.02	Part employés ass. maladie-accident		5,500.00	-5,000.00	-5,213.10
112.490.00	Imputation adm. police du feu 140.390.00		82,300.00	-84,400.00	-89,600.00
112.490.01	Imputation adm. Centre de secours 141.390.00		107,700.00	-75,500.00	-63,900.00
112.490.02	Imputation adm. Service du feu 142.390.01		95,000.00	-84,400.00	-72,100.00
112.490.03	Imputation adm. protection civile 161.390.00		155,900.00	-160,000.00	-154,500.00

No Compte	Compte	Commentaires
112.490.05	Imputations admin police administrative	1,42 EPT sont nécessaires pour assumer les missions de police locale, en sus du mandat de prestations avec la PNE
113.319.00	Frais divers	Radars TCS
113.351.00	Mandat de prestations avec la PCN	La police neuchâteloise est toujours mandatée pour effectuer 1'362 heures de travail au profit de la commune. Le coût du policier augmentera en 2012.
113.390.00	Imputations admin police administrative	Voir commentaire 112.490.05



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
112.490.04	Imputation adm. ambulances 491.390.01		25,400.00	-17,800.00	-27,800.00
112.490.05	Imputation Police administrative 113.390.00		183,600.00	-190,900.00	-206,411.85
TOTAL	** SERVICE DE LA SECURITE PUBLIQUE **	718,400.00	718,400.00	0.00	0.00
	Solde net				
113	** POLICE LOCALE **				
113.301.00	Traitements patrouilleurs scolaires	20,800.00		20,300.00	20,104.80
113.303.01	Cotis. AVS/AC Patrouilleurs scolaires	3,100.00		3,000.00	2,866.10
113.305.00	Assurance maladie et accidents Patrouilleurs	200.00		200.00	222.60
113.319.00	Frais divers	2,000.00		1,000.00	866.15
113.351.00	Mandat de prestations avec la PCN	140,000.00		135,000.00	134,260.50
113.365.00	Subvention SPA et sociétés canines	6,000.00		6,000.00	5,000.00
113.390.00	Imputation salaire et frais admistr. 112.490.05	183,600.00		190,900.00	206,411.85
113.410.00	Taxes de permissions tardives		1,000.00	-700.00	-1,250.00
113.436.01	Cotis. AVS/AC Patrouilleurs scolaires		1,300.00	-1,300.00	-1,216.75
113.436.02	Cotis. ANP Patrouilleurs scolaires		200.00	-200.00	-164.75
113.436.04	Part employés ass. maladie-accident		100.00	-100.00	0.00
113.439.00	Récupérations diverses		200.00	0.00	0.00
113.441.00	Part sur les amendes de Police		80,000.00	-70,000.00	-91,941.50
TOTAL	** POLICE LOCALE **	355,700.00	82,800.00	284,100.00	275,159.00
	Solde net		272,900.00		
TOTAL	POLICE	1,074,100.00	801,200.00	284,100.00	275,159.00
	Solde net		272,900.00		
14	POLICE DU FEU				
140	** POLICE DU FEU DE VAL-DE-TRAVERS **				
140.300.01	Frais commission police du feu	12,000.00		12,000.00	6,286.35
140.311.00	Achat mobilier, équipt et mach	500.00		500.00	420.00
140.315.00	Entretien des hydrants	90,000.00		90,000.00	88,523.75

No Compte	Compte	Commentaires
140.331.00	Amortissements	Trois anciennes communes avaient voté des crédits pour la mise à niveau de leurs réseaux d'hydrantes. L'amortissement démarre l'année qui suit la fin des travaux.
141.300.02	Indemnités, cdt, adj, chef mat	Pour appuyer le commandement, 2 responsables seront d'avantage sollicités (désincarcération et responsable Fleurier du CS)
141.318.02	Assurances	Plusieurs véhicules de premier secours sont propriété de l'ECAP. Cette dernière refacture à la commune les primes d'assurance qui la concerne. Le montant en question n'avait pas été budgété en 2011.
141.390.00	Imputations admin centre de secours	Voir commentaire 112.301.00
141.452.00	Participations communales	Le Centre de secours intervient sur les trois communes du Val-de-Travers. Les frais en sont ensuite répartis pour moitié en fonction du nombre d'habitants, et pour moitié en fonction de la valeur d'assurance incendie des bâtiments situés sur le territoire communal.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
140.318.01	Téléphones, radios et divers	1,000.00		1,000.00	57.45
140.331.00	Amortissements	5,400.00		6,000.00	4,450.00
140.352.00	Contribution pour les frais des SIS	61,000.00		61,000.00	60,838.40
140.390.00	Imputation interne salaires et admin. 112.490.00	82,300.00		84,400.00	89,600.00
140.439.00	Produits divers		600.00	-600.00	-860.00
140.461.00	Subventions ECAP		4,000.00	-4,000.00	0.00
TOTAL	** POLICE DU FEU DE VAL-DE-TRAVERS **	252,200.00	4,600.00	250,300.00	249,315.95
	Solde net		247,600.00		
141	** CENTRE DE SECOURS VAL-DE-TRAVERS **				
141.300.01	Soldes pour services de piquet	26,000.00		26,000.00	24,812.00
141.300.02	Indemnités Cdt adj, chef mat	9,000.00		8,000.00	8,000.00
141.300.03	Soldes des pompiers	44,000.00		49,000.00	39,310.00
141.306.00	Equipement des pompiers	40,000.00		40,000.00	45,230.45
141.309.00	Cours et formation	20,000.00		20,000.00	17,333.21
141.309.01	Frais de formation et d'exerci	3,000.00		2,000.00	2,607.50
141.309.02	Visites médicales	2,000.00		1,500.00	502.50
141.311.00	Mobilier, matériel et machines	8,000.00		10,000.00	8,804.45
141.311.01	Location de véhicules à l'ECAP	22,000.00		24,100.00	21,125.00
141.315.00	Entretien du matériel et véhicules	27,000.00		27,000.00	23,068.55
141.318.00	Téléphones, radios et divers	23,000.00		25,000.00	20,591.90
141.318.01	Frais de sinistres	40,000.00		30,000.00	38,171.84
141.318.02	Assurances	9,200.00		600.00	9,140.94
141.390.00	Imputation interne gérance 943.490.00	37,000.00		45,000.00	32,834.52
141.390.01	Imputation interne salaires et admin. 112.490.01	107,700.00		75,500.00	63,900.00
141.436.00	Rembts frais de sinistres		20,000.00	-10,000.00	-44,254.50
141.436.01	Rembts divers et autres recett		1,000.00	-500.00	-1,610.00
141.452.00	Participations communales		36,500.00	-35,000.00	-35,745.06
141.461.00	Subventions cantonales		30,000.00	-20,000.00	-27,286.60
141.461.01	Subventions ECAP s/soldes		25,000.00	-25,000.00	-21,024.36

No Compte	Compte	Commentaires
142.309.01	Frais de formation et exercices	Formation de la relève des chauffeurs poids-lourds
142.311.00	Achat de mobilier, équipement, mach.	Remplacement du seul véhicule transport d'hommes du CSP, après 25 ans de service. Cette acquisition sera subventionnée à 50% (142.461.00).
142.315.00	Entretien, matériel et véhicules	Du matériel ne sera pas remplacé
142.318.02	Assurances	S'agissant d'un service refacturé, outre les assurances sur véhicules et autres assurances spécifiques (machines), le service du feu contribue à une part des primes communales pour la RC, la protection juridique et la couverture des biens meubles.
142.390.01	Imputations admin service du feu	Voir commentaire 112.301.00
142.436.01	Remboursement divers et autres rec	Avec la fusion, du matériel a pu être vendu en 2009 et 2010. Ce ne sera plus le cas à l'avenir
142.452.00	Participations communales	Répartition identique à celle du Centre de secours.
142.461.00	Subventions cantonales	Voir commentaire du 142.311.00



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
141.461.02	Subventions ECAP s/cours		10,000.00	-10,000.00	-10,000.00
TOTAL	** CENTRE DE SECOURS VAL-DE-TRAVERS **	417,900.00	122,500.00	283,200.00	215,512.34
	Solde net		295,400.00		
142	** SERVICE DU FEU VAL-DE-TRAVERS **				
142.300.00	Soldes pour exercices	75,000.00		70,000.00	73,390.00
142.300.01	Indemnités cadres	20,000.00		20,000.00	19,450.00
142.306.00	Equipement des pompiers et autre matériel	30,000.00		35,000.00	8,423.55
142.309.00	Cours et formation	42,000.00		50,000.00	41,576.05
142.309.01	Frais de formation et d'exercices	7,000.00		5,000.00	5,115.45
142.309.02	Visites médicales	2,000.00		2,000.00	1,495.70
142.309.03	Formation Jeunes sap.-pompiers	5,000.00		5,000.00	2,127.00
142.310.00	Journaux et revues	2,000.00		2,000.00	1,452.00
142.311.00	Achat de mobilier, équipements, machines	92,000.00		24,000.00	20,995.35
142.311.01	Location de véhicules à L'ECAP	28,900.00		28,900.00	29,963.00
142.313.00	Matériel de lutte contre l'incendie			0.00	14,649.30
142.315.00	Entretien matériel et véhicules	40,000.00		50,000.00	56,350.40
142.317.00	Frais de déplacement séance externe	100.00		100.00	6.50
142.318.00	Téléphones, radios et divers	24,000.00		30,000.00	20,545.95
142.318.01	Frais de sinistres	60,000.00		60,000.00	76,128.60
142.318.02	Assurances	7,500.00		7,500.00	11,849.45
142.319.00	Cotisations et aides diverses	6,000.00		7,000.00	4,883.00
142.390.00	Imputation interne gérance 943.490.01	95,000.00		92,000.00	93,683.42
142.390.01	Imputation interne salaires et admin. 112.490.02	95,000.00		84,400.00	72,100.00
142.436.00	Remboursement des frais de sinistres		10,000.00	-7,000.00	-25,965.50
142.436.01	Remboursement divers et autres recettes		2,000.00	-6,000.00	-4,587.60
142.452.00	Participations communales		61,200.00	-58,600.00	-79,240.96
142.461.00	Subventions cantonales		53,000.00	-17,500.00	-26,894.35
142.490.00	Imputation interne manifestations 350.390.00		10,000.00	-14,000.00	-19,982.50

No Compte	Compte	Commentaires
161.308.00	Personnel temporaire	Concerne en particulier le service de conciergerie de la construction protégée de Couvet.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	** SERVICE DU FEU VAL-DE-TRAVERS ** Solde net	631,500.00	136,200.00 495,300.00	469,800.00	397,513.81
TOTAL	POLICE DU FEU Solde net	1,301,600.00	263,300.00 1,038,300.00	1,003,300.00	862,342.10
15	DEFENSE NATIONALE MILITAIRE				
151	** STAND DE TIR **				
151.314.00	Entretien des stands et cibles	700.00		700.00	201.75
151.316.00	Conventions installations de tir	3,200.00		3,200.00	3,200.00
TOTAL	** STAND DE TIR ** Solde net	3,900.00	0.00 3,900.00	3,900.00	3,401.75
TOTAL	DEFENSE NATIONALE MILITAIRE Solde net	3,900.00	0.00 3,900.00	3,900.00	3,401.75
16	DEFENSE NATIONALE CIVILE				
160	** DEFENSE NATIONALE CIVILE **				
160.352.00	Part communale à OPC	152,000.00		152,000.00	152,096.00
160.352.01	Part financière au COP Couvet	31,000.00		31,000.00	30,769.00
160.390.00	Imputation interne gérance 943.490.02			0.00	66,893.39
TOTAL	** DEFENSE NATIONALE CIVILE ** Solde net	183,000.00	0.00 183,000.00	183,000.00	249,758.39
161	** OPC PROTECTION CIVILE REGIONALE **				
161.308.00	Personnel temporaire	800.00		2,000.00	456.65
161.309.00	Cours, exercices et formation	13,000.00		13,000.00	10,365.95
161.311.00	Achat mobilier et machines	2,500.00		2,300.00	2,769.00
161.311.01	Frais de véhicules	6,000.00		6,000.00	4,351.80

No Compte	Compte	Commentaires
161.390.00	Imputations admin protection civile	Voir commentaire 112.490.03
161.436.00	Remboursement divers et autre recettes	Plusieurs locations de la construction protégée de Couvet sont prévues en 2012. Il est toutefois difficile de prévoir toutes les demandes à l'avance.
161.436.02	Facturation des interventions au profit de la collectivité(IPPC)	3 IPPC prévues en 2012 (VVT, DEFI VDT et service forestier)



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
161.313.00	Achat de matériel	6,000.00		5,400.00	5,619.26
161.315.00	Entretien du matériel	3,000.00		3,000.00	4,612.62
161.318.00	Frais de téléphone, radio et divers	6,000.00		6,000.00	5,533.90
161.318.01	Frais de sinistres	2,000.00		2,000.00	901.05
161.318.02	Cotisations et frais divers	500.00		500.00	48.00
161.318.03	Assurances	1,900.00		1,900.00	1,803.80
161.390.00	Imputation interne salaires et admin. 112.490.03	155,900.00		160,000.00	154,500.00
161.390.01	Imputation interne gérance 943.490.18	24,000.00		23,000.00	17,176.08
161.436.00	Remboursements divers et autres recettes		1,500.00	0.00	-3,623.15
161.436.02	Fact interventions profit collectivité (IPPC)		5,000.00	-3,500.00	-1,679.05
161.436.04	Facturation frais de sinistres		2,000.00	-2,000.00	-1,448.15
161.451.00	Participation du canton		181,100.00	-187,600.00	-169,344.76
161.460.00	Subvention OFPP		5,600.00	-5,600.00	-5,600.00
161.461.00	Part. cantonale sur salaires		26,400.00	-26,400.00	-26,443.00
TOTAL	** OPC PROTECTION CIVILE REGIONALE **	221,600.00	221,600.00	0.00	0.00
	Solde net				
TOTAL	DEFENSE NATIONALE CIVILE	404,600.00	221,600.00	183,000.00	249,758.39
	Solde net		183,000.00		
TOTAL	SECURITE PUBLIQUE	2,986,200.00	1,493,200.00	1,451,200.00	1,340,398.49
	Solde net		1,493,000.00		



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION				
20	ECOLE ENFANTINE				
200	** ECOLE ENFANTINE **				
200.301.00	Corresp. administratif Ecole enfantine			0.00	67.70
200.301.01	Responsable du matériel Ecole enfantine			0.00	192.00
200.302.00	Trait. Corps enseignant			925,000.00	894,851.25
200.302.01	Primes de fidélité			7,300.00	0.00
200.302.02	Appui pédagogique			15,000.00	15,931.00
200.302.03	Traitements remplaçants non subventionnés			2,000.00	2,599.90
200.302.04	Traitements remplaçants subventionnés			1,600.00	1,688.30
200.303.00	Ch. soc. AVS,. Ecole enfantine			138,000.00	130,449.90
200.304.00	Cotis. CPE Ecole enfantine			171,000.00	143,616.00
200.304.01	Cotis. Caisse de remplacement Ecole enf.			15,000.00	13,563.60
200.305.01	Assurance maladie et accidents			6,500.00	6,478.10
200.311.00	Achat mobilier et équipement			4,000.00	5,321.90
200.317.00	Courses scolaires			3,000.00	2,520.00
200.318.00	Assurance accidents des élèves			500.00	500.00
200.318.01	Transports d'élèves			0.00	10,920.25
200.319.00	Frais divers			5,000.00	5,299.20
200.319.02	Matériel d'enseignement			11,000.00	11,825.00
200.352.00	Ecolages à diverses écoles enfantines			6,000.00	11,434.00
200.361.00	Gestion dossiers enseignants			1,400.00	1,680.00
200.390.00	Imputation interne gérance 943.490.03			170,000.00	182,535.29
200.436.00	Cotis. AVS/AC Ecole enfantine			-58,000.00	-55,316.80
200.436.01	Cotis. CPE Ecole enfantine			-71,000.00	-62,967.80
200.436.02	Cotis. Caisse de remplacement Ecole enf.			-5,000.00	-5,001.55
200.436.05	Cotis. AVS/AC Corresp. administratif			0.00	-4.10
200.436.06	Cotis. AVS/AC Resp. matériel			0.00	-11.40
200.436.07	Part employés ass. maladie-accident Corps enseigna			-9,000.00	-7,978.15
200.436.08	Part employés ass. maladie-accident Remplaçants			0.00	-259.45

No Compte	Compte	Commentaires
210.301.02	Traitement personnel adm.	Le passage de la gestion de la seule Ecole secondaire à l'entier des élèves de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau – 550 élèves à 1350 élèves – dès la rentrée scolaire 2009-2010 ainsi que la création du cercle scolaire en août 2011 – prise en compte des écoles des Verrières et de la Côte-aux-Fées – ont nécessité une augmentation des forces administratives au sein de la Direction de l'Ecole. Ainsi, le secrétariat de l'Ecole JJR, aujourd'hui est désormais configuré de manière à assurer les charges nouvelles qui lui incombent – CLOEE, gestion du matériel, ... - . Il est aujourd'hui organisé de manière optimale afin de décharger la Direction de tâches administratives parasitant sa charge de gestion pédagogique notamment.
210.301.03	Direction école	Suite aux départs de deux de ses membres, la Direction de l'Ecole JJR a été reconstituée en la configurant à la lumière des normes établies par le DECS en matière d'encadrement. Le temps d'enseignement de chacun des membres de la direction de l'Ecole a ainsi pu être réduit de manière à concentrer l'activité sur la gestion de l'Ecole proprement dite.
210.301.07	Traitements USESS	Avec son statut de ville, Val-de-Travers ne peut plus bénéficier des services de l'assistante d'inspection chargée de la mise en œuvre des modalités d'aides pour les élèves en difficultés. Grâce aux bonnes relations avec le Service de l'enseignement obligatoire, la Commune est parvenue à surseoir à cette décision jusqu'en août 2011. Ainsi, la réflexion relative à la création d'une unité chargée de mettre en œuvre cette action a pu être menée sereinement avec et autour de la présence du conseiller socio-éducatif œuvrant depuis de nombreuses années au sein de l'Ecole secondaire. Aujourd'hui, la double prise en charge des élèves en difficulté – difficultés d'apprentissage et troubles du comportement – est placée sous la responsabilité de deux personnes au sein de l'Unité socio-éducative et de santé scolaire. Ainsi, l'Ecole dispose d'une structure élaborée et organisée afin de répondre aux besoins du cercle scolaire du Val-de-Travers.
210.302.00	Trait. Corps enseignant	La baisse démographique subie depuis plusieurs années continue d'engendrer des effets dans l'organisation des classes. A cela, la nécessité de configurer les classes dans le respect de l'arrêté de subventionnement du DECS et de notre Règlement de l'Ecole JJR, dans la perspective de la mise en œuvre de plusieurs mesures liées à HarmoS nécessitent une réflexion profonde en matière organisationnelle. De surcroît, la nécessité de « lisser » quelque peu les effectifs est bien réelle. Le manque de linéarité des effectifs au travers des degrés engendrent des regroupements absolument nécessaires.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
200.452.00	Ecolages versés par d'autres communes			-2,000.00	-2,625.00
200.461.00	Subventions cantonales			-496,000.00	-502,978.00
200.461.01	Subvention transports d'élèves			-6,000.00	-5,460.00
TOTAL	** ECOLE ENFANTINE **	0.00	0.00	835,300.00	798,871.14
	Solde net				
TOTAL	ECOLE ENFANTINE	0.00	0.00	835,300.00	798,871.14
	Solde net				
21	ECOLEES PUBLIQUES				
210	** ECOLE OBLIGATOIRE **				
210.301.00	Traitement correspondants administratifs	7,000.00		7,000.00	6,743.80
210.301.02	Traitement personnel adm.	174,500.00		0.00	0.00
210.301.03	Direction école	434,500.00		130,000.00	134,291.45
210.301.04	Permanence pédagogique			0.00	24,598.40
210.301.05	Traitement personnel Entretien	242,000.00		0.00	0.00
210.301.06	Traitement bibliothécaire	40,500.00		0.00	0.00
210.301.07	Traitements USESS	107,000.00		0.00	0.00
210.302.00	Trait. Corps enseignant	9,899,000.00		3,261,000.00	3,332,025.90
210.302.01	Traitements remplaçants non subventionnés			12,000.00	7,549.50
210.302.02	Primes de fidélité	79,700.00		22,400.00	0.00
210.302.04	Soutien pédagogique			281,000.00	315,153.00
210.302.05	Appui pédagogique			223,000.00	193,129.65
210.302.06	Traitements remplaçants subventionnés	53,600.00		25,000.00	19,425.00
210.302.08	Traitements non subventionnés	29,000.00		0.00	0.00
210.303.00	Charges AVS	1,628,000.00		555,000.00	550,449.50
210.303.01	Ch. soc. AVS Permanence pédagogique			0.00	3,506.70
210.303.03	Ch. soc. AVS,. remplaçants			1,700.00	1,076.20
210.303.04	Ch. soc. AVS,. direction école primaire			18,500.00	19,928.30
210.304.00	Cotisations Caisse de pensions	2,067,900.00		680,000.00	632,022.20

No Compte	Compte	Commentaires
210.309.00	Formation et perfectionnement	Depuis 2009, l'Ecole JJR organise un séminaire pédagogique d'une journée sous le titre de « Carrefour pédagogique ». L'option de créer une ligne budgétaire y relative a été prise par souci de clarté et de désenchevêtrement.
210.318.06	Assurances diverses	Ce poste enregistre la prime pour une assurance accident complémentaire des élèves et la part des écoles aux primes des assurances communales générales, telles que la responsabilité civile, la protection juridique et les biens mobiliers.
210.318.08	Assurances et taxes bus scolaire	L'un des bus utilisés pour le transport d'élèves appartient à la commune.
210.318.10	Transport d'élèves montagne	La question du transport des élèves de la montagne est actuellement débattue au sein d'un groupe de travail placé sous l'égide du Conseil communal. Pour mémoire, le Conseil communal avait été prié par la CGF de dégager des solutions nouvelles afin de tenter de limiter les coûts dans le respect des obligations légales. Le budget 2012 a été élaboré sur la base des coûts de l'année 2011.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
210.304.01	Cotisations caisse de remplacement	101,000.00		60,000.00	58,611.80
210.304.02	Cotis. CPE direction école primaire			26,000.00	18,632.70
210.305.00	Cotisations ass. Maladie-accid	108,000.00		0.00	0.00
210.305.02	Assurance maladie et accidents Corps Enseignant			27,000.00	27,588.90
210.305.03	Assurance maladie et accidents Direction école pri			800.00	994.20
210.305.04	Perfectionnement			7,500.00	0.00
210.309.00	Formation et perfectionnement	16,500.00		0.00	0.00
210.309.01	Séminaire pédagogique	4,000.00		0.00	0.00
210.310.00	Fournitures et matériel de bureau	3,500.00		0.00	0.00
210.310.02	Achat de livres/bibliothèque	8,500.00		0.00	0.00
210.310.03	Matériel d'enseignement	138,000.00		28,000.00	57,079.75
210.310.06	Publications et annonces	2,000.00		0.00	0.00
210.311.00	Mobilier et équipement	22,000.00		3,000.00	14,546.40
210.311.01	Informatique secrétariat	7,000.00		0.00	0.00
210.315.00	Entretien mobilier et équipement	20,000.00		11,000.00	9,235.35
210.317.00	Courses scolaires	29,000.00		10,000.00	16,575.75
210.317.01	Camps scolaires	237,000.00		92,000.00	216.00
210.317.02	Echanges scolaires	3,000.00		0.00	0.00
210.317.04	Remboursement frais de déplacements	7,000.00		0.00	0.00
210.317.05	Activités culturelles	19,000.00		5,000.00	5,270.80
210.317.06	Activités sportives	29,500.00		12,000.00	0.00
210.317.09	Activités pédagogiques diverses	8,000.00		0.00	0.00
210.318.00	Transports CSR			84,000.00	86,149.45
210.318.01	Frais téléphone	11,000.00		5,000.00	4,866.35
210.318.02	Assurance accidents des élèves	1,500.00		1,500.00	1,325.00
210.318.03	Orthophonie			0.00	12,450.75
210.318.04	Frais de port	3,000.00		0.00	0.00
210.318.06	Assurances diverses	26,100.00		10,600.00	10,262.20
210.318.08	Assurances et taxes bus scolaire	1,100.00		1,700.00	1,629.80
210.318.10	Transport d'élèves montagne	114,000.00		84,000.00	115,129.80

No Compte	Compte	Commentaires
210.319.00	Frais divers	L'année 2012 marquera le 150 ^{ème} anniversaire de l'Ecole secondaire.
210.331.00	Amortissements	L'amortissement des immeubles est inclus dans l'imputation gérance (210.390.00). Ce poste enregistre l'amortissement d'autres biens. En 2012, seule la subvention communale pour la commémoration du centenaire du collège de Saint-Sulpice présentait encore une valeur au bilan.
210.351.00	Part aux établissements spécialisés AI	Les nouvelles directives du DECS relatives au prix de la journée pour les élèves (Augmentation du prix de la journée – passage de Fr. 10.00 à Fr. 35.60 –), directives longtemps réfutées par les autorités des 4 villes du canton, ont été prises en compte pour l'établissement du budget 2012. A cela s'ajoute un nombre toujours croissant d'élèves concernés.
210.390.00	Imputation interne écoles	Compte regroupant désormais les imputations auparavant comptabilisées pour l'école enfantine, les halles de gym et l'école secondaire (200.390.00/210.390.00/210.390.01/212.390.00)
210.390.04	Imputation interne intérêts 940.490.01	Jusqu'en 2011, les intérêts n'étaient imputés qu'à l'école secondaire. L'ensemble des biens consacrés à l'enseignement obligatoire représente une valeur comptable de 5'675'000 francs à l'actif du bilan communal.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
210.318.11	Transport d'élèves organisation	13,000.00		16,000.00	12,272.70
210.318.12	Transports d'élèves CSR	81,000.00		0.00	0.00
210.318.13	Abonnements élèves CVT	215,000.00		0.00	0.00
210.319.00	Frais divers	60,500.00		31,000.00	32,670.30
210.319.01	150ème du collège	30,000.00		0.00	0.00
210.322.02	Frais bancaires et CCP	1,200.00		0.00	0.00
210.331.00	Amortissements	2,000.00		1,000.00	1,000.00
210.351.00	Part aux établissements spécialisés AI	130,000.00		0.00	34,316.40
210.352.00	Participation à autres centres scolaires	50,000.00		0.00	0.00
210.361.00	Gestion dossiers enseignants	26,400.00		9,000.00	7,680.00
210.390.00	Imputation interne gérance 943.490.04	1,544,000.00		475,000.00	551,802.22
210.390.01	Imputation interne gérance (halles) 943.490.05			125,000.00	135,695.33
210.390.02	Imputation interne gérance 943.490.21			0.00	6,379.57
210.390.04	Imputation interne intérêts 940.490.01	198,400.00		0.00	0.00
210.390.05	Imputation interne administration 020.490.01	100,400.00		0.00	0.00
210.422.00	Intérêts actifs		500.00	0.00	0.00
210.436.01	Cotisations AVS/AC écoles		678,000.00	-235,000.00	-228,368.25
210.436.02	Cotisations caisse de pensions écoles		812,500.00	-400,000.00	-273,663.60
210.436.03	Cotisation Caisse de remplacement		51,000.00	0.00	0.00
210.436.04	Cotis. Caisse de rempl. Ecole primaire			-20,100.00	-28,076.95
210.436.05	Cotis. AVS/AC Corresp. administratif			0.00	-408.15
210.436.07	Cotis. AVS/AC Permanence pédagogique			0.00	-1,454.00
210.436.08	Part employés ass. maladie-accident P. Pédagogique			0.00	-120.75
210.436.15	Part employés ass. maladie-accident		132,000.00	-38,000.00	-33,384.10
210.436.16	Cotis. AVS/AC Remplaçants			-800.00	-1,490.65
210.436.21	Cotis. AVS/AC part employé direction école prim.			-8,000.00	-8,159.65
210.436.22	Cotis. CPE part employé direction école primaire			-11,000.00	-10,441.80
210.436.23	Part employés ass. maladie-accident Direction EP			-1,200.00	-1,138.75
210.436.24	Remboursements divers		4,000.00	0.00	-3,601.40
210.436.30	Participation des parents aux camps		101,000.00	-36,000.00	0.00

No Compte	Compte	Commentaires
210.452.00	Ecolages versés par d'autres communes	Ce poste enregistre la part des communes de la Côte-aux-Fées, des Verrières et de la Brévine pour leurs écoliers du secondaire, ainsi que la contribution des deux premières au cercle scolaire mis en place pour répondre à la nouvelle organisation scolaire cantonale.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
210.436.31	Participation J+S/camp		15,000.00	0.00	0.00
210.436.32	Participation parents EFA		15,000.00	0.00	0.00
210.451.00	Ecolages versés par d'autres cantons		14,000.00	0.00	0.00
210.452.00	Ecolages versés par d'autres communes		746,000.00	-6,000.00	-4,500.00
210.452.03	Transp. élèv.fact. à autres communes		21,000.00	-12,000.00	-38,798.95
210.461.00	Subventions cantonales		4,980,000.00	-1,994,000.00	-2,124,259.45
210.461.01	Autres prestations de l'Etat		10,000.00	0.00	0.00
210.461.02	Subvention transports scolaires		63,000.00	-42,000.00	-61,676.70
210.480.00	Prélèvement à la réserve scolaire		20,000.00	-20,000.00	0.00
210.490.00	Imputation interne soutien 212.390.04			-42,000.00	0.00
TOTAL	** ECOLE OBLIGATOIRE **	18,134,300.00	7,663,000.00	3,476,600.00	3,642,737.97
	Solde net		10,471,300.00		
211	** AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES **				
211.351.00	Part aux établissements spécialisés AI			22,000.00	43,871.10
211.352.00	Participations à autres centres secondaires			99,000.00	93,645.30
TOTAL	** AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES **	0.00	0.00	121,000.00	137,516.40
	Solde net				
212	** COLLEGE DU VAL-DE-TRAVERS **				
212.301.00	Traitements direction			268,400.00	348,788.15
212.301.02	Traitements personnel administratif			149,300.00	159,213.90
212.301.03	Traitements concierges/aides			243,200.00	228,208.90
212.301.05	Traitement bibliothécaire			39,400.00	43,000.45
212.302.00	Traitements subv. personnel enseignant			5,226,300.00	5,247,288.30
212.302.01	Traitements non subv. pers. ens.			25,000.00	25,615.50
212.302.02	Primes de fidélité pers. enseignant			50,000.00	8,566.60
212.302.04	Traitements remplaçants subventionnés			27,000.00	15,854.70
212.302.05	Traitements remplaçants non subventionnés			15,000.00	8,190.75
212.302.06	Traitements non subv. conseiller socio-éducatif			56,900.00	42,501.95



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
212.303.00	Ch. soc. AVS, Enseignants			467,000.00	291,209.85
212.303.01	ALFA			0.00	116,909.90
212.303.02	AC			0.00	54,722.25
212.303.03	Ch. soc. AVS, personnel non subventionné			71,200.00	304.85
212.304.00	Cotis. caisse de pensions, Enseignants			544,400.00	640,236.95
212.304.01	Contributions Caisse de Remplacement			56,100.00	54,413.55
212.304.02	Cotis. caisse de pensions, personnel non subventio			102,600.00	0.00
212.305.00	Ass. maladie et accidents, Enseignants			58,000.00	43,520.50
212.305.01	Ass. maladie et accidents, personnel non subventio			13,700.00	0.00
212.309.00	Cours de perfectionnement			9,000.00	6,751.60
212.310.01	Matériel d'enseignement			99,000.00	114,153.35
212.310.17	Bibliothèque			8,500.00	8,494.50
212.310.19	Fournitures de bureau			3,500.00	1,640.50
212.310.21	Publications, annonces			2,000.00	2,163.80
212.311.00	Achat mobilier et équipement			15,000.00	20,842.45
212.311.01	Informatique (secrétariat)			7,000.00	6,497.45
212.315.00	Entretien mob. et équipement			15,000.00	11,915.70
212.317.00	Courses			16,000.00	15,679.20
212.317.01	Camps de ski et autres			145,000.00	132,322.15
212.317.20	Joutes			2,500.00	2,542.10
212.317.21	Echanges scolaires			3,000.00	648.20
212.317.22	Activités du collège			6,000.00	5,785.20
212.317.23	Frais de déplacement			7,000.00	2,561.20
212.317.26	Activités sportives			15,000.00	2,821.00
212.318.00	Activités culturelles			12,000.00	10,169.15
212.318.03	Autres transports d'élèves			12,000.00	8,480.55
212.318.04	Ports			3,000.00	4,948.90
212.318.05	Téléphones, taxes			8,000.00	7,721.80
212.318.07	Assurances			14,700.00	15,151.48
212.318.08	Abonnements transports d'élèves			215,000.00	208,090.70



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
212.319.00	Cotisations			500.00	430.00
212.319.01	Autres frais d'exploitation			24,000.00	44,992.90
212.322.02	Frais bancaires et CCP			1,200.00	933.80
212.331.01	Amort. équip. mob. Machines			3,500.00	35,149.73
212.361.00	Gestion dossiers enseignants			16,000.00	0.00
212.390.00	Imputation interne gérance 943.490.06			615,000.00	676,373.49
212.390.01	Imputation interne intérêts 940.490.01			86,000.00	78,700.00
212.390.02	Imputation interne administration 020.490.01			52,100.00	34,800.00
212.390.03	Imputation interne Médecine scolaire 460.490.00			35,000.00	32,800.00
212.390.04	Imputation interne soutien 210.490.00			42,000.00	0.00
212.429.00	Autres recettes			-2,000.00	-4,132.95
212.429.02	Subventions J+S/camps			-15,000.00	-13,081.00
212.429.05	Intérêts actifs			-2,000.00	-107.70
212.433.01	Part. parents EFA			-15,000.00	-14,413.90
212.436.00	Part. parents pour camps scolaires			-65,000.00	-66,075.00
212.436.01	Cotis. AVS/AC, personnel non subventionné			-30,000.00	-27,838.75
212.436.02	Cotis. caisse de pensions, personnel non subventio			-42,800.00	-30,578.20
212.436.03	Part employés mal.-acc. personnel non subventionné			-5,900.00	-57,907.00
212.436.21	APG			-10,000.00	-1,513.05
212.436.22	Remboursements divers			-500.00	-60.30
212.436.23	Participation parents sur DS			-14,000.00	-10,617.00
212.436.26	Rbt div. ass. s/sal. non subventionnés			0.00	-17,626.35
212.451.00	Ecolages versés par d'autres cantons			-10,000.00	-3,750.00
212.452.00	Participations des communes			-655,900.00	-611,234.85
212.461.00	Subventions ordinaires			-2,631,800.00	-2,765,843.30
212.461.06	Autres prestations de l'Etat			-10,000.00	-90,432.50
TOTAL	** COLLEGE DU VAL-DE-TRAVERS **	0.00	0.00	5,397,100.00	5,106,896.10
	Solde net				
213	** ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES **				

No Compte	Compte	Commentaires
213.352.00	Participations (Lycée artistique)	Cette participation a été interrompue au terme de l'année scolaire 2010-2011. Par conséquent, il n'y a plus de charges dès la rentrée scolaire 2011-2012.
219.318.04	Jardin Malin – parascolaire -	Les devoirs surveillés placés jusqu'ici sous l'égide de l'Ecole secondaire sont désormais placés sous la responsabilité de la société Jardin Malin Sàrl, par souci de cohérence et d'unité de vue en matière de prise charge parascolaire. Le coût de cette prestation d'environ 30'000 francs s'ajoute au coût des autres services parascolaires.
239.361.00	Fonds de formation CCNC	La contribution est désormais perçue sur la masse salariale plutôt que sur le nombre d'employés.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
213.352.00	Participations (Lycée artistique)			8,000.00	9,625.15
TOTAL	** ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES **	0.00	0.00	8,000.00	9,625.15
	Solde net				
219	** ACCUEIL PARASCOLAIRE **				
219.318.00	Foyer scolaire			45,000.00	0.00
219.318.01	Permanence pédagogique			30,000.00	0.00
219.318.02	Cantine scolaire			25,000.00	0.00
219.318.04	Jardin Malin - parascolaire -	130,000.00		0.00	0.00
TOTAL	** ACCUEIL PARASCOLAIRE **	130,000.00	0.00	100,000.00	0.00
	Solde net		130,000.00		
TOTAL	ECOLES PUBLIQUES	18,264,300.00	7,663,000.00	9,102,700.00	8,896,775.62
	Solde net		10,601,300.00		
23	FORMATION PROFESSIONNELLE				
239	** FORMATION PROFESSIONNELLE **				
239.361.00	Fonds de formation CCNC	9,500.00		12,000.00	11,585.00
239.451.00	Allocations Fonds de formation FFPP		2,000.00	-2,000.00	0.00
TOTAL	** FORMATION PROFESSIONNELLE **	9,500.00	2,000.00	10,000.00	11,585.00
	Solde net		7,500.00		
TOTAL	FORMATION PROFESSIONNELLE	9,500.00	2,000.00	10,000.00	11,585.00
	Solde net		7,500.00		
29	AUTRES TACHES D'ENSEIGNEMENT				
291	** AUTRES TACHES D'ENSEIGNEMENT **				
291.317.00	Foyer scolaire			0.00	46,254.85



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	** AUTRES TACHES D'ENSEIGNEMENT ** Solde net	0.00	0.00	0.00	46,254.85
TOTAL	AUTRES TACHES D'ENSEIGNEMENT Solde net	0.00	0.00	0.00	46,254.85
TOTAL	ENSEIGNEMENT - FORMATION Solde net	18,273,800.00	7,665,000.00 10,608,800.00	9,948,000.00	9,753,486.61



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
3	CULTURE LOISIRS SPORTS				
30	CULTURE				
300	** BIBLIOTHEQUE **				
300.301.00	Trait. Bibliothécaires	17,300.00		16,300.00	16,351.00
300.303.00	Ch. soc. AVS,. Bibliothécaires	2,600.00		2,400.00	2,331.00
300.305.00	Assurance maladie et accidents	200.00		200.00	270.00
300.310.00	Achat de livres	10,000.00		10,000.00	10,176.50
300.315.00	Entretien du mobilier	500.00		500.00	0.00
300.315.01	Maintenance du système informatique	1,300.00		1,500.00	1,291.20
300.318.02	Frais de ports	200.00		500.00	0.00
300.318.03	Bibliobus	54,000.00		54,000.00	40,648.25
300.319.00	Frais divers	1,500.00		500.00	2,369.00
300.390.00	Imputation interne gérance 943.490.08			0.00	20,558.59
300.436.00	Cotis. AVS/AC Bibliothécaires		1,100.00	-1,000.00	-988.65
300.436.01	Frais de rappels		100.00	-500.00	0.00
300.436.02	Part employés ass. maladie-acc		200.00	-200.00	-55.80
300.461.00	Subvention cantonale		3,500.00	-3,500.00	-5,500.00
TOTAL	** BIBLIOTHEQUE **	87,600.00	4,900.00	80,700.00	87,451.09
	Solde net		82,700.00		
301	MUSEES				
301.365.00	Subventions à Musée Régional	33,000.00		33,000.00	32,592.00
301.365.01	Subventions à Musée Rousseau	5,000.00		5,000.00	5,000.00
TOTAL	MUSEES	38,000.00	0.00	38,000.00	37,592.00
	Solde net		38,000.00		
309	** AUTRES TACHES CULTURELLES **				
309.314.00	Fonds Duval	10,000.00		10,000.00	3,000.00
309.365.01	Subvention au Centre culturel	22,000.00		22,000.00	21,728.00



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	** AUTRES TACHES CULTURELLES ** Solde net	32,000.00	0.00 32,000.00	32,000.00	24,728.00
TOTAL	CULTURE Solde net	157,600.00	4,900.00 152,700.00	150,700.00	149,771.09
34	SPORTS				
340	** PATINOIRE **				
340.315.01	Entretien mat. mob. machines Patinoire			0.00	326.35
340.390.01	Imputation interne gérance (patinoire) 943.490.10			0.00	267,997.98
TOTAL	** PATINOIRE ** Solde net	0.00	0.00	0.00	268,324.33
342	** PISCINE DES COMBES **				
342.301.00	Traitements			30,000.00	113,908.10
342.303.00	Ch. soc. AVS,. Piscine des Combes			4,400.00	16,238.40
342.304.00	Cotis. CPE Piscine des Combes			4,900.00	15,686.90
342.305.00	Assurance maladie et accidents			300.00	1,261.90
342.310.00	Administration et frais de bureau			1,000.00	765.20
342.312.00	Electricité			15,000.00	0.00
342.312.01	Eau			8,000.00	7,964.20
342.312.02	Eau, produits de traitement			20,000.00	21,551.45
342.312.03	Eau, climatisation (gaz)			10,000.00	13,497.35
342.314.00	Entretien Piscine (travaux divers)			5,000.00	5,439.25
342.314.01	Entretien pelouse			5,000.00	5,077.10
342.316.00	Aspirateur			3,000.00	3,697.35
342.316.01	Tondeuse à gazon			1,000.00	2,101.85
342.316.02	Machinerie			4,000.00	267.90
342.318.00	Assurances			1,600.00	1,600.75
342.318.01	Sécurité			1,000.00	2,553.45

No Compte	Compte	Commentaires
343.301.00	Salaires	<p>Ce poste comprend désormais les traitements du CSR, de la Piscine des Combes et des auxiliaires. Le poste « Traitement » de la Piscine des Combes avait été sous-évalué pour l'exercice 2011, compte tenu de la nécessité qu'il y eu d'engager un garde-bain (Fr. 25'000.-) et de la prise en compte du traitement de la tenancière de la buvette (Fr. 25'000.-). Ce dernier point, compensé par des recettes à hauteur identique, nécessitera réflexion afin de savoir s'il ne convient pas d'externaliser complètement la gestion de la buvette. Au surplus, les nouvelles classifications de deux collaborateurs-trices génèrent une augmentation (Fr. 16'000.-). Enfin, la suppression du poste de « chef-technique » engendre le versement d'indemnités s'ajoutant à son salaire, à hauteur de Fr. 40'000.-.</p> <p>Quand bien même le budget 2012 aurait pu prévoir une augmentation de Fr. 106'000.-, elle ne sera en réalité que de Fr. 62'000.-. Dès lors, ce sont près de Fr. 40'000.- qui ont été récupérés au travers de ces mutations – ratio entre budget 2011 Fr. 1'083'000.- et budget 2012 Fr. 1'145'000.-.</p>
343.301.01	Salaires cours	Cette ligne budgétaire concerne l'ensemble des traitements versés aux personnes dispensant des cours payants dans le cadre du CSR.
343.309.00	Frais de formation	Montant nécessaire à la formation des garde-bains et des réceptionnistes.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
342.318.02	Téléphones			2,000.00	1,581.60
342.319.00	Dépenses diverses			3,000.00	13,826.37
342.319.01	Buvette, divers			2,000.00	1,128.05
342.331.00	Amortissements			87,700.00	87,700.00
342.390.01	Imputation interne gérance 943.490.19			0.00	17,817.75
342.434.00	Entrées Piscine			-130,000.00	-88,974.50
342.434.01	Buvette, location			-4,700.00	0.00
342.434.02	Douches			-500.00	-508.50
342.434.03	Recettes publicité			-6,400.00	-6,400.00
342.436.00	Cotis. AVS/AC Piscine des Combes			-1,900.00	-5,917.65
342.436.01	Cotis. CPE Piscine des Combes			-2,000.00	-6,593.50
342.436.02	Part employés ass. maladie-accident			-400.00	-1,032.75
342.436.03	Rbt div. ass. s/sal. Piscine des Combes			0.00	-8,855.00
342.439.00	Recettes diverses			0.00	-170.75
TOTAL	** PISCINE DES COMBES **	0.00	0.00	63,000.00	215,212.27
	Solde net				
343	** CENTRE SPORTIF DU VAL-DE-TRAVERS **				
343.301.00	Salaires	1,135,000.00		1,039,500.00	979,862.03
343.301.01	Salaires cours	10,000.00		14,400.00	104,860.15
343.303.00	Ch. soc. AVS,..	159,000.00		152,500.00	155,062.70
343.304.00	Cotisations CPE	210,000.00		246,200.00	140,665.85
343.305.00	Assurance maladie et accidents	24,000.00		17,100.00	12,050.10
343.305.01	Assurance maladie et accidents Surveillants	500.00		800.00	0.00
343.309.00	Frais de formation	10,000.00		0.00	0.00
343.310.00	Fournitures de bureau, imprimés, etc	1,000.00		0.00	0.00
343.310.01	Annonces			1,000.00	0.00
343.310.02	Envois postaux	3,000.00		2,000.00	3,322.23
343.313.00	Pharmacie			200.00	299.35
343.313.01	Commissions cartes de crédit	1,200.00		1,200.00	0.00

No Compte	Compte	Commentaires
343.315.01	Cartes	Montant revu à la hausse compte tenu du nouveau système de billetterie utilisé désormais au CSR et à la Piscine des Combes.
343.318.04	Assurance machines	Les assurances communales ne sont pas réparties sur le chapitre des sports. Seules les primes spécifiques pour les installations de la piscine des Combes et du Centre sportif sont comptabilisées sous cette rubrique.
343.331.01	Amortissement mobilier	La plus grande part de cette somme provient des travaux de rénovation de la piscine des Combes. Les installations du Centre sportif sont intégrées comptablement au bâtiment, leur amortissement est donc inclus dans l'imputation de la gérance.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
343.314.00	Frais d'entretien de l'immeuble	2,000.00		0.00	0.00
343.314.01	Frais d'entretien de l'extérieur	42,000.00		45,000.00	40,455.20
343.314.02	Frais d'entretien piscine	111,000.00		50,000.00	60,176.30
343.315.00	Entretien mobilier, machines yc produits	22,000.00		16,000.00	11,274.95
343.315.01	Cartes	20,000.00		10,000.00	7,573.55
343.315.02	Manifestations	3,000.00		3,000.00	3,633.45
343.316.00	Loyer chambres PC	8,000.00		8,000.00	5,660.00
343.316.01	Achat de repas	180,000.00		180,000.00	147,470.70
343.316.02	Taxes de séjour	2,000.00		2,000.00	0.00
343.316.03	Salle de conférences	5,000.00		4,000.00	5,410.00
343.316.05	Entretien fitness			1,000.00	0.00
343.316.06	Blanchissage			1,300.00	0.00
343.317.00	Achats boutique	30,000.00		30,000.00	36,730.20
343.317.01	Frais d'entretien d'hébergement			1,500.00	1,859.55
343.318.04	Assurance machines	7,800.00		6,200.00	3,315.65
343.318.07	Frais de formation			3,000.00	2,503.50
343.318.09	Télécommunications	7,000.00		5,000.00	5,635.12
343.318.10	Maintenance informatique			0.00	11,577.75
343.318.11	Publicité	25,000.00		20,000.00	13,879.75
343.319.00	Frais divers	20,000.00		10,000.00	20,533.15
343.319.01	TVA impôt préalable non récupérable			25,000.00	0.00
343.319.90	Charges PPE CSR	95,000.00		78,000.00	79,224.30
343.331.01	Amortissements	90,400.00		2,700.00	2,700.00
343.390.00	Imputation interne gérance 943.490.11	371,500.00		0.00	332,644.08
343.390.02	Imputation interne administration 020.490.08	47,800.00		0.00	0.00
343.420.00	Intérêts actifs			0.00	-34.35
343.434.00	Entrées piscines		445,000.00	-250,000.00	-230,114.32
343.434.01	Entrées wellness + solarium			-35,000.00	-26,267.16
343.434.02	Location chambres PC		110,000.00	-110,000.00	-84,021.24
343.434.03	Entrées fitness			-30,000.00	0.00

No Compte	Compte	Commentaires
343.469.02	Dons et produits divers	L'Office du tourisme a été déplacé à Noiraigue.
344.312.00	Entretien terrains de foot	Ce poste comprend les coûts des entretiens des terrains de football dont l'entretien nous incombe, soit le terrain des Sugits et celui utilisé par le FC Couvet. Contrat de Fr. 7'600.00 chaque année. Début du contrat en 2009. Fin du contrat en 2015.+ frais terrain de Couvet Fr. 6'000.00 et frais SEVT pour Fr. env. 4'500.00 chaque année.
344.314.00	Entretien salles de gym	Les salles de gymnastique font l'objet d'un contrat de maintenance-sécurité. A cela s'ajoutent quelques coûts relatifs au remplacement de matériel usagé.
344.452.00	Part. des communes à Service des sports	Les communes de la Côte-aux-Fées et des Verrières contribuent forfaitairement à la piscine des Combes et au Centre sportif à hauteur de 100 francs par habitant.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
343.434.04	Recettes publicité		6,400.00	0.00	0.00
343.434.06	Ventes à la boutique		40,000.00	-50,000.00	-34,885.28
343.434.07	Locations diverses		13,200.00	0.00	-22,343.90
343.434.08	Location Terrain Extérieurs			0.00	-1,456.20
343.434.09	Location Terrain de Football			-4,000.00	-3,850.90
343.434.12	Location matériel Via Ferrata			-5,000.00	-4,630.00
343.434.14	Entrées cours		35,000.00	-35,000.00	-18,728.47
343.434.15	Location Mur de Grimpe			-4,000.00	-3,465.00
343.435.00	Petit-déjeuner		40,000.00	-40,000.00	-36,832.82
343.435.01	Facturation de pension		140,000.00	-140,000.00	-119,274.56
343.435.70	Taxes de séjour		2,000.00	-2,000.00	-817.95
343.435.80	Prestations diverses		4,000.00	-4,000.00	0.00
343.436.00	Cotis. AVS/AC employés		68,000.00	-64,500.00	-59,389.15
343.436.01	Cotis. CPE employés		88,000.00	-98,800.00	-58,906.35
343.436.02	Part employés ass. maladie-accident		15,000.00	-12,600.00	-11,361.10
343.436.05	Rbt. div. ass. s/sal. Centre sportif			-6,000.00	-15,708.00
343.439.00	Restitutions diverses		6,000.00	-6,000.00	-4,407.20
343.451.00	Dédommagement salaire concierge		34,000.00	-35,000.00	0.00
343.469.02	Dons et produits divers			-12,000.00	-15,770.60
TOTAL	** CENTRE SPORTIF DU VAL-DE-TRAVERS **	2,643,200.00	1,046,600.00	1,032,700.00	1,436,115.06
	Solde net		1,596,600.00		
344	** AUTRES SPORTS **				
344.312.00	Entretien terrains de foot	18,000.00		6,000.00	3,983.15
344.314.00	Entretien salles de gym	15,000.00		12,000.00	8,214.95
344.319.00	Mise en réseau des activités sportives			15,000.00	0.00
344.452.00	Part. des communes à Service des sports		110,000.00	-112,000.00	-110,900.00
344.461.00	Subventions			-10,000.00	0.00
TOTAL	** AUTRES SPORTS **	33,000.00	110,000.00	-89,000.00	-98,701.90
	Solde net	77,000.00			

No Compte	Compte	Commentaires
350.318.01	Abbaye de Fleurier	Depuis trois années, le budget est sous évalué. Compte tenu des directives nouvelles données à la Direction de l'Ecole, le montant a été augmenté.
350.365.05	300 ^{ème} anniv. Mines d'asphalte	Les Mines d'Asphalte fêtent le 300 ^{ème} anniversaire de leur exploitation en 2012. Il a été décidé de soutenir les manifestations liées à cet anniversaire.
351.365.00	Subventions aux sociétés	La diminution s'explique par la suppression de la subvention versée au FC Couvet dès lors que nous prenons à notre charge l'entier de l'entretien du terrain sur lequel ce club joue.
351.365.02	Aides spontanées diverses	Ce poste est très légèrement sous-évalué depuis plusieurs années.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	SPORTS	2,676,200.00	1,156,600.00	1,006,700.00	1,820,949.76
	Solde net		1,519,600.00		
35	AUTRES LOISIRS				
350	** MANIFESTATIONS **				
350.318.00	Fête du 24 février	12,000.00		12,000.00	13,907.75
350.318.01	Abbaye de Fleurier	28,000.00		20,000.00	26,256.14
350.318.02	Foire de Couvet	2,300.00		5,000.00	2,201.10
350.365.00	Fête nationale	30,000.00		30,000.00	30,017.49
350.365.01	Carnavallon	10,000.00		10,000.00	3,750.00
350.365.02	DEFI Val-de-Travers	6,000.00		6,000.00	6,000.00
350.365.03	Comptoir du Val-de-Travers	6,000.00		0.00	5,738.55
350.365.04	Môtiers Art en plein air			6,000.00	0.00
350.365.05	300ème anniv. Mines d'asphalte	5,000.00		0.00	0.00
350.365.90	Manifestations locales	30,000.00		35,000.00	20,949.30
350.390.00	Imputation interne sécurité 142.490.00	10,000.00		14,000.00	19,982.50
350.390.01	Imputation interne TP 620.490.04	80,000.00		100,000.00	89,156.00
350.434.00	Facturation de prestatoins pour manif. locales		15,000.00	-13,000.00	-18,409.05
TOTAL	** MANIFESTATIONS **	219,300.00	15,000.00	225,000.00	199,549.78
	Solde net		204,300.00		
351	** SUBVENTIONS COMMUNALES **				
351.365.00	Subventions aux sociétés	54,000.00		60,000.00	45,109.00
351.365.02	Aides spontanées diverses	12,000.00		10,000.00	7,677.30
TOTAL	** SUBVENTIONS COMMUNALES **	66,000.00	0.00	70,000.00	52,786.30
	Solde net		66,000.00		
TOTAL	AUTRES LOISIRS	285,300.00	15,000.00	295,000.00	252,336.08
	Solde net		270,300.00		

No Compte	Compte	Commentaires
390.315.00	Entretien des orgues et horloges	La situation devient préoccupante pour les orgues de notre commune qui nécessitent de plus en plus de travaux d'entretien.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
39	EGLISES				
390	** PAROISSE PROTESTANTE **				
390.315.00	Entretien des orgues et des horloges	20,000.00		15,000.00	18,887.05
390.318.00	Trait. Organistes	12,000.00		11,000.00	12,105.00
390.319.00	Frais divers	500.00		1,000.00	210.80
390.390.00	Imputation interne gérance 943.490.13			0.00	144,715.05
TOTAL	** PAROISSE PROTESTANTE **	32,500.00	0.00	27,000.00	175,917.90
	Solde net		32,500.00		
391	** PAROISSE CATHOLIQUE **				
391.365.00	Subvention à la Paroisse catholique	30,000.00		30,000.00	30,000.00
TOTAL	** PAROISSE CATHOLIQUE **	30,000.00	0.00	30,000.00	30,000.00
	Solde net		30,000.00		
TOTAL	EGLISES	62,500.00	0.00	57,000.00	205,917.90
	Solde net		62,500.00		
TOTAL	CULTURE LOISIRS SPORTS	3,181,600.00	1,176,500.00	1,509,400.00	2,428,974.83
	Solde net		2,005,100.00		



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
4	S A N T E				
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES				
460	** MEDECINE SCOLAIRE **				
460.301.00	Traitements Médecine scolaire	47,500.00		45,000.00	49,079.85
460.303.00	Ch. soc. AVS., Médecine scolaire	7,000.00		5,300.00	6,996.70
460.305.00	Assurance maladie et accidents	500.00		400.00	543.70
460.318.00	Education à la santé	35,000.00		35,000.00	22,559.85
460.318.01	Orthophonie	20,000.00		25,000.00	0.00
460.436.00	Cotis. AVS/AC Médecine scolaire		3,000.00	-2,300.00	-2,642.20
460.436.01	Part employés ass. maladie-accident		600.00	0.00	-45.90
460.490.00	Imputation interne écoles 210.390.03			-35,000.00	-32,800.00
TOTAL	** MEDECINE SCOLAIRE **	110,000.00	3,600.00	73,400.00	43,692.00
	Solde net		106,400.00		
461	** SOINS DENTAIRES **				
461.318.00	Dépistage soins dentaires	20,000.00		20,000.00	29,137.25
461.318.01	Subventions soins dentaires	5,000.00		5,000.00	665.75
TOTAL	** SOINS DENTAIRES **	25,000.00	0.00	25,000.00	29,803.00
	Solde net		25,000.00		
TOTAL	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	135,000.00	3,600.00	98,400.00	73,495.00
	Solde net		131,400.00		
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
470	** CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES **				
470.318.01	Frais contrôle des champignons	2,000.00		2,000.00	1,410.00
470.452.00	Part. des communes aux contrôles champignons		200.00	-200.00	-200.00

No Compte	Compte	Commentaires
490.319.00	Frais divers commissions de salubrité	Certaines interventions de la salubrité publique nécessitent la mise en place d'appareils de mesure. Ces prestations sont refacturées.
491.301.01	Traitements ambulanciers auxiliaires	Remplacement d'une incapacité de travail et d'un congé maternité pour Fr. 38'000.-
491.309.00	Cours et formation	Formation continue du personnel pour Fr. 9'000.-, formation d'un praticien formateur pour Fr. 1'000.-, formations diverses (CEFOCA, management, PHTLS, ...) pour Fr. 7'000.- et reconnaissance fédérale d'un technicien ambulancier pour Fr. 4'000.-.
491.311.02	Frais de formation sap.-pompiers san.	Transfert des soldes des sapeurs-pompiers sanitaires du 141.309.01
491.311.04	Entretien et frais véhicules	Diminution liée à l'acquisition de la nouvelle ambulance (Fr. 34'000.- aux comptes 2009 et Fr. 27'000.- au budget 2011). Cette rubrique demeure toutefois aléatoire avec l'augmentation de la franchise.
491.313.00	Achat de matériel sanitaire	Fr. 30'000.- de dépenses courantes liées aux interventions ordinaires + remplacement d'un défibrillateur vieux de 12 ans qui n'est plus aux normes et acquisition d'une planche de massage cardiaque
491.318.00	Téléphones et radios	Le programme de gestion des alarmes Gari a été entièrement amorti.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	** CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES ** Solde net	2,000.00	200.00 1,800.00	1,800.00	1,210.00
TOTAL	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES Solde net	2,000.00	200.00 1,800.00	1,800.00	1,210.00
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE				
490	** COMMISSION DE SALUBRITE **				
490.319.00	Frais divers commission de salubrité	5,000.00		3,000.00	2,810.00
490.431.00	Emoluments de salubrité		4,000.00	-1,000.00	-2,810.00
TOTAL	** COMMISSION DE SALUBRITE ** Solde net	5,000.00	4,000.00 1,000.00	2,000.00	0.00
491	** SERVICE DE L'AMBULANCE **				
491.301.00	Traitements ambulanciers professionnels	1,268,000.00		1,237,700.00	1,153,389.10
491.301.01	Traitements ambulanciers auxiliaires	96,000.00		48,000.00	64,778.00
491.301.03	Salaire médecin responsable	13,500.00		13,100.00	13,000.20
491.303.00	Ch. soc. AVS, pers. ambulances	199,000.00		188,800.00	175,511.80
491.304.00	Cotis. CPE, pers. ambulances	237,000.00		274,200.00	193,234.50
491.304.01	Cotisations pont AVS	21,100.00		16,700.00	0.00
491.305.00	Assurance maladie et accidents	62,000.00		58,200.00	49,013.70
491.306.00	Equipement et habillement	14,000.00		14,000.00	13,765.70
491.309.00	Cours et formation	21,000.00		15,000.00	32,792.10
491.311.00	Mobilier, matériel et machines	7,000.00		9,000.00	6,103.10
491.311.01	Entretien du matériel	10,000.00		10,000.00	11,580.62
491.311.02	Frais de formation sap.-pompiers sanitaires	15,000.00		10,000.00	9,107.90
491.311.03	Frais administratifs	8,000.00		8,000.00	9,147.85
491.311.04	Entretien et frais véhicules	24,000.00		27,000.00	20,013.20
491.313.00	Achat de matériel sanitaire	80,000.00		50,000.00	26,107.34
491.318.00	Téléphones et radios	28,000.00		51,000.00	44,428.38

No Compte	Compte	Commentaires
491.318.01	Assurances	Ce poste enregistre les assurances des véhicules et la couverture des installations embarquées dans les ambulances à hauteur de 7200 francs. Le solde provient de la répartition des primes RC, protection juridique et biens meubles.
491.319.00	Cotisations et frais divers	Les cotisations se limiteront à la FNSUS, au débriefing et à l'IAS
491.331.00	Amortissement ambulances	L'amortissement de la nouvelle ambulance débutera en 2012.
491.436.00	Facturation des interventions	Un nouveau tarif a été convenu avec SantéSuisse
491.436.06	Rbt. Div. Ass. s/sal. ambulanciers	remboursement de l'APG pour une incapacité de travail et un congé maternité
491.452.00	Participation des communes	Les charges du service d'ambulances sont partagées avec les communes de la Côte-aux-Fées et des Verrières au prorata du nombre d'habitants.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
491.318.01	Assurances	10,400.00		10,400.00	8,811.48
491.318.03	Frais de poursuites	2,000.00		2,000.00	1,547.15
491.319.00	Cotisations et frais divers	5,000.00		8,000.00	10,986.89
491.321.00	Frais de banque	1,000.00		1,000.00	716.95
491.330.00	Pertes sur débiteurs	9,000.00		5,000.00	13,355.00
491.331.00	Amortissement ambulances	15,500.00		0.00	60,000.00
491.390.00	Imputation interne gérance 943.490.14	43,000.00		37,000.00	35,318.15
491.390.01	Imputation interne admin. 112.490.04	25,400.00		17,800.00	27,800.00
491.436.00	Facturation des interventions		462,000.00	-390,000.00	-359,612.18
491.436.01	Rembts divers et autres recettes		2,000.00	0.00	-2,692.75
491.436.02	Particip. de l'HNE au SMUR		287,000.00	-245,000.00	-287,102.95
491.436.03	Cotis. AVS/AC pers. ambulances		84,000.00	-79,700.00	-72,870.55
491.436.04	Cotis. CPE pers. ambulances		99,000.00	-113,900.00	-81,215.70
491.436.05	Part employés ass. maladie-accident Ambulances		16,500.00	-15,700.00	-14,399.15
491.436.06	Rbt. div. ass. s/sal. Ambulanciers		30,000.00	0.00	-2,129.15
491.436.07	Part employés pont AVS		10,500.00	-8,300.00	0.00
491.452.00	Participation des communes		85,400.00	-93,200.00	-88,223.97
491.461.00	Subvention temporaire de l'Etat		330,000.00	-330,000.00	-330,000.00
TOTAL	** SERVICE DE L'AMBULANCE **	2,214,900.00	1,406,400.00	836,100.00	742,262.71
	Solde net		808,500.00		
TOTAL	AUTRES DEPENSES DE SANTE	2,219,900.00	1,410,400.00	838,100.00	742,262.71
	Solde net		809,500.00		
TOTAL	S A N T E	2,356,900.00	1,414,200.00	938,300.00	816,967.71
	Solde net		942,700.00		

No Compte	Compte	Commentaires
540	Crèche communale	Le budget 2012 a été extrêmement difficile à établir en raison du manque d'informations en provenance des instances cantonales en matière de désenchevêtrement entre ce qui est de l'ordre du préscolaire – crèche de 0 à 4 ans – et de l'ordre du parascolaire – 4 à 12 ans -. En effet, les modalités d'application inhérentes à la mise en œuvre de la loi acceptée par le peuple en juin dernier ne sont pas encore en notre possession. Nous avons dès lors été contraint de procéder par simulation et projection, scénario peu confortable.
540.301.00	Trait. Personnel crèche	Malgré la réduction du nombre d'EPT, ce poste subit une hausse due à l'addition de plusieurs raisons – prime de fidélité, traitement d'une apprentie supplémentaire, traitement d'une apprentie au statut particulier (réinsertion professionnelle) dont le traitement est en partie à notre charge-.
540.317.00	Frais de repas crèche	Légère augmentation du nombre de repas fournis due à l'augmentation du nombre d'enfants – le prix du repas n'a pas évolué-.
540.318.00	Assurances	Ce poste est nouveau, car la part des crèches sur les assurances RC et protection juridique était prise en charge par le budget général de la commune.
540.436.03	Rbt div. ass. s/sal crèche	En lien avec le poste 540.301.00



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
5	PREVOYANCE SOCIALE				
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
540	** CRECHE COMMUNALE **				
540.301.00	Trait. personnel crèche	749,000.00		696,000.00	766,104.05
540.303.00	Ch. soc. AVS., Personnel de la crèche	103,000.00		101,200.00	109,555.80
540.304.00	Cotis. CPE Personnel de la crèche	121,000.00		133,100.00	100,486.45
540.305.00	Assurance maladie et accidents	7,600.00		7,500.00	8,513.80
540.309.00	Frais de formation	7,500.00		10,000.00	6,500.00
540.310.00	Mobilier crèches	5,000.00		5,000.00	4,152.30
540.311.00	Matériel éducatif et d'animation	5,000.00		5,000.00	0.00
540.313.00	Pharmacie	2,000.00		1,500.00	0.00
540.313.01	Articles d'hygiène	8,000.00		8,000.00	0.00
540.317.00	Frais de repas crèche	75,000.00		70,000.00	74,789.50
540.318.00	Assurances	1,200.00		0.00	0.00
540.319.00	Frais généraux de la crèche	25,000.00		25,000.00	45,563.25
540.330.00	Pertes sur débiteurs	1,000.00		1,000.00	296.00
540.390.00	Imputation interne gérance 943.490.15	95,000.00		84,000.00	136,714.48
540.390.01	Imputation interne Administration 020.490.02	24,400.00		32,200.00	30,700.00
540.434.00	Factur. parents crèche		350,000.00	-325,000.00	-368,347.67
540.436.00	Cotis. AVS/AC personnel crèche		43,500.00	-42,700.00	-44,061.80
540.436.01	Cotis. CPE personnel crèche		51,000.00	-55,200.00	-41,176.80
540.436.02	Part employés ass. maladie-accident		8,500.00	-8,400.00	-8,058.75
540.436.03	Rbt div. ass. s/sal crèche		27,000.00	0.00	-78,190.45
540.452.00	Part. communes crèche		620,000.00	-620,000.00	-568,823.13
540.461.01	Subv. cantonale crèche		130,000.00	-120,500.00	-139,986.95
TOTAL	** CRECHE COMMUNALE **	1,229,700.00	1,230,000.00	7,700.00	34,730.08
	Solde net	300.00			
541	** CRECHES **				
541.365.00	Part. communale à crèches	620,000.00		620,000.00	569,421.38

No Compte	Compte	Commentaires
542.365.10	Part communale à maison des jeunes	Poste nouveau en lien avec la création du centre de jeunesse.
560.365.01	Aide communale aux logements	Les logements subventionnés sur Val-de-Travers sont les suivants : 10 appartements au Levant 6 – Petit-Clos A, 10 appartements au Levant 4 – Petit-Clos B, 10 appartements au Levant 2 – Petit-Clos C, 10 appartement à l'Hôpital 9a à Fleurier ainsi que 16 appartements au Levant 9/9a à Fleurier. 12 appartements subventionnés à la Rue du Pâquier 5-5a à Saint-Sulpice. La fondation Henchoz à Fleurier est subventionnée à hauteur de CHF 13'000.-.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
541.365.01	Participation à d'autres structures	35,000.00		35,000.00	34,159.40
TOTAL	** CRECHES **	655,000.00	0.00	655,000.00	603,580.78
	Solde net		655,000.00		
542	** AUTRES TACHES PROTECTION JEUNESSE **				
542.365.00	Part. communale à Ateliers pour enfants	4,000.00		4,000.00	3,500.00
542.365.01	Part. communale à Somnambus	5,500.00		5,500.00	5,432.00
542.365.05	Part communale à Noctambus	13,500.00		15,000.00	18,729.00
542.365.10	Part communale à maison des jeunes	50,000.00		0.00	0.00
TOTAL	** AUTRES TACHES PROTECTION JEUNESSE **	73,000.00	0.00	24,500.00	27,661.00
	Solde net		73,000.00		
TOTAL	PROTECTION DE LA JEUNESSE	1,957,700.00	1,230,000.00	687,200.00	665,971.86
	Solde net		727,700.00		
56	ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS				
560	**ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS**				
560.365.01	Aide communale aux logements	40,000.00		30,100.00	39,691.75
560.436.00	Suppléments loyers HLM		1,700.00	-1,700.00	0.00
TOTAL	**ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS**	40,000.00	1,700.00	28,400.00	39,691.75
	Solde net		38,300.00		
TOTAL	ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS	40,000.00	1,700.00	28,400.00	39,691.75
	Solde net		38,300.00		
58	ACTION SOCIALE				
580	AIDE SOCIALE GENERALE				
580.365.00	Subventions à institutions sociales	5,000.00		5,000.00	4,620.30
580.366.00	Course des personnes âgées	14,000.00		12,000.00	14,625.15

No Compte	Compte	Commentaires
581.301.00	Traitements du personnel	Cette augmentation est liée à la création d'un poste de 20% pour l'agence AVS.
581.318.02	Assurances	Seules les assurances RC et protection juridique sont répartie sur le guichet social.
581.452.00	Participation des communes	Les charges du guichet social régional sont partagées avec les communes de la Côte-aux-Fées et des Verrières au prorata du nombre d'habitants.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
580.366.01	Subvention au CORA	33,000.00		33,000.00	32,592.00
TOTAL	AIDE SOCIALE GENERALE	52,000.00	0.00	50,000.00	51,837.45
	Solde net		52,000.00		
581	** PART COMMUNALE A L'AIDE SOCIALE **				
581.301.00	Traitements du personnel	594,000.00		581,600.00	581,022.40
581.303.00	Ch. soc. AVS,. Action sociale	87,000.00		84,900.00	82,828.90
581.304.00	Cotis. CPE Action sociale	113,000.00		113,600.00	82,541.02
581.305.00	Assurance maladie et accidents	6,500.00		6,300.00	6,436.70
581.309.00	Autres charges du personnel	10,000.00		7,000.00	1,043.00
581.311.00	Mobilier, matériel et machines	5,000.00		5,000.00	5,886.20
581.317.00	Frais de déplacements	2,500.00		2,000.00	1,874.65
581.318.01	Téléphones			0.00	77.00
581.318.02	Assurances	1,000.00		1,000.00	834.27
581.319.00	Cotisations et divers	500.00		500.00	180.00
581.351.00	SACSO maintenance informatique	20,500.00		13,500.00	13,409.75
581.361.00	Part communale à l'Aide sociale	3,098,100.00		3,061,000.00	2,789,770.05
581.361.01	Part programmes d'insertion	103,900.00		85,300.00	52,914.00
581.390.00	Imputation interne gérance 943.490.16	35,000.00		35,000.00	39,714.99
581.390.01	Imputation interne Administration 020.490.03	65,100.00		76,300.00	56,400.00
581.436.02	Cotis. AVS/AC Action sociale		37,000.00	-35,900.00	-34,761.55
581.436.03	Cotis. CPE Action sociale		47,000.00	-47,300.00	-40,465.25
581.436.04	Part employés ass. maladie-accident		7,300.00	-7,000.00	-6,914.70
581.451.00	Indemnité agence AVS		19,000.00	-19,000.00	-18,966.00
581.452.00	Participation des communes		61,800.00	-56,800.00	-53,711.80
581.461.00	Subvention cantonale		200,000.00	-204,400.00	-216,925.75
TOTAL	** PART COMMUNALE A L'AIDE SOCIALE **	4,142,100.00	372,100.00	3,702,600.00	3,343,187.88
	Solde net		3,770,000.00		
582	** AIDE EXTRAORDINAIRE AUX CHOMEURS **				

No Compte	Compte	Commentaires
582.361.00	Part communale aux mesures de crise	Le montant a été estimé par les services de l'Etat. Il ne tient pas compte du report de charge d'environ 100'000 francs que se propose de mettre en place le Conseil d'Etat dans ce domaine à partir de 2012.
588.301.00	Traitement du programme d'insertion	Maintien des 2.5 postes d'encadrement avec une adaptation des salaires aux normes cantonales
588.309.00	Autres charges de personnel	Augmentation de ce poste pour financer la formation Access de la responsable de l'administration
588.313.00	Achat de matériel refacturé	Ce compte de charge nous permet d'acheter des matériaux, fournitures, composants électroniques, nécessaires au fonctionnement de nos différents ateliers, nous refacturons ce matériel, dans plusieurs cas avec une marge de bénéfice.
588.434.00	Prestations à des tiers	Ce compte nous permet de refacturer les frais de déplacement, les frais divers, les petites fournitures, le matériel utilisé pour nos chantiers et de la main-d'œuvre dans certaines situations
588.435.00	Ventes	Cette somme correspond a une estimation prudente de ces recettes



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
582.361.00	Part communale aux mesures de crise	629,000.00		623,300.00	520,738.25
TOTAL	** AIDE EXTRAORDINAIRE AUX CHOMEURS **	629,000.00	0.00	623,300.00	520,738.25
	Solde net		629,000.00		
588	PROGRAMME D'INSERTION DU VAL-DE-TRAVERS				
588.301.00	Traitements programme d'insertion	245,000.00		225,200.00	173,406.00
588.303.00	Ch. soc. AVS programme d'insertion	33,700.00		31,100.00	24,720.30
588.304.00	Cotis. CPE programme d'insertion	42,100.00		35,100.00	26,894.40
588.305.00	Assurance maladie et accidents	2,500.00		2,300.00	1,921.00
588.309.00	Autres charges de personnel	3,500.00		1,000.00	3,350.00
588.310.00	Fournitures de bureau			0.00	1,031.60
588.311.00	Mobilier, outillage	10,000.00		10,000.00	5,895.59
588.312.00	Electricité			0.00	178.70
588.313.00	Achat de matériel refacturé	80,000.00		80,000.00	51,344.64
588.315.00	Entretien machines et véhicules	8,600.00		8,600.00	14,477.80
588.316.00	Loyers			0.00	33,630.00
588.317.00	Frais de déplacements	1,000.00		1,000.00	375.80
588.318.00	Honoraires divers	500.00		3,000.00	2,712.10
588.318.01	Assurances	2,300.00		1,800.00	725.30
588.318.02	Téléphones programme d'insertion			0.00	328.85
588.318.03	Maintenance informatique			0.00	17.00
588.318.04	Assurances et taxes véhicules	1,900.00		500.00	0.00
588.319.00	Frais divers	1,800.00		1,800.00	11,584.58
588.380.00	Attribution à réserve Programme d'Insertion			0.00	20,228.69
588.390.00	Imputation interne administration 020.490.07	8,800.00		22,800.00	12,468.10
588.390.01	Imputation interne gérance 943.490.22	36,000.00		35,000.00	0.00
588.434.00	Prestations à des tiers		96,800.00	-96,800.00	-48,672.80
588.435.00	Ventes de matériel EcoVal		25,000.00	-15,000.00	-25,501.15
588.436.00	Cotis. AVS/AC programme d'insertion		14,300.00	-13,100.00	-9,818.80
588.436.01	Cotis. CPE programme d'insertion		17,600.00	-14,700.00	-11,303.95

No Compte	Compte	Commentaires
588.461.00	Subventions cantonales	Selon le contrat de prestation que nous avons avec le service de l'emploi, il est prévu que nous ayons pour 2012, 20 places d'insertion rémunérées à 15624.- Frs la place annuellement.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
588.436.02	Part employés ass. maladie-accident		2,800.00	-2,600.00	-1,991.35
588.461.00	Subventions cantonales		312,500.00	-317,000.00	-288,002.40
588.480.00	Prélèvement à réserve Programme d'Insertion		8,700.00	0.00	0.00
TOTAL	PROGRAMME D'INSERTION DU VAL-DE-TRAVERS	477,700.00	477,700.00	0.00	0.00
	Solde net				
589	AUTRES TACHES D'AIDE SOCIALE				
589.361.00	ALFA Personnes sans activité lucrative	50,000.00		31,300.00	46,530.80
TOTAL	AUTRES TACHES D'AIDE SOCIALE	50,000.00	0.00	31,300.00	46,530.80
	Solde net		50,000.00		
TOTAL	ACTION SOCIALE	5,350,800.00	849,800.00	4,407,200.00	3,962,294.38
	Solde net		4,501,000.00		
59	ACTIONS D'ENTRAIDE				
591	** ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER **				
591.361.00	Coopération au développement	22,000.00		22,000.00	0.00
TOTAL	** ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER **	22,000.00	0.00	22,000.00	0.00
	Solde net		22,000.00		
TOTAL	ACTIONS D'ENTRAIDE	22,000.00	0.00	22,000.00	0.00
	Solde net		22,000.00		
TOTAL	PREVOYANCE SOCIALE	7,370,500.00	2,081,500.00	5,144,800.00	4,667,957.99
	Solde net		5,289,000.00		

No Compte	Compte	Commentaires
620.301.00	Trait. Travaux publics	Ce poste tient compte du départ en retraite du voyer-chef ainsi que de son remplacement.
620.309.00	Équipement du personnel de la voirie	Augmentation du budget afin de pouvoir équiper correctement 2 à 3 employés temporaires par année
620.311.03	Nouvelle signalisation routière	Compte créé pour financer la pose de nouvelle signalisation, selon les décisions rendues par le groupe de circulation ou le Conseil communal
620.314.02	Eclairage public	La baisse de tarif annoncée par le Groupe E et la diminution de la consommation dans les villages de Buttes, Môtiers et Les Bayards, ne compense malheureusement pas l'augmentation de tarif annoncée par la SEVT.
620.314.05	Entretien des fontaines et édicules	Le montant prévu dans les précédents budgets se révèle trop élevé au vu de la pratique.
620.315.04	Frais de leasing	Un contrat de leasing est arrivé à échéance courant 2011
620.318.00	Assurances	Les assurances générales de la commune ne sont pas réparties sur le service de la voirie. Ce poste enregistre les primes d'assurances véhicules et celles de deux assurances machines pour une balayeuse et une tondeuse.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
6	T R A F I C				
62	ROUTES				
620	** ROUTES COMMUNALES **				
620.301.00	Trait. Travaux Publics	2,040,000.00		2,105,900.00	1,994,932.00
620.303.00	Ch. soc. AVS,. Travaux publics	295,500.00		305,800.00	284,392.00
620.304.00	Cotis. CPE Travaux Publics	389,000.00		441,700.00	324,288.30
620.304.01	Cotisations pont AVS	54,100.00		55,800.00	0.00
620.305.00	Assurance maladie et accidents	94,000.00		96,800.00	102,261.50
620.309.00	Equipement du personnel de la voirie	15,000.00		13,000.00	13,218.95
620.309.02	Frais de formation	2,900.00		2,500.00	570.00
620.311.00	Achat mobilier, mat. et machines	50,000.00		50,000.00	48,181.15
620.311.01	Entretien signalisation routière	40,000.00		40,000.00	51,135.36
620.311.02	Carburants et huiles	100,000.00		100,000.00	94,380.80
620.311.03	Nouvelle signalisation	15,000.00		0.00	0.00
620.312.02	Achat sel, calcium et gravier	80,000.00		80,000.00	78,982.50
620.313.00	Autres march. Nos. imm. et plaques rues	3,000.00		3,000.00	1,974.95
620.314.00	Entretien routes et divers	400,000.00		400,000.00	400,168.50
620.314.01	Déneigement par des tiers	105,000.00		105,000.00	123,054.55
620.314.02	Eclairage public	220,000.00		220,000.00	257,592.10
620.314.04	Entretien plant.parcs,sentiers pédestres	70,000.00		70,000.00	67,665.42
620.314.05	Entretien des fontaines et édicules	2,000.00		5,000.00	1,095.70
620.314.07	Entretien des jeux des jardins publics	14,000.00		14,000.00	5,668.10
620.315.00	Entretien des véhicules	137,000.00		137,000.00	157,201.45
620.315.01	Entretien mobilier, mat.,machines	6,000.00		6,000.00	3,111.15
620.315.04	Frais véhicule (leasing)	3,400.00		8,300.00	7,609.00
620.318.00	Assurances	20,300.00		21,500.00	23,162.64
620.318.02	Téléphones	3,200.00		0.00	3,490.15
620.318.03	Taxes sur véhicules	21,000.00		21,000.00	21,726.90
620.318.04	Elimination des déchets verts	32,000.00		32,000.00	2,900.00
620.319.00	Frais divers	12,000.00		12,000.00	19,626.75

No Compte	Compte	Commentaires
620.331.00	Amort. routes communales	Les travaux terminés en 2011 seront amortis pour la première fois en 2012. Il n'existe par contre aucun objet qui arrive en fin d'amortissement. Ce poste continue ainsi d'augmenter.
620.451.00	Subventions de l'Etat pour routes	Montant défini directement par le SPCH
620.490.00	Imputation interne Déchets 720.390.00	Diminution du montant imputé en raison de la nouvelle réglementation des déchets qui prévoit que le ramassage des déchets urbains n'est plus financé par la taxe déchets
620.490.03	Imputation à protection des eaux 710.190.01	L'état général des canaux égouts et des stations de relevage nécessitent de plus en plus d'interventions des TP
650.364.00	Subv. à entreprise transp. régionaux	L'augmentation de la participation s'explique par de nouvelles prestations ferroviaires entre Neuchâtel et le Locle, l'introduction de matériel roulant Domino sur les lignes CFF du Canton et de nouveaux trolleybus sur les lignes TN. Diverses petites adaptations des offres de transports voyageurs et des conventions pour le développement et le maintien de l'infrastructure, ainsi qu'au rattrapage dû aux économies réalisées en 2011, expliquent également cette augmentation. Le montant budgété prend aussi en compte diverses mesures de rationalisation de l'exploitation.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
620.331.00	Amort. routes communales	580,300.00		558,200.00	535,720.00
620.380.00	Attribution à réserve pont AVS			0.00	100,000.00
620.390.00	Imputation interne forêts 812.490.00			0.00	26,592.50
620.390.01	Imputation interne gérance 943.490.17			0.00	142,698.33
620.434.00	Facturation du déneigement		12,000.00	-10,000.00	-12,364.75
620.436.00	Cotis. AVS/AC Travaux Publics		125,000.00	-129,100.00	-115,388.20
620.436.01	Cotis. CPE Travaux Publics		163,000.00	-183,400.00	-136,298.55
620.436.02	Rbt div. ass. s/sal. Travaux Publics			-30,000.00	-83,853.00
620.436.03	Facturation prestations Travaux publics		5,000.00	-5,000.00	-1,808.00
620.436.04	Part employés ass. maladie-accident		24,500.00	-25,300.00	-23,402.75
620.436.05	Part employés pont AVS		27,000.00	-27,900.00	-21,892.20
620.439.00	Autres recettes		20,000.00	-20,000.00	-23,703.70
620.451.00	Subventions de l'Etat pour routes		45,000.00	-61,000.00	-45,819.35
620.490.00	Imputation interne Déchets 720.390.00		165,000.00	-266,000.00	-373,048.50
620.490.03	Imputation à protection des eaux 710.390.01		55,000.00	-40,000.00	-64,020.00
620.490.04	Imputation interne manifestations 350.390.01		80,000.00	-100,000.00	-89,156.00
TOTAL	** ROUTES COMMUNALES **	4,804,700.00	721,500.00	4,006,800.00	3,902,645.75
	Solde net		4,083,200.00		
TOTAL	ROUTES	4,804,700.00	721,500.00	4,006,800.00	3,902,645.75
	Solde net		4,083,200.00		
65	TRAFIC REGIONAL				
650	** SUBVENTIONS **				
650.364.00	Subv. à entreprises transp. régionaux	750,000.00		646,000.00	637,954.20
TOTAL	** SUBVENTIONS **	750,000.00	0.00	646,000.00	637,954.20
	Solde net		750,000.00		
653	** CARTES JOURNALIERES CFF **				
653.310.00	Achat cartes journalières CFF	67,800.00		67,000.00	58,720.00



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
653.410.00	Vente cartes journalières CFF		67,800.00	-67,000.00	-52,525.05
TOTAL	** CARTES JOURNALIERES CFF **	67,800.00	67,800.00	0.00	6,194.95
	Solde net				
TOTAL	TRAFIC REGIONAL	817,800.00	67,800.00	646,000.00	644,149.15
	Solde net		750,000.00		
TOTAL	T R A F I C	5,622,500.00	789,300.00	4,652,800.00	4,546,794.90
	Solde net		4,833,200.00		

No Compte	Compte	Commentaires
700.331.00	Amortissements	Aucun investissement significatif n'a été terminé en 2011, par contre, la station de pompage de Saint-Sulpice sera totalement amortie le 31 décembre 2011.
700.390.00	Imputation intérêts 940.490.02	La valeur comptable des investissements du service des eaux étant en baisse, le montant de l'imputation d'intérêts diminue également. La baisse du taux moyen de la dette communale accentue encore cette tendance.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
7	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT				
70	E A U				
700	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **				
700.301.01	Traitements service de l'eau	209,400.00		210,000.00	193,348.55
700.303.00	Ch. soc. AVS,. Service de l'eau	30,100.00		30,100.00	27,563.20
700.304.00	Cotis. CPE Service de l'eau	38,000.00		40,000.00	31,802.40
700.304.01	Cotisations pont AVS	4,800.00		4,700.00	0.00
700.305.00	Assurance maladie et accidents	2,200.00		2,200.00	2,142.10
700.309.00	Autres charges du personnel	1,000.00		0.00	0.00
700.311.00	Mobilier, matériel, machines, compteurs	40,000.00		40,000.00	19,278.40
700.312.00	Frais de pompage, (électricité)	130,000.00		130,000.00	141,418.60
700.312.01	Achat d'eau	130,000.00		130,000.00	128,672.85
700.313.00	Produits chimiques, chloration	10,000.00		10,000.00	9,024.00
700.314.00	Entretien du réseau	310,000.00		310,000.00	269,660.92
700.314.01	Entretien extérieur des installations			500.00	442.15
700.315.00	Entretien stations	26,000.00		25,000.00	28,769.82
700.316.00	Entretien réseau des fontaines	25,000.00		20,000.00	22,432.70
700.317.00	Frais de véhicules, entretien	12,000.00		10,000.00	8,885.65
700.318.00	Assurances	6,000.00		6,700.00	4,276.12
700.318.01	Frais alarmes, téléphones	15,000.00		30,000.00	7,636.43
700.318.03	Plans, mises à jour	2,000.00		2,000.00	2,406.05
700.318.04	Contrôle qualité eau potable	25,000.00		20,000.00	36,412.25
700.318.05	Mandat SEVT	55,000.00		55,000.00	51,115.25
700.319.00	Frais divers	2,000.00		2,000.00	707.85
700.330.00	Pertes et corrections sur débiteurs	5,000.00		15,000.00	11,556.05
700.330.01	Pertes sur débiteurs			0.00	1,517.00
700.331.00	Amortissements	316,900.00		330,400.00	334,200.00
700.371.00	Paiement redevance au Canton	420,000.00		456,000.00	420,743.10
700.380.00	Attribution à réserve eau	1,200.00		0.00	53,176.61
700.390.00	Imputation intérêts 940.490.02	59,500.00		62,200.00	64,400.00

No Compte	Compte	Commentaires
710.311.00	Achat de mobilier, machines, outils	Les achats de pompes, vannes et autres appareils étaient enregistrés de manière inexacte dans un compte de nature 314 "Prestations de tiers pour l'entretien d'immeubles". Le montant nécessaire à ces acquisitions a donc été transféré du compte 710.314.03 au compte 710.311.00 pour améliorer la précision des comptes communaux.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
700.390.02	Imp. int. 812.490.01 serv. forestier			1,000.00	0.00
700.390.03	Imputation interne Administration 020.490.04	26,500.00		25,800.00	27,700.00
700.390.04	Imputation interne gérance 943.490.20	25,000.00		12,000.00	25,812.28
700.434.00	Taxes compteurs		325,000.00	-328,000.00	-325,013.19
700.435.00	Vente d'eau		1,124,000.00	-1,137,300.00	-1,120,275.09
700.436.00	Travaux facturés à des tiers		25,000.00	-25,000.00	-19,672.05
700.436.01	Cotis. AVS/AC Service des eaux		12,800.00	-12,700.00	-11,307.40
700.436.03	Cotis. CPE Service des eaux		15,900.00	-16,700.00	-13,366.20
700.436.04	Part employés ass. maladie-accident		2,500.00	-2,500.00	-2,252.95
700.436.06	Part employés pont AVS		2,400.00	-2,400.00	0.00
700.439.00	Recettes diverses			0.00	-12,470.35
700.473.00	Redevances sur ventes d'eau		420,000.00	-456,000.00	-420,743.10
TOTAL	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **	1,927,600.00	1,927,600.00	0.00	0.00
	Solde net				
TOTAL	E A U	1,927,600.00	1,927,600.00	0.00	0.00
	Solde net				
71	PROTECTION DES EAUX				
710	** PROT. DES EAUX - FINANCE PAR TAXE **				
710.301.00	Traitements protection des eaux	91,000.00		88,000.00	85,792.80
710.303.00	Ch. soc. AVS,. protection des eaux	13,500.00		13,000.00	12,230.40
710.304.00	Cotis. CPE Protection des eaux	16,600.00		17,100.00	14,640.60
710.304.01	Cotisations pont AVS	2,400.00		2,400.00	0.00
710.305.00	Assurance maladie et accidents	1,000.00		1,000.00	950.40
710.309.00	Autres charges de personnel	2,000.00		2,000.00	0.00
710.311.00	Achat de mobilier, machines, outils	30,000.00		2,000.00	1,947.40
710.312.00	Frais d'électricité	90,000.00		90,000.00	90,484.85
710.312.01	Achat d'eau	2,000.00		2,000.00	717.30
710.314.00	Entretien canaux-égouts	90,000.00		105,000.00	107,659.90

No Compte	Compte	Commentaires
710.318.00	Assurances	La grande partie de cette charge est dévolue à la couverture du mobilier et des installations. Les canalisations elles-mêmes ne sont pas assurées.
710.331.00	Amortissements épuration	La commune continue de combler le retard de notre région en matière de séparation des eaux claires d'avec les eaux usées. Les importants investissements à consentir pèsent inévitablement sur cette rubrique comptable.
710.390.00	Imputation interne, intérêts 940.490.00	Constat similaire à celui relatif aux amortissements de ce chapitre.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
710.314.01	Entretien extérieur des installations			500.00	442.15
710.314.02	Entretien canalisation des STEP	20,000.00		0.00	0.00
710.314.03	Entretien, répar. machines et install.	2,000.00		30,000.00	28,916.70
710.314.04	Entretien bâtiments et ouvrages	36,000.00		35,000.00	9,391.05
710.314.06	Produits chimiques et analyses	45,000.00		50,000.00	51,517.62
710.315.00	Frais épuration Les Bayards	16,000.00		18,000.00	12,750.55
710.315.01	Traitements des boues et sables	130,000.00		130,000.00	133,357.81
710.315.02	Déchets dégrilleurs	7,000.00		8,000.00	4,671.60
710.317.00	Frais de déplacements	200.00		100.00	0.00
710.318.00	Assurances	1,600.00		1,700.00	2,308.44
710.318.01	Honoraires, expertises, plans	5,000.00		3,000.00	0.00
710.318.03	Plans			2,000.00	0.00
710.318.04	Mandat SEVT	32,000.00		35,000.00	29,170.15
710.319.00	Frais divers (téléphones, poste)	6,500.00		6,500.00	6,489.30
710.330.00	Perte sur débiteurs	1,500.00		2,000.00	454.50
710.331.00	Amortissements épuration	457,700.00		393,700.00	380,100.00
710.390.00	Imputation interne, intérêts 940.490.00	246,400.00		190,000.00	150,400.00
710.390.01	Imputation interne TP 620.490.03	55,000.00		40,000.00	64,020.00
710.390.02	Imputation interne Administration 020.490.05			2,000.00	0.00
710.434.00	Taxe d'épuration		1,110,000.00	-1,250,100.00	-1,113,106.60
710.436.00	Part employés AVS/AI/AC		5,700.00	-5,500.00	-5,190.30
710.436.01	Part employés CPE		7,000.00	-7,100.00	-6,153.60
710.436.02	Part employés ass. maladie-accidents		1,200.00	-1,100.00	-1,052.95
710.436.04	Part employés pont AVS		1,200.00	-1,200.00	0.00
710.439.00	Recettes diverses		5,000.00	-5,000.00	-7,728.75
710.480.00	Prélèvement à la réserve d'épuration		270,300.00	0.00	-55,181.32
TOTAL	** PROT. DES EAUX - FINANCE PAR TAXE **	1,400,400.00	1,400,400.00	0.00	0.00
	Solde net				

No Compte	Compte	Commentaires
720.310.00	Impression de formules	Ce montant est prévu pour des informations complémentaires ainsi que pour le renforcement de l'information
720.314.00	Frais d'entretien déchetterie	Ce montant prévoit les réaménagements alentours des éco points
720.318.01	Frais de communications et abonnement Moloks	Dans ce montant sont inclus les frais des systèmes de communication cellulaires des Moloks
720.318.02	Entretien Moloks	Il s'agit d'un poste correspondant notamment aux frais liés au nettoyage annuel des moloks
720.318.10	Incinération VADEC	Les frais ont été adaptés en fonction de la baisse du tonnage des ordures ménagères
720.318.30	Ramassage et transport des déchets ménagers	Cette rubrique comprend un montant de CHF 21.50 HT par habitant ainsi que le paiement de la redevance poids lourds pour le ramassage des ordures ménagères
720.318.42	Compostage	Cette rubrique – stable – comprend la collecte des déchets verts ainsi qu'un ramassage mensuel de branches et les frais liés au contrat avec Agri Bio Val
720.318.43	Papier	Le montant correspond aux frais de ramassage et de manutention
720.318.44	Carton	La rubrique comprend la location de bennes de compactages, les frais de transport des différents villages jusqu'à la place de dépôt de St-Sulpice ainsi que les frais de manutention
720.318.45	Collecte verre	Le montant correspond aux frais de ramassage
720.318.47	Fer blanc / aluminium	Le montant correspond aux frais de ramassage et de manutention
720.318.48	PET	Ce montant est lié à la gestion des containers mis en place pour le ramassage du PET
720.331.00	Amortissements	Le regroupement des chapitres 720 et 721 rend la comparaison difficile avec les exercices précédents. Globalement, l'amélioration du réseau des Moloks votée en 2010 induit une hausse de ce poste comptable de 37'500 francs dès 2012.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	PROTECTION DES EAUX	1,400,400.00	1,400,400.00	0.00	0.00
	Solde net				
72	TRAITEMENT DES DECHETS				
720	** DECHETS DES MENAGES **				
720.301.00	Trait. Surveillant de la déchetterie	19,000.00		0.00	0.00
720.303.00	Ch. soc. AVS Surveillant déchetterie	2,500.00		0.00	0.00
720.305.00	Assurance maladie et accidents	200.00		0.00	0.00
720.310.00	Impression de formules	10,000.00		15,000.00	5,129.10
720.311.00	Achat mobilier, mat. et machines	5,000.00		0.00	0.00
720.314.00	Frais d'entretien déchetterie	20,000.00		0.00	0.00
720.318.00	Frais postaux	4,000.00		4,000.00	4,596.30
720.318.01	Frais de communications et abonnement Moloks	24,600.00		24,600.00	32,190.74
720.318.02	Entretien Moloks	20,000.00		40,000.00	0.00
720.318.10	Incinération VADEC	450,000.00		510,000.00	512,138.25
720.318.20	Elimination déchets plastiques			30,000.00	0.00
720.318.30	Ramassage et transport des déchets ménagers	300,000.00		303,000.00	304,166.50
720.318.40	Déchets encombrants	278,000.00		0.00	0.00
720.318.41	Plastique	10,000.00		0.00	0.00
720.318.42	Compostage	200,000.00		0.00	0.00
720.318.43	Papier	25,000.00		0.00	0.00
720.318.44	Carton	70,000.00		0.00	0.00
720.318.45	Collecte verre	35,000.00		0.00	0.00
720.318.46	Huiles usées	4,000.00		0.00	0.00
720.318.47	Fer blanc / aluminium	5,000.00		0.00	0.00
720.318.48	PET	5,000.00		0.00	0.00
720.319.00	Frais divers	1,000.00		0.00	0.00
720.330.00	Perte sur débiteurs	15,000.00		5,000.00	5,149.61
720.331.00	Amortissements	293,000.00		155,000.00	157,000.00
720.390.00	Imputation interne TP 620.490.00	165,000.00		266,000.00	373,048.50

No Compte	Compte	Commentaires
720.390.01	Imputation intérêts 940.490.03	Les intérêts n'étaient pas imputés aux déchets dont l'élimination était financée par l'impôt (chapitre 721). La nouvelle loi cantonale implique désormais d'ajouter à ce poste le coût financier des Ecopoints.
720.435.01	Ristourne papier	Ce chapitre est quasiment autofinancé
720.435.02	Ristourne carton	Le marché du carton n'est pas aussi porteur que celui du papier et son prix fluctue beaucoup plus. Les recettes ne couvrent pas les dépenses.
720.435.04	Ristourne appareils électriques	Le dépôt des appareils à la déchetterie de Fleurier permet d'évacuer ces déchets par une filière qui nous rapporte.
720.452.00	Participation des communes	Val-de-Travers gère également les déchets incinérables des communes de la Côte-aux-Fées, des Verrières et de la Brévine. Les dépenses y relatives sont réparties en fonction du tonnage récolté pour ce qui est de l'incinération et du nombre d'habitants pour les autres charges.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
720.390.01	Imputation intérêts 940.490.03	51,000.00		30,500.00	28,000.00
720.390.02	Imputation interne administration 020.490.06	115,100.00		91,800.00	129,800.00
720.434.00	Taxe déchets		578,000.00	-1,204,400.00	-1,158,153.41
720.434.01	Taxe au poids		578,500.00	0.00	0.00
720.435.00	Vente cartes d'accès		500.00	-500.00	-3,689.96
720.435.01	Ristourne papier		25,000.00	0.00	0.00
720.435.02	Ristourne carton		10,000.00	0.00	0.00
720.435.03	Ristourne fer blanc / aluminium		5,000.00	0.00	0.00
720.435.04	Ristourne appareils électriques		1,500.00	0.00	0.00
720.436.00	Cotis. AVS/AC Surveillant déchetterie		1,000.00	0.00	0.00
720.436.01	Part employés ass. maladie-accidents		200.00	0.00	0.00
720.439.00	Recettes diverses		1,000.00	0.00	0.00
720.450.00	Restitution TEA du verre		35,000.00	0.00	0.00
720.452.00	Participation des communes		188,000.00	-175,000.00	-160,708.25
720.480.00	Prélèvement à réserve déchets			0.00	-46,370.43
720.490.00	Imputation interne déchets 721.390.00			-95,000.00	-182,296.95
720.490.01	Imputation Entreprise		411,500.00	0.00	0.00
TOTAL	** DECHETS DES MENAGES **	2,127,400.00	1,835,200.00	0.00	0.00
	Solde net		292,200.00		
721	** AUTRES CHARGES/REV. LIES DECHETS **				
721.301.00	Trait. Surveillant de la déchetterie			10,500.00	14,156.40
721.303.00	Ch. soc. AVS,. Surveillant déchetterie			1,600.00	2,018.10
721.305.00	Assurance maladie et accidents			100.00	156.80
721.311.00	Achat mobilier, mat. et machines			3,000.00	1,137.95
721.314.00	Frais d'entretien déchetterie			25,000.00	3,766.75
721.318.00	Déchets encombrants			245,000.00	278,000.95
721.318.01	Compostage			193,000.00	194,284.20
721.318.05	Huiles usées			5,000.00	1,828.80
721.318.06	Verre			30,000.00	35,027.55



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
721.318.07	Fer blanc / aluminium			14,200.00	4,352.40
721.318.08	Papier			49,300.00	106,500.50
721.318.09	Carton			60,200.00	0.00
721.318.10	PET			13,000.00	0.00
721.318.11	Plastique			20,000.00	0.00
721.319.00	Frais divers			0.00	4,010.85
721.331.00	Amortissements			97,200.00	98,200.00
721.390.00	Imputation interne déchets 720.490.00			95,000.00	182,296.95
721.435.00	Ristourne papier			-46,500.00	-36,788.60
721.435.01	Ristourne carton			-6,700.00	0.00
721.435.02	Ristourne fer blanc / aluminium			-3,300.00	0.00
721.435.03	Ristourne appareils électriques			-2,000.00	0.00
721.436.00	Cotis. AVS/AC Surveillant déchetterie			-700.00	-837.85
721.436.02	Part employés ass. maladie-accident			-100.00	-151.20
721.439.00	Recettes diverses			-1,000.00	-8,880.25
721.439.01	Facturation encombrants			-20,000.00	0.00
721.450.00	Restitution TEA du verre			-45,500.00	-36,636.80
TOTAL	** AUTRES CHARGES/REV. LIES DECHETS **	0.00	0.00	736,300.00	842,443.50
	Solde net				
722	** DECHETS DES ENTREPRISES**				
722.390.00	Imputation interne TP 620.490.00	41,500.00		0.00	0.00
722.390.01	Imputation intérêts 940.490.03	13,000.00		0.00	0.00
722.390.02	Imputation interne/administration	32,500.00		0.00	0.00
722.390.03	Incinération VADEC	114,000.00		0.00	0.00
722.390.10	Fonctionnement des Moloks	5,500.00		0.00	0.00
722.390.11	Fonctionnement des déchetteries	5,500.00		0.00	0.00
722.390.20	Déchets encombrants incinérables	34,000.00		0.00	0.00
722.390.21	Autres déchets	9,500.00		0.00	0.00
722.390.31	Ramassage déchets par Moloks	36,500.00		0.00	0.00

No Compte	Compte	Commentaires
740.331.00	Amortissement cimetières	L'augmentation par rapport aux comptes 2010 provient de la réfection du mur du cimetière de Saint-Sulpice.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
722.390.32	Ramassage et transport déchets pesés	45,000.00		0.00	0.00
722.390.33	Amortissements	74,500.00		0.00	0.00
722.434.00	Taxe de base entreprises		206,000.00	0.00	0.00
722.434.01	Taxe au poids entreprises		205,500.00	0.00	0.00
TOTAL	** DECHETS DES ENTREPRISES**	411,500.00	411,500.00	0.00	0.00
	Solde net				
TOTAL	TRAITEMENT DES DECHETS	2,538,900.00	2,246,700.00	736,300.00	842,443.50
	Solde net		292,200.00		
73	ABATTOIRS				
730	** ABATTOIRS **				
730.318.00	Part. frais abattoirs VdT	5,500.00		5,500.00	0.00
TOTAL	** ABATTOIRS **	5,500.00	0.00	5,500.00	0.00
	Solde net		5,500.00		
TOTAL	ABATTOIRS	5,500.00	0.00	5,500.00	0.00
	Solde net		5,500.00		
74	CIMETIERE				
740	** CIMETIERE **				
740.314.00	Entretien des cimetières	30,000.00		30,000.00	29,306.80
740.318.00	Frais d'inhumations			0.00	75.30
740.331.00	Amortissement cimetières	12,200.00		12,200.00	9,160.00
740.427.00	Locations de la chapelle			-100.00	0.00
740.434.00	Redevances d'inhumations		1,000.00	-1,000.00	-1,260.00
TOTAL	** CIMETIERE **	42,200.00	1,000.00	41,100.00	37,282.10
	Solde net		41,200.00		

No Compte	Compte	Commentaires
750.331.00	Amortissements	Cette dépense provient de la rénovation des berges du Buttes effectuée par la commune de Fleurier à l'époque où les communes devaient contribuer à ces dépenses.
780.319.00	Autres charges de protection de l'environnement	Obligation légale de financer les études pour dépollution de sites.
790.318.00	Architecte et ingénieur Conseil	Ce poste est diminué et ne concerne plus que la partie ingénieur
790.318.01	Aménag. honor. et frais plans	Première diminution liée à l'engagement d'un architecte à 50%
790.318.02	Cadastre, mise à jour	Ce poste a été réévalué en fonction des acomptes du service cantonal des mensurations officielle et des frais d'exploitation des données numériques.
790.331.00	Amortissement plans d'aménagement	Le plan d'aménagement de Fleurier et le plan d'alignement de Noiraigue induisent la hausse observable.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	CIMETIERE	42,200.00	1,000.00	41,100.00	37,282.10
	Solde net		41,200.00		
75	CORRECTION DES EAUX				
750	** CORRECTION DES EAUX **				
750.314.00	Entretien des berges	7,000.00		7,000.00	0.00
750.331.00	Amortissements	7,000.00		7,000.00	7,000.00
TOTAL	** CORRECTION DES EAUX **	14,000.00	0.00	14,000.00	7,000.00
	Solde net		14,000.00		
TOTAL	CORRECTION DES EAUX	14,000.00	0.00	14,000.00	7,000.00
	Solde net		14,000.00		
78	AUTRES TACHES DE PROTEC. ENVIRONNEMENT				
780	** PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **				
780.319.00	Autres charges de protection de l'environnement	65,000.00		1,000.00	0.00
TOTAL	** PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **	65,000.00	0.00	1,000.00	0.00
	Solde net		65,000.00		
TOTAL	AUTRES TACHES DE PROTEC. ENVIRONNEMENT	65,000.00	0.00	1,000.00	0.00
	Solde net		65,000.00		
79	AMENAGEMENT				
790	** AMENAGEMENT **				
790.318.00	Architecte et ingénieur Conseil	5,000.00		10,000.00	1,545.90
790.318.01	Aménag. honor. et frais plans	40,000.00		50,000.00	49,357.50
790.318.02	Cadastre, mise à jour	25,000.00		28,400.00	25,155.95
790.331.00	Amortissement plans d'aménagement	47,700.00		43,800.00	33,060.00
790.331.02	Amortissement équipement de zones	81,700.00		81,700.00	81,700.00



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
790.436.00	Sanctions de plans		30,000.00	-30,000.00	-34,400.00
TOTAL	** AMENAGEMENT **	199,400.00	30,000.00	183,900.00	156,419.35
	Solde net		169,400.00		
791	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **				
791.361.00	Participation au RUN	30,000.00		28,000.00	27,160.00
791.362.00	Cotisations diverses	1,000.00		1,000.00	12,243.00
791.365.00	Subvention à Secrétariat ARVT	10,000.00		10,000.00	0.00
TOTAL	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **	41,000.00	0.00	39,000.00	39,403.00
	Solde net		41,000.00		
TOTAL	AMENAGEMENT	240,400.00	30,000.00	222,900.00	195,822.35
	Solde net		210,400.00		
TOTAL	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	6,234,000.00	5,605,700.00	1,020,800.00	1,082,547.95
	Solde net		628,300.00		

No Compte	Compte	Commentaires
801.314.00	Amélioration foncière et drainage	Le budget 2011 était manifestement insuffisant pour permettre à la commune d'assumer ses obligations légales en matière de drainages agricoles.
801.318.00	Lutte contre les nuisibles	Depuis 2011, cette rubrique enregistre à la fois les dépenses liées à la lutte contre les campagnols et celles provoquées par l'élimination de plantes invasives.
801.331.00	Amortissements drainages	Le drainage des terrains au bas de la route de la Banderette à Travers commenceront d'être amortis en 2011. Les travaux de réfection des drainages des Sagnettes seront amortis en une seule fois sur l'exercice 2012.
812.301.01	Traitements refacturés par l'Etat	Les tâches des gardes-forestiers ont été remaniées au Val-de-Travers. Celui qui est employé par la commune verra ses tâches en faveur du canton réduites au profit des missions en faveur de la commune. Cette redistribution diminuera la contribution que doit payer la commune pour des gardes cantonaux.
812.313.00	Soins cultureux	Moins de surfaces sont prévues d'être traitées.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
8	E C O N O M I E P U B L I Q U E				
80	AGRICULTURE				
801	** AGRICULTURE **				
801.314.00	Amélioration foncière et drainage	10,000.00		5,000.00	9,535.85
801.318.00	Lutte contre les nuisibles	8,800.00		8,800.00	550.00
801.318.01	Dépenses divers fav. agriculture	5,000.00		5,000.00	562.05
801.331.00	Amortissements drainages	29,700.00		0.00	0.00
TOTAL	** AGRICULTURE **	53,500.00	0.00	18,800.00	10,647.90
	Solde net		53,500.00		
TOTAL	AGRICULTURE	53,500.00	0.00	18,800.00	10,647.90
	Solde net		53,500.00		
81	SYLVICULTURE				
812	** SYLVICULTURE **				
812.301.00	Traitement pers. forestier	305,000.00		291,400.00	286,904.05
812.301.01	Traitements refacturés par l'Etat	97,000.00		154,000.00	140,506.95
812.303.00	Charges AVS pers. forestier	43,900.00		41,800.00	40,900.20
812.304.00	Cotis. CPE pers. forestier	50,300.00		53,300.00	43,144.20
812.304.01	Cotisations pont AVS	8,400.00		5,900.00	0.00
812.305.00	Assurance maladie et accidents	28,700.00		25,900.00	24,263.30
812.306.00	Equipement du personnel forestier	7,100.00		6,500.00	6,600.00
812.309.01	Cours et frais de formation	6,000.00		6,000.00	1,408.55
812.311.00	Machines, véhicules et outillage	36,000.00		36,800.00	37,419.65
812.311.01	Entret. des véhicules	12,000.00		12,000.00	6,726.77
812.313.00	Soins cultureux	77,000.00		83,900.00	66,066.00
812.314.00	Entretien de la dévestiture	34,000.00		54,000.00	87,403.25
812.317.00	Frais déplacements, indemn., vacations	12,900.00		12,900.00	92.40
812.318.00	Frais de façonnage et débardage	614,000.00		605,700.00	752,053.70

No Compte	Compte	Commentaires
812.318.01	Frais de transport	L'écoulement de l'assortiment du bois de cellulose nécessite des frais de transport pour la mise sur wagon.
812.318.07	Travaux d'intérêt public	Cela concerne de l'entretien de sentiers pédestres avec le remplacement des barrières par endroit.
812.319.01	Infrastructures d'accueil	Davantage d'entretien de certains équipements d'accueil devront être entrepris.
812.351.00	Participation aux frais de gestion	Le travail des inspecteurs forestiers en faveur des communes est réparti en fonction de la surface forestière.
812.380.00	Attrib. à Fds forestier de réserve	5% du bénéfice brut de l'exploitation forestière est attribuée au fonds forestier de réserve. A ce forfait s'ajoute une partie des subventions fédérales et cantonales.
812.435.01	Vente de bois d'industrie	Un plus gros volume de bois est prévu d'être écoulé par ce canal de vente.
812.435.02	Vente de bois énergie	Un volume de bois inférieur est prévu pour cet assortiment.
812.435.05	Travaux pour tiers	Moins de travaux pour tiers sont planifiés pour 2012.
812.452.00	Récup. Sur salaire du forestier	Une nouvelle redistribution des surfaces des forestiers de cantonnement engendre moins de travail pour le compte de l'Etat pour le garde forestier communal et davantage d'activités dans les forêts communales d'où une diminution de la récupération sur salaire du travail fait pour le compte de l'Etat. 2 forestiers de cantonnement se partagent les forêts communales au lieu de 3 jusqu'à la fin de l'année 2011.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
812.318.01	Frais de transports	24,000.00		2,000.00	4,888.25
812.318.02	Frais de vente	24,500.00		26,900.00	32,078.27
812.318.04	Prestations de tiers	15,000.00		15,000.00	17,585.90
812.318.07	Travaux d'intérêt public	4,000.00		0.00	3,985.85
812.318.08	Téléphones	1,500.00		1,500.00	2,348.90
812.319.00	Frais divers - abonnements	6,800.00		8,800.00	28,677.10
812.319.01	Infrastructures d'accueil	5,000.00		2,000.00	0.00
812.331.00	Amortissements	7,500.00		6,500.00	9,492.35
812.351.00	Participation aux frais de gestion	60,400.00		59,100.00	59,188.65
812.380.00	Attrib. à Fds forestier de réserve	144,800.00		151,900.00	41,475.00
812.380.01	Attrib. à rés. prof. pénibles			0.00	19,300.00
812.435.00	Vente de bois de service		988,700.00	-1,054,600.00	-1,130,565.65
812.435.01	Vente de bois d'industrie		80,600.00	-63,000.00	0.00
812.435.02	Vente de bois énergie		40,100.00	-87,000.00	-65,591.50
812.435.04	Indemnités de passage		600.00	-500.00	-663.00
812.435.05	Travaux pour tiers		30,000.00	-45,000.00	-44,365.15
812.436.01	Cotis. CPE/CCAP Sylviculture		21,200.00	-22,200.00	-18,633.45
812.436.02	Cotis. AVS/AC		18,600.00	-17,700.00	-16,234.55
812.436.03	Part employés ass. maladie-accident		3,700.00	-3,500.00	-3,141.50
812.436.04	Part employés pont AVS		4,200.00	-2,900.00	-262.95
812.436.05	Rétrocession s/droits douanes essence		9,000.00	-9,000.00	-6,578.30
812.439.00	Autres recettes		4,000.00	-4,200.00	-1,373.30
812.439.01	TVA récupérée		10,000.00	0.00	0.00
812.452.00	Récup. sur salaire forestier de cantonnement		20,000.00	-35,200.00	-14,810.25
812.452.01	Rbt. état frais divers		4,400.00	-4,400.00	4,381.15
812.452.02	Remb. sur cours		8,000.00	-10,000.00	-3,795.20
812.461.01	Subv. accords prestations, soins		279,000.00	-279,000.00	-299,328.00
812.461.02	Subvention cantonale forestier de cantonnement		38,000.00	-37,000.00	-13,111.00
812.480.00	Prélèvement au fonds forestier de réserve		143,100.00	-143,100.00	-115,062.18
812.490.00	Imputation interne à TP 620.390.00			0.00	-26,592.50

No Compte	Compte	Commentaires
830.331.00	Amortissement infrastructures touristiques	Ce nouveau compte correspond à la création du "Temps des Nobel" à travers le village de Fleurier.
830.365.02	Mandat de prestations TBRC	20 francs par habitant : 12 francs versés directement, et 8 francs portés en compte pour les intérêts et l'amortissement de l'avance consentie en 2009 par la commune.
830.365.03	Mandat de prestations Camping du Val-de-Travers	Le soutien au Camping reprend les conditions mises en place à l'époque par la commune de Fleurier.
840.318.00	Rencontres économiques	Les présentations et groupes de travail mis sur pied par la commune rencontrent un écho très positif par les acteurs économiques de la région. Malgré cela, nous tentons de couvrir la plus grande part de cet investissement par des parrainages privés.
840.319.00	Promotion économique	Notre commune tire un profit intéressant de cette ligne budgétaire, qui permet d'être un véritable acteur du développement économique communal.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
812.490.01	Imputation travaux pour service des eaux			-1,000.00	0.00
TOTAL	** SYLVICULTURE **	1,625,800.00	1,703,200.00	-155,500.00	-43,218.04
	Solde net	77,400.00			
TOTAL	SYLVICULTURE	1,625,800.00	1,703,200.00	-155,500.00	-43,218.04
	Solde net	77,400.00			
83	TOURISME				
830	** TOURISME **				
830.310.00	Promotion touristique	20,000.00		20,000.00	20,955.70
830.318.00	Site Internet	10,000.00		10,000.00	636.00
830.331.00	Amortissement infrastructures touristiques	6,200.00		0.00	0.00
830.365.00	Contribution à Tourisme neuchâtelois	33,000.00		33,000.00	35,466.70
830.365.01	Mandat de prestations Destination Val-de-Travers	20,000.00		20,000.00	16,585.00
830.365.02	Mandat de prestations TBRC	220,000.00		220,000.00	217,280.00
830.365.03	Mandat de prestations Camping du Val-de-Travers	12,000.00		12,000.00	12,095.60
830.365.90	Subventions touristiques diverses	5,000.00		5,000.00	2,288.20
830.406.00	Taxes de séjour		3,000.00	-1,500.00	-3,554.00
830.452.00	Part. autres communes à Camping		1,100.00	-1,100.00	-1,109.00
TOTAL	** TOURISME **	326,200.00	4,100.00	317,400.00	300,644.20
	Solde net		322,100.00		
TOTAL	TOURISME	326,200.00	4,100.00	317,400.00	300,644.20
	Solde net		322,100.00		
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
840	** PROMOTION ECONOMIQUE **				
840.318.00	Rencontres économiques	10,000.00		10,000.00	0.00
840.319.00	Promotion économique	10,000.00		5,000.00	10,227.86

No Compte	Compte	Commentaires
840.436.00	Parrainage des rencontres économiques	En lien direct avec le compte 840.318.00
860.410.00	Redevance SEVT SA	Les PCP devraient être maintenus en 2012 mais une diminution est déjà annoncée pour 2013
860.410.01	Redevance Groupe E	Les PCP devraient être maintenus en 2012 mais une diminution est déjà annoncée pour 2013
861.410.00	Ristourne VITEOS	La résiliation unilatérale des conventions par Viteos provoque ces diminutions de recettes, nous avons entrepris des démarches pour essayer de rétablir ces conventions.
862.331.00	Amort. Rés. chauffage à distance	Le rendement du réseau de chauffage à distance des Bayards souffre d'un taux d'amortissement probablement trop élevé. Il s'agit cependant d'une chance pour l'avenir, puisque l'extension 2001 sera amortie totalement en 2013, et l'investissement de départ en 2017. A partir de cette date l'amortissement ne s'élèvera plus qu'à 2175 francs par an.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
840.436.00	Parrainage des rencontres économiques		10,000.00	-10,000.00	0.00
TOTAL	** PROMOTION ECONOMIQUE **	20,000.00	10,000.00	5,000.00	10,227.86
	Solde net		10,000.00		
TOTAL	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	20,000.00	10,000.00	5,000.00	10,227.86
	Solde net		10,000.00		
86	ENERGIE				
860	** ENERGIE ELECTRIQUE **				
860.410.00	Redevance SEVT SA		800,000.00	-805,000.00	-813,075.80
860.410.01	Redevance Groupe E		180,000.00	-165,000.00	-201,247.80
TOTAL	** ENERGIE ELECTRIQUE **	0.00	980,000.00	-970,000.00	-1,014,323.60
	Solde net	980,000.00			
861	** GAZ **				
861.410.00	Ristourne VITEOS		35,000.00	-33,900.00	-153,674.45
TOTAL	** GAZ **	0.00	35,000.00	-33,900.00	-153,674.45
	Solde net	35,000.00			
862	** CHAUFFAGE A DISTANCE **				
862.311.00	Matériel et compteurs	5,000.00		5,000.00	4,416.10
862.312.00	Achat KW à CCBB S.A.	100,000.00		100,000.00	106,828.15
862.331.00	Amort. Rés. chauffage à distance	31,200.00		31,200.00	31,175.00
862.436.00	Réseau chauffage à distance / ventes KW		136,200.00	-136,200.00	-124,036.63
TOTAL	** CHAUFFAGE A DISTANCE **	136,200.00	136,200.00	0.00	18,382.62
	Solde net				
TOTAL	ENERGIE	136,200.00	1,151,200.00	-1,003,900.00	-1,149,615.43
	Solde net	1,015,000.00			



Budget 2012

No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	E C O N O M I E P U B L I Q U E	2,161,700.00	2,868,500.00	-818,200.00	-871,313.51
	Solde net	706,800.00			

No Compte	Compte	Commentaires
900.329.00	Intérêts compens. SIPP	Cette prévision est calculée par une extrapolation de la situation à fin août.
900.330.00	Remises, abandons et non-valeurs sur impôts	Le montant des pertes nous est communiqué par l'Etat en début d'année suivante. Le budget a été calculé en fonction de la situation des pertes au 27 août 2011 et compte tenu de l'évolution sur les années antérieures.
900.330.03	Rectifications sur impôts	Les rectifications sur impôts sont enregistrées "au net". Lorsque le solde est en défaveur de la commune ce compte est utilisé, dans le cas contraire la comptabilité charge les comptes 940.400.03 ou 900.401.04 selon les cas.
900.351.00	Taxes de chiens, part de l'Etat	1000 chiens à 30 francs.
900.362.00	Vers. au fonds de répartition personnes morales	Les bonnes nouvelles en matière de taxation des entreprises nous font présager que l'augmentation du produit de l'impôt sur personnes morales sera proportionnellement plus importante dans notre commune qu'en moyenne cantonale. Nous devrions dans ce cas contribuer au fonds de répartition.
900.400.00	Impôt sur le revenu Personnes physiques	Les impôts sur le revenu des personnes physique ont été estimés à partir du niveau actuel des taxations et chiffrage des tranches. Ils correspondent à une hausse de 3,4% par rapport aux comptes 2010. Cette variation semble plausible compte tenu de la reprise économique entre 2009 et 2011. En effet, bien que les indicateurs conjoncturels s'orientent vers un certain pessimisme pour l'année prochaine, le revenu de l'impôt 2012 sera avant tout déterminé par les taxations 2011.
900.400.01	Impôt sur la fortune Personnes physiques	Cette prévision découle directement du niveau des taxations à fin août 2011. Il présente une baisse de 3,5% par rapport au dernier bouclement. Cette diminution n'est pas totalement surprenante en regard de l'évolution des marchés boursiers.
900.400.02	Impôt sur les prestations en capital	Le faible niveau des taux d'intérêt devrait maintenir cet impôt dans une certaine stabilité.
900.400.03	Récupération auprès Personnes physiques	A ce jour, les rectifications d'impôt sont plutôt en faveur de la commune. Nous escomptons que cette tendance perdurera en 2012, et avons budgété un montant équivalent aux récupérations sur personnes physique sur les 8 premiers mois de l'année 2011.
900.400.05	Produit de l'impôt des frontaliers	L'impôt sur les frontaliers reste une ressource significative pour notre commune puisqu'il représente 9% du total des impôts sur personnes physiques. Le montant inférieur au budget 2011 correspond au revenu 2011, qui s'élèvera à 1,73 million soit légèrement en deçà du budget.
900.400.07	Part communale à l'impôt à la source	Ce chiffre découle également d'une projection de la situation 2011.
900.401.00	Impôt sur le bénéfice Personnes morales	L'impôt 2011 sur le bénéfice des personnes morales sera supérieur au budget. Nous estimons que, compte tenu du tissu économique communal, cette ressource ne devrait pas baisser en 2012.
900.401.01	Impôt sur le capital Personnes morales	L'imputation de l'impôt sur le capital à l'impôt sur le bénéfice induit une baisse sensible de cette source de revenus.
900.401.03	Impôt foncier	Cet impôt est très stable d'une année à l'autre.
900.401.04	Récupérations sur personnes morales	Le montant des récupérations sur personnes morales est presque impossible à prévoir. Nous avons conservé le montant budgété lors des exercices précédents.
900.406.00	Taxe des chiens	Chiffre adapté en fonction de la facturation 2011.
900.421.00	Intérêts de retard sur impôts	Les intérêts de retard sur impôt sont été extrapolés à partir des données du passé, soit ici la situation à fin août 2011. L'augmentation de 8 % par rapport aux comptes 2010 est légèrement supérieure aux prévisions cantonales de 5%.
900.462.00	Contribution du fonds de répartition	La deuxième répartition du fonds de répartition devrait porter sur un total de 5 millions de francs, ce qui, en fonction du nombre d'habitants, devrait rapporter 300'000 francs à notre commune.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
9	FINANCES ET IMPOTS				
90	IMPOTS				
900	** IMPOTS **				
900.329.00	Intérêts compens. SIPP	17,000.00		18,000.00	26,725.35
900.329.01	Intérêts rémun. P.M.	1,000.00		1,000.00	438.06
900.330.00	Remises, abandons et non-valeurs sur impôts	850,000.00		900,000.00	806,551.65
900.330.01	Imputations forfaitaires	2,000.00		2,000.00	3,432.20
900.330.03	Rectifications sur impôts	1,000.00		1,000.00	69,304.05
900.351.00	Taxes de chiens, part de l'Etat	30,000.00		33,000.00	29,700.00
900.362.00	Vers. au fonds de répartition personnes morales	150,000.00		0.00	0.00
900.400.00	Impôt sur le revenu Personnes physiques		16,900,000.00	-16,500,000.00	-16,338,747.90
900.400.01	Impôt sur la fortune Personnes physiques		1,370,000.00	-1,450,000.00	-1,419,459.05
900.400.02	Impôt sur les prestations en capital		260,000.00	-230,000.00	-319,505.65
900.400.03	Récupération auprès Personnes physiques		250,000.00	-180,000.00	-240,452.05
900.400.05	Produit de l'impôt des frontaliers		1,700,000.00	-1,800,000.00	-1,627,732.00
900.400.07	Part communale à l'impôt à la source		280,000.00	-150,000.00	-261,200.82
900.400.99	Prélèvement à la provision			0.00	-303,000.00
900.401.00	Impôt sur le bénéfice Personnes morales		3,550,000.00	-2,570,000.00	-1,685,199.15
900.401.01	Impôt sur le capital Personnes morales		280,000.00	-400,000.00	-965,775.40
900.401.03	Impôt foncier		107,000.00	-110,000.00	-108,082.40
900.401.04	Récupérations sur personnes morales		20,000.00	-20,000.00	-3,916.05
900.406.00	Taxe des chiens		97,000.00	-99,000.00	-98,597.50
900.406.01	Taxe matches au loto et divers			0.00	-180.00
900.421.00	Intérêts de retard sur impôts		330,000.00	-270,000.00	-305,623.49
900.462.00	Contribution du fonds de répartition		300,000.00	0.00	0.00
TOTAL	** IMPOTS **	1,051,000.00	25,444,000.00	-22,824,000.00	-22,741,320.15
	Solde net	24,393,000.00			

No Compte	Compte	Commentaires
921.462.00	Contributions péréquation financière	Les prévisions de la péréquation financière ont été établies par le service des communes. Selon lui, la situation de certaines communes importantes s'améliore à un point tel que la part des communes bénéficiaires devrait s'accroître, même pour celles qui comme la nôtre sont sur une tendance favorable.
921.462.01	Vers. péréq. verticale	L'Etat a décidé de suspendre la part de 2% du retour de l'impôt fédéral direct qui alimentait précédemment le fonds d'aide aux communes. Ce fonds n'est ainsi plus suffisamment alimenté pour assumer le versement de la péréquation verticale. C'est donc le fonds destiné aux réformes des structures des communes qui prendra en charge cette contribution en 2012 et 2013. Le Conseil d'Etat propose ensuite d'abolir la péréquation verticale dès 2014.
940.322.01	Intérêts sur emprunts	Cette prévision table sur un maintien du bas niveau des taux d'intérêts. Le taux moyen de la dette communale a ainsi été calculé sur une base de 2,10%. Parallèlement, les importants investissements à venir pourraient provoquer une augmentation de la dette communale de 10% jusqu'à fin 2012. Il résulte de la conjonction de ces deux facteurs une hausse relativement modérée de la charge d'intérêt à 3,5%.



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
TOTAL	IMPOTS	1,051,000.00	25,444,000.00	-22,824,000.00	-22,741,320.15
	Solde net	24,393,000.00			
92	PEREQUATION FINANCIERE				
921	** CONTRIBUTIONS RECUES **				
921.462.00	Contributions péréquation financière		5,794,000.00	-5,462,000.00	-5,665,221.00
921.462.01	Vers. péréq. verticale		874,000.00	-743,000.00	-322,654.00
TOTAL	** CONTRIBUTIONS RECUES **	0.00	6,668,000.00	-6,205,000.00	-5,987,875.00
	Solde net	6,668,000.00			
TOTAL	PEREQUATION FINANCIERE	0.00	6,668,000.00	-6,205,000.00	-5,987,875.00
	Solde net	6,668,000.00			
93	QUOTES-PARTS AUX RECETTES				
932	** PART A PATENTES VENTES D'ALCOOL **				
932.441.00	Part. à redevances ventes alcool/app. automatiques		30,000.00	-30,000.00	-37,316.50
TOTAL	** PART A PATENTES VENTES D'ALCOOL **	0.00	30,000.00	-30,000.00	-37,316.50
	Solde net	30,000.00			
TOTAL	QUOTES-PARTS AUX RECETTES	0.00	30,000.00	-30,000.00	-37,316.50
	Solde net	30,000.00			
94	GERANCES DE LA FORTUNE ET DES DETTES				
940	** GERANCE FORTUNE ET DETTES **				
940.318.00	Frais comptes-courants	15,000.00		15,000.00	18,708.23
940.321.02	Intérêts comptes-courants	10,000.00		10,000.00	5,744.95
940.322.01	Intérêts sur emprunts	1,400,000.00		1,350,000.00	1,306,320.74
940.420.00	Intérêts sur compte-courant		3,000.00	-5,000.00	-3,249.08
940.422.00	Intérêts divers		15,000.00	-17,000.00	-16,815.75

No Compte	Compte	Commentaires
940.490.00	Imputation intérêts épuration 710.390.00	La commune continue de combler le retard de notre région en matière de séparation des eaux claires d'avec les eaux usées. Les importants investissements à consentir pèsent inévitablement sur cette rubrique comptable.
940.490.01	Imputation intérêts écoles 210.390.04	Jusqu'en 2011, les intérêts n'étaient imputés qu'à l'école secondaire. Le regroupement des trois niveaux scolaires dès 2012 impose d'homogénéiser la pratique comptable.
940.490.03	Imputation intérêts déchets 720.390.01	Les intérêts n'étaient pas imputés aux déchets dont l'élimination était financée par l'impôt. La nouvelle loi cantonale implique désormais d'ajouter à ce poste le coût financier des Ecopoints.
942.427.01	Locations des champs	Ce poste enregistre les revenus des baux agricoles à l'exception des domaines.
942.439.00	Autres recettes	Les autres recettes du patrimoine financier peuvent provenir par exemple de conventions pour antennes de téléphonie mobile, de droit d'exploitation sur une gravière, etc.
943.314.01	Matériel et produits de nettoyage	La centralisation des achats et la bonne gestion de l'économat nous permet d'envisager une baisse des coûts



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
940.422.06	Dividendes Groupe E		18,000.00	-18,000.00	-14,850.00
940.426.00	Dividendes SEVT SA		250,000.00	-240,000.00	-250,260.00
940.460.00	Participations LIM			-1,200.00	-1,335.00
940.480.00	Prélèvement à la réserve LIM			0.00	-144,216.20
940.490.00	Imputation intérêts épuration 710.390.00		246,400.00	-190,000.00	-150,400.00
940.490.01	Imputation intérêts écoles 210.390.04		198,400.00	-86,000.00	-78,700.00
940.490.02	Imputation intérêts serv. eaux 700.390.00		59,500.00	-62,200.00	-64,400.00
940.490.03	Imputation intérêts déchets 720.390.01		51,000.00	-30,500.00	-28,000.00
TOTAL	** GERANCE FORTUNE ET DETTES **	1,425,000.00	841,300.00	725,100.00	578,547.89
	Solde net		583,700.00		
942	** BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER **				
942.312.00	Abonnements d'eau parcelles de jardins	1,500.00		1,800.00	1,823.10
942.427.00	Taxes et locations des places fête		23,000.00	-30,000.00	-19,453.20
942.427.01	Locations des champs		83,000.00	-75,000.00	-96,942.85
942.427.02	Locations des jardins		3,200.00	-3,200.00	-3,133.00
942.439.00	Autres recettes		14,000.00	-1,000.00	-34,054.30
942.490.01	Imputation interne gérance 943.390.01		105,000.00	-75,000.00	-138,304.35
TOTAL	** BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER **	1,500.00	228,200.00	-182,400.00	-290,064.60
	Solde net	226,700.00			
943	** GERANCE DES IMMEUBLES **				
943.301.00	Traitement des concierges	1,060,000.00		1,029,100.00	1,002,348.60
943.303.00	Ch. soc. AVS/AC., Concierges	153,000.00		154,000.00	142,892.00
943.304.00	Cotis. CPE concierges	175,000.00		186,000.00	151,425.85
943.305.00	Assurance maladie et accidents	49,500.00		48,700.00	51,381.10
943.312.00	Chauffage, éclairage, eau des immeubles	1,200,000.00		1,160,000.00	1,214,973.73
943.314.00	Entretien des Immeubles	600,000.00		600,000.00	564,296.32
943.314.01	Matériel et produits de nettoyage	90,000.00		100,000.00	87,015.29
943.314.02	Outillage mat. technique bâtiments	10,000.00		8,000.00	5,083.75

No Compte	Compte	Commentaires
943.318.00	Assurances des immeubles	Les primes ECAP représentent à elles-seules près de 95% de ce poste. Il est probable que les primes de nos autres assurances immobilières vont augmenter au moment de leur renouvellement.
943.318.01	Téléphones et alarmes	Augmentation liée à la mise aux normes de deux centrales d'alarmes en 2012
943.319.00	Frais divers	Légère augmentation en relation avec l'engagement de trois apprentis agents d'exploitation. Les frais inhérent à leur équipement professionnel sont comptabilisés dans ce compte
943.330.00	Amortissements du patrimoine financier	Les bâtiments du patrimoine financier ne sont amortis que jusqu'à concurrence de leur valeur cadastrale. Le montant qui figure ici au budget porte ainsi essentiellement sur des travaux de réfection.
943.331.00	Amortissements Immeubles PA	Cette rubrique enregistre l'amortissement de tous les bâtiments nécessaires à l'accomplissement de tâches communales (collèges pour 30%, Centre sportif pour 16%, autres infrastructures sportives pour 14%, etc.).
943.427.00	Locations immeubles patrimoine financier	Diminution par rapport aux comptes 2010 en raison de la non-location de l'HDD à Môtiers
943.427.01	Location immeubles patrimoine administratif	Compte séparé en deux. Le produit de location des salles est désormais comptabilisé dans le 943.427.02
943.427.02	Location de salle	Compte créé en relation avec le commentaire ci-dessus
943.490.00	Imputation interne centre de secours 141.390.00	Légère augmentation due à une nouvelle répartition des locaux administratifs
943.490.01	Imputation interne Service du feu 142.390.00	Idem
943.490.04	Imputation interne écoles	Compte regroupant désormais les imputations auparavant comptabilisées pour l'école enfantine, les halles de gym et l'école secondaire (943.490.03, 943.490.05 et 943.490.06)



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
943.316.00	Locations payées	95,200.00		100,000.00	66,785.70
943.317.00	Frais de déplacements concierges	5,000.00		500.00	0.00
943.318.00	Assurances des immeubles	124,200.00		113,900.00	139,498.86
943.318.01	Téléphones et alarmes	43,000.00		30,000.00	31,565.83
943.319.00	Frais divers	5,000.00		3,000.00	2,440.20
943.330.00	Amortissements du patrimoine financier	68,400.00		109,500.00	68,421.00
943.331.00	Amortissements Immeubles PA	1,472,400.00		1,482,500.00	1,471,250.20
943.390.01	Imputation interne patrimoine financier 942.490.01	105,000.00		75,000.00	138,304.35
943.427.00	Locations immeubles patrimoine financier		320,000.00	-270,000.00	-378,327.20
943.427.01	Locations immeubles patrimoine administratif		325,000.00	-645,000.00	-501,133.90
943.427.02	Locations de salles		100,000.00	0.00	0.00
943.427.04	Taxes de marché, de déballage		10,000.00	-4,500.00	-13,725.00
943.434.00	Facturation des heures de régie		4,500.00	-3,500.00	-5,678.20
943.436.00	Charges locataires patrimoine financier		66,500.00	-56,000.00	-79,465.75
943.436.01	Cotis. AVS/AC Concierges		65,000.00	-65,000.00	-59,520.95
943.436.02	Cotis. CPE Concierges		74,000.00	-77,500.00	-61,713.85
943.436.03	Part employés ass. maladie-accident		13,200.00	-12,800.00	-11,756.75
943.436.04	Charges locataires patrimoine administratif		39,000.00	-42,000.00	-41,163.65
943.436.05	Rbt. div. assurances sur salaires concierges			-30,000.00	-6,593.80
943.439.00	Indemnités reçues de l'ECAP		2,000.00	-2,000.00	-29,138.50
943.490.00	Imputation interne Centre secours 141.390.00		37,000.00	-45,000.00	-32,834.52
943.490.01	Imputation interne Service du feu 142.390.00		95,000.00	-92,000.00	-93,683.42
943.490.02	Imputation interne OPC 160.390.00			0.00	-66,893.39
943.490.03	Imputation interne école enfantine 200.390.00			-170,000.00	-182,535.29
943.490.04	Imputation interne écoles 210.390.00		1,544,000.00	-475,000.00	-551,802.22
943.490.05	Imputation interne halles de gym 210.390.01			-125,000.00	-135,695.33
943.490.06	Imputation interne école secondaire 212.390.00			-615,000.00	-676,373.49
943.490.08	Imputation interne bibliothèque 300.390.00			0.00	-20,558.59
943.490.10	Imputation interne patinoire 340.390.01			0.00	-267,997.98
943.490.11	Imputation interne CSR et piscine 343.390.00		371,500.00	0.00	-332,644.08

No Compte	Compte	Commentaires
943.490.14	Imputation interne serv. Ambulances 943.490.14	Légère augmentation due à une nouvelle répartition des locaux administratifs
943.490.20	Imputation interne à serv. Eaux 700.390.04	Augmentation due à une nouvelle répartition des locaux administratifs



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
943.490.13	Imputation interne Temples 390.390.00			0.00	-144,715.05
943.490.14	Imputation interne Serv. ambulances 491.390.00		43,000.00	-37,000.00	-35,318.15
943.490.15	Imputation interne crèches 540.390.00		95,000.00	-84,000.00	-136,714.48
943.490.16	Imputation interne aide sociale 581.390.00		35,000.00	-35,000.00	-39,714.99
943.490.17	Imputation interne TP 620.390.01			0.00	-142,698.33
943.490.18	Imputation interne OPC 161.390.01		24,000.00	-23,000.00	-17,176.08
943.490.19	Imputation interne piscine 342.390.01			0.00	-17,817.75
943.490.20	Imputation interne serv. eaux 700.390.04		25,000.00	-12,000.00	-25,812.28
943.490.21	Imputation interne orthophonie 210.390.02			0.00	-6,379.57
943.490.22	Imputation interne EcoVal 588.390.01		36,000.00	-35,000.00	-3,468.10
TOTAL	** GERANCE DES IMMEUBLES **	5,255,700.00	3,324,700.00	2,243,900.00	1,018,632.14
	Solde net		1,931,000.00		
TOTAL	GERANCES DE LA FORTUNE ET DES DETTES	6,682,200.00	4,394,200.00	2,786,600.00	1,307,115.43
	Solde net		2,288,000.00		
95	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE DE SOLIDARITE 2010				
950	-				
950.361.00	Contribution de solidarité 2010			0.00	431,795.00
TOTAL	-	0.00	0.00	0.00	431,795.00
	Solde net				
TOTAL	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE DE SOLIDARITE 2010	0.00	0.00	0.00	431,795.00
	Solde net				
TOTAL	FINANCES ET IMPOTS	7,733,200.00	36,536,200.00	-26,272,400.00	-27,027,601.22
	Solde net	28,803,000.00			



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
0	ADMINISTRATION				
	CHARGES	4,717,100.00		4,548,400.00	4,186,955.96
	REVENUS		1,013,200.00	-924,800.00	-934,323.62
	Solde net		3,703,900.00	3,623,600.00	3,252,632.34
1	SECURITE PUBLIQUE				
	CHARGES	2,986,200.00		2,856,500.00	2,852,323.73
	REVENUS		1,493,200.00	-1,405,300.00	-1,511,925.24
	Solde net		1,493,000.00	1,451,200.00	1,340,398.49
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION				
	CHARGES	18,273,800.00		16,973,000.00	16,930,843.86
	REVENUS		7,665,000.00	-7,025,000.00	-7,177,357.25
	Solde net		10,608,800.00	9,948,000.00	9,753,486.61
3	CULTURE LOISIRS SPORTS				
	CHARGES	3,181,600.00		2,739,400.00	3,435,545.53
	REVENUS		1,176,500.00	-1,230,000.00	-1,006,570.70
	Solde net		2,005,100.00	1,509,400.00	2,428,974.83
4	SANTE				
	CHARGES	2,356,900.00		2,252,600.00	2,093,712.21
	REVENUS		1,414,200.00	-1,314,300.00	-1,276,744.50
	Solde net		942,700.00	938,300.00	816,967.71
5	PREVOYANCE SOCIALE				
	CHARGES	7,370,500.00		7,147,900.00	6,673,639.04
	REVENUS		2,081,500.00	-2,003,100.00	-2,005,681.05
	Solde net		5,289,000.00	5,144,800.00	4,667,957.99



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
6	TRAFIC				
	CHARGES	5,622,500.00		5,617,500.00	5,590,074.95
	REVENUS		789,300.00	-964,700.00	-1,043,280.05
	Solde net		4,833,200.00	4,652,800.00	4,546,794.90
7	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT				
	CHARGES	6,234,000.00		5,903,200.00	5,866,235.50
	REVENUS		5,605,700.00	-4,882,400.00	-4,783,687.55
	Solde net		628,300.00	1,020,800.00	1,082,547.95
8	ECONOMIE PUBLIQUE				
	CHARGES	2,161,700.00		2,153,800.00	2,181,111.50
	REVENUS		2,868,500.00	-2,972,000.00	-3,052,425.01
	Solde net	706,800.00		-818,200.00	-871,313.51
9	FINANCES ET IMPOTS				
	CHARGES	7,733,200.00		7,532,000.00	7,838,226.11
	REVENUS		36,536,200.00	-33,804,400.00	-34,865,827.33
	Solde net	28,803,000.00		-26,272,400.00	-27,027,601.22
	TOTAL CHARGES	60,637,500.00		57,724,300.00	57,648,668.39
	TOTAL REVENUS		60,643,300.00	-56,526,000.00	-57,657,822.30
	EXCEDENT DES CHARGES			1,198,300.00	
	EXCEDENT DES REVENUS	5,800.00			9,153.91
		60,643,300.00	60,643,300.00	57,724,300.00	57,657,822.30



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N3	C H A R G E S				
N30	CHARGES DE PERSONNEL				
N300	Autorités et commissions	933,900.00	0.00	919,700.00	901,019.60
N301	Personnel administr. et d'exploitation	11,451,500.00	0.00	11,038,000.00	10,946,254.18
N302	Personnel enseignant	10,061,300.00	0.00	10,175,500.00	10,130,371.30
N303	Assurances sociales	3,217,900.00	0.00	2,817,300.00	2,681,316.95
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	4,239,200.00	0.00	3,856,900.00	3,192,090.90
N305	Assurance maladie-accident	421,300.00	0.00	414,200.00	372,943.55
N306	Prestations en nature	91,100.00	0.00	95,500.00	74,019.70
N307	Prestations aux retraités	27,800.00	0.00	27,800.00	27,702.60
N308	Personnel temporaire	800.00	0.00	2,000.00	456.65
N309	Autres charges de personnel	262,600.00	0.00	214,000.00	169,420.76
TOTAL	CHARGES DE PERSONNEL	30,707,400.00	0.00	29,560,900.00	28,495,596.19
	Solde net		30,707,400.00		



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES				
N310	Fournitures bureau, imprimés, matériel	488,800.00	0.00	464,000.00	464,545.53
N311	Mobilier, machines, véhicules	612,900.00	0.00	507,600.00	477,744.34
N312	Eau, énergie et combustibles	1,751,500.00	0.00	1,752,800.00	1,811,075.93
N313	Autres marchandises	267,200.00	0.00	243,200.00	175,084.84
N314	Prestations tiers p/entretien immeubles	2,295,700.00	0.00	2,301,700.00	2,232,247.42
N315	Prestations tiers p/entretien mobilier	958,800.00	0.00	944,900.00	888,710.27
N316	Loyers et redevances d'utilisation	318,400.00	0.00	327,500.00	290,656.20
N317	Dédommagements	515,200.00	0.00	485,600.00	386,685.35
N318	Honoraires et prestations de service	4,002,600.00	0.00	4,068,600.00	3,998,183.18
N319	Frais divers	397,600.00	0.00	323,600.00	375,164.14
TOTAL	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	11,608,700.00	0.00	11,419,500.00	11,100,097.20
	Solde net		11,608,700.00		
N32	INTERETS PASSIFS				
N321	Dettes à court terme	11,000.00	0.00	11,000.00	6,461.90
N322	Dettes à moyen et long termes	1,401,200.00	0.00	1,351,200.00	1,307,254.54
N329	Autres intérêts passifs	18,000.00	0.00	19,000.00	27,163.41
TOTAL	INTERETS PASSIFS	1,430,200.00	0.00	1,381,200.00	1,340,879.85
	Solde net		1,430,200.00		
N33	AMORTISSEMENTS				
N330	Patrimoine financier	952,900.00	0.00	1,040,500.00	980,037.06
N331	Patrimoine adminis., amort.ordinaires	3,456,800.00	0.00	3,300,300.00	3,339,057.28
TOTAL	AMORTISSEMENTS	4,409,700.00	0.00	4,340,800.00	4,319,094.34
	Solde net		4,409,700.00		



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N35	DEDOMMAGEMENTS A COLLECTIVITES PUBLIQUES				
N351	Contributions au canton	380,900.00	0.00	262,600.00	314,746.40
N352	Contributions aux communes	431,000.00	0.00	494,000.00	479,786.85
TOTAL	DEDOMMAGEMENTS A COLLECTIVITES PUBLIQUES	811,900.00	0.00	756,600.00	794,533.25
	Solde net		811,900.00		
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES				
N361	Subventions cantonales	4,002,900.00	0.00	3,889,300.00	3,889,853.10
N362	Subventions communales	151,000.00	0.00	1,000.00	12,243.00
N364	Subventions sociétés d'économie mixte	750,000.00	0.00	646,000.00	637,954.20
N365	Subventions aux institutions privées	1,322,000.00	0.00	1,267,600.00	1,172,830.97
N366	Subventions aux personnes physiques	47,000.00	0.00	45,000.00	47,217.15
TOTAL	SUBVENTIONS ACCORDEES	6,272,900.00	0.00	5,848,900.00	5,760,098.42
	Solde net		6,272,900.00		
N37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES				
N371	Cantons	420,000.00	0.00	456,000.00	420,743.10
TOTAL	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	420,000.00	0.00	456,000.00	420,743.10
	Solde net		420,000.00		
N38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX				
N380	Attributions aux financements spéciaux	146,000.00	0.00	151,900.00	234,180.30
TOTAL	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	146,000.00	0.00	151,900.00	234,180.30
	Solde net		146,000.00		



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N39	IMPUTATIONS INTERNES				
N390	Imputations internes	4,830,700.00	0.00	3,808,500.00	5,183,445.74
TOTAL	IMPUTATIONS INTERNES	4,830,700.00	0.00	3,808,500.00	5,183,445.74
	Solde net		4,830,700.00		
TOTAL	C H A R G E S	60,637,500.00	0.00	57,724,300.00	57,648,668.39
	Solde net		60,637,500.00		



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N4	R E V E N U S				
N40	IMPOTS				
N400	Impôts des Personnes physiques	0.00	20,760,000.00	-20,310,000.00	-20,510,097.47
N401	Impôts des Personnes morales	0.00	3,957,000.00	-3,100,000.00	-2,762,973.00
N406	Impôts sur la propriété et dépense	0.00	100,000.00	-100,500.00	-102,331.50
TOTAL	IMPOTS	0.00	24,817,000.00	-23,510,500.00	-23,375,401.97
	Solde net	24,817,000.00			
N41	PATENTES, CONCESSIONS				
N410	Patentes, concessions	0.00	1,083,800.00	-1,071,600.00	-1,221,773.10
TOTAL	PATENTES, CONCESSIONS	0.00	1,083,800.00	-1,071,600.00	-1,221,773.10
	Solde net	1,083,800.00			
N42	REVENUS DES BIENS				
N420	Banques	0.00	3,000.00	-5,000.00	-3,283.43
N421	Créances	0.00	330,000.00	-270,000.00	-305,623.49
N422	Capitaux du patrimoine financier	0.00	33,500.00	-35,000.00	-31,665.75
N426	Participations permanentes patrim. adm.	0.00	250,000.00	-240,000.00	-250,260.00
N427	Immeubles du patrimoine administratif	0.00	864,200.00	-1,027,800.00	-1,012,715.15
N429	Autres revenus	0.00	0.00	-19,000.00	-17,321.65
TOTAL	REVENUS DES BIENS	0.00	1,480,700.00	-1,596,800.00	-1,620,869.47
	Solde net	1,480,700.00			



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N43	CONTRIBUTIONS				
N431	Emoluments administratifs	0.00	139,000.00	-151,000.00	-141,456.50
N433	Ecolages	0.00	0.00	-15,000.00	-14,413.90
N434	Redevances d'utilisation	0.00	4,131,900.00	-3,896,400.00	-3,576,651.14
N435	Ventes	0.00	2,517,000.00	-2,647,400.00	-2,584,365.43
N436	Contributions de tiers	0.00	4,751,500.00	-3,914,000.00	-3,705,742.78
N439	Autres contributions	0.00	68,900.00	-64,900.00	-180,020.55
TOTAL	CONTRIBUTIONS	0.00	11,608,300.00	-10,688,700.00	-10,202,650.30
	Solde net	11,608,300.00			
N44	PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION				
N441	Parts aux recettes cantonales	0.00	110,000.00	-100,000.00	-129,258.00
TOTAL	PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION	0.00	110,000.00	-100,000.00	-129,258.00
	Solde net	110,000.00			
N45	DEDOMMAGEMENTS COLLECTIVITES PUBLIQUES				
N450	Contributions de la Confédération	0.00	45,000.00	-53,900.00	-64,705.65
N451	Contributions du canton	0.00	374,100.00	-391,600.00	-342,366.61
N452	Contributions d'autres Communes	0.00	1,963,600.00	-1,877,400.00	-1,770,045.27
TOTAL	DEDOMMAGEMENTS COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	2,382,700.00	-2,322,900.00	-2,177,117.53
	Solde net	2,382,700.00			



No compte	Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
N46	SUBVENTIONS ACQUISES				
N460	Subventions fédérales	0.00	5,600.00	-6,800.00	-6,935.00
N461	Subventions cantonales	0.00	6,494,400.00	-6,584,100.00	-6,955,152.36
N462	Subventions communales	0.00	6,968,000.00	-6,205,000.00	-5,987,875.00
N469	Autres subventions	0.00	0.00	-12,000.00	-15,770.60
TOTAL	SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	13,468,000.00	-12,807,900.00	-12,965,732.96
	Solde net	13,468,000.00			
N47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER				
N473	Propres établissements	0.00	420,000.00	-456,000.00	-420,743.10
TOTAL	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	0.00	420,000.00	-456,000.00	-420,743.10
	Solde net	420,000.00			
N48	PRELEVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPECIAUX				
N480	Réserves obligatoires	0.00	442,100.00	-163,100.00	-360,830.13
TOTAL	PRELEVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	442,100.00	-163,100.00	-360,830.13
	Solde net	442,100.00			
N49	IMPUTATIONS INTERNES				
N490	Imputations internes	0.00	4,830,700.00	-3,808,500.00	-5,183,445.74
TOTAL	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	4,830,700.00	-3,808,500.00	-5,183,445.74
	Solde net	4,830,700.00			
TOTAL	R E V E N U S	0.00	60,643,300.00	-56,526,000.00	-57,657,822.30
	Solde net	60,643,300.00			



Libellé	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
	Charges	Revenus		
TOTAL CHARGES	60,637,500.00		57,724,300.00	57,648,668.39
TOTAL REVENUS		60,643,300.00	56,526,000.00	57,657,822.30
EXCEDENT DES CHARGES			1,198,300.00	
EXCEDENT DES REVENUS	5,800.00			9,153.91
	60,643,300.00	60,643,300.00	57,724,300.00	57,657,822.30

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I0	A D M I N I S T R A T I O N					
I02	ADMINISTRATION GENERALE					
I020	** ADMINISTRATION COMMUNALE **					
I020.501.00	Couvet réfection Collège 2	14.12.09	1'360'000.00	252'116.35	1'107'883.65	100'000.00
I020.501.00	Couvet réfection Collège 2 (crédit complémentaire)	24.10.11	290'000.00	290'000.00	0.00	
I020.503.00	Rénovation locaux immeuble Collèges 3 Couvet	17.01.11	315'000.00	315'000.00	0.00	
I020.506.00	Travaux informatiques	26.10.09	295'000.00	187'270.10	107'729.90	
I020.509.00	Utilisation de l'aide à la fusion (pour info)	30.03.09	0.00	n/a	468'062.56	0.00
Total	** ADMINISTRATION COMMUNALE **		2'260'000.00	1'044'386.45	1'683'676.11	100'000.00
Total	ADMINISTRATION GENERALE		2'260'000.00	1'044'386.45	1'683'676.11	100'000.00
Total	A D M I N I S T R A T I O N		2'260'000.00	1'044'386.45	1'683'676.11	100'000.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I1	SECURITE PUBLIQUE					
I14	POLICE DU FEU					
I140	** COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS **					
Total	** COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS **		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	POLICE DU FEU		0.00	0.00	0.00	0.00
I16	DEFENSE NATIONALE CIVILE					
I161	** OPC PROTECTION CIVILE REGIONALE **					
I161.503.01	Désaffectation du PC II de Fleurier	10.12.07	0.00	n/a	0.00	0.00
Total	** OPC PROTECTION CIVILE REGIONALE **		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	DEFENSE NATIONALE CIVILE		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	SECURITE PUBLIQUE		0.00	0.00	0.00	0.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I2	ENSEIGNEMENT - FORMATION					
I21	ECOLES PUBLIQUES					
I210	** ECOLE PRIMAIRE **					
I210.501.01	Travers Protection incendie bâtiment scolaire	27.08.08	67'000.00	8'341.80	58'658.20	0.00
I210.503.06	Couvet Changement des fenêtres des 3 collèges	10.12.07	176'600.00	54'532.80	122'067.20	0.00
I210.503.08	Fleurier Réfect. collège jaune	22.04.08	625'000.00	134'852.32	490'147.68	1'821.00
I210.503.12	Fleurier Rénovation enveloppe collège Temple	23.09.08	1'080'000.00	285'701.01	794'298.99	0.00
I210.503.14	Remplacement chaudière Collège de Boveresse	20.06.11	100'000.00	100'000.00	0.00	0.00
Total	** ECOLE PRIMAIRE **		2'048'600.00	583'427.93	1'465'172.07	1'821.00
I212	** ECOLE SECONDAIRE **					
Total	** ECOLE SECONDAIRE **		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	ECOLES PUBLIQUES		2'048'600.00	583'427.93	1'465'172.07	1'821.00
Total	ENSEIGNEMENT - FORMATION		2'048'600.00	583'427.93	1'465'172.07	1'821.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I3	CULTURE LOISIRS SPORTS					
I34	SPORTS					
Total	SPORTS		0.00	0.00	0.00	0.00
I35	AUTRES LOISIRS					
Total	AUTRES LOISIRS		0.00	0.00	0.00	0.00
I39	EGLISES					
I390	** PAROISSE PROTESTANTE **					
I390.506.00	Fleurier Remplacement chaudière Temple	30.09.08	26'000.00	2'634.30	23'365.70	0.00
Total	** PAROISSE PROTESTANTE **		26'000.00	2'634.30	23'365.70	0.00
Total	EGLISES		26'000.00	2'634.30	23'365.70	0.00
Total	CULTURE LOISIRS SPORTS		26'000.00	2'634.30	23'365.70	0.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I4	S A N T E					
I49	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
I491	** SERVICE DE L'AMBULANCE **					
I491.503.00	Caserne du service d'ambulance	16.08.11	26'000.00	26'000.00	0.00	0.00
I491.506.00	Acquisition d'une ambulance	27.09.10	330'000.00	228'000.00	102'000.00	0.00
I491.669.00	Subvention Croix-Rouge VdT, acquis. ambulance	27.09.10				
I491.669.01	Subvention Patenschaft, acquis. ambulance	27.09.10				
Total	** SERVICE DE L'AMBULANCE **		356'000.00	254'000.00	102'000.00	0.00
Total	AUTRES DEPENSES DE SANTE		356'000.00	254'000.00	102'000.00	0.00
Total	S A N T E		356'000.00	254'000.00	102'000.00	0.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I5	PREVOYANCE SOCIALE					
I58	ACTION SOCIALE					
I588	** PROGRAMME D'INSERTION DU VAL-DE-TRAVERS **					
I588.503.00	Mise en place EcoVal (pour info)	07.09.10	88'250.00	0.00	88'250.00	0.00
Total	** PROGRAMME D'INSERTION DU VAL-DE-TRAVERS **		88'250.00	0.00	88'250.00	0.00
Total	ACTION SOCIALE		88'250.00	0.00	88'250.00	0.00
Total	PREVOYANCE SOCIALE		88'250.00	0.00	88'250.00	0.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I6	T R A F I C					
I62	ROUTES					
I620	** ROUTES COMMUNALES **					
I620.501.01	Travers Réfection Rue Sandoz	03.03.08	435'000.00	96'004.65	338'995.35	166'900.00
I620.501.02	Saint-Sulpice dépl. jardin public et place à tourn	10.12.07	90'000.00	8'099.02	81'900.98	0.00
I620.501.05	Saint-Sulpice Goudronnage et entretien des routes	21.04.08	150'000.00	85'000.00	65'000.00	0.00
I620.501.06	Travers Surfaçage route de la Banderette	27.08.08	43'000.00	32'752.95	10'247.05	0.00
I620.501.08	Noiraigue réfection route de Rosières		48'000.00	23'226.35	24'773.65	0.00
I620.501.09	Mise à niveau éclairage public village de Môtiers	17.01.11	135'000.00	135'000.00	0.00	
I620.501.18	Môtiers-Boveresse Réalisation liaison douce	10.12.07	458'000.00	0.00	506'061.65	80'300.00
I620.501.xx	Assainissement de deux passages à niveaux	24.10.11	135'000.00	135'000.00	0.00	0.00
I620.506.00	Renouvellement parc véhicules des travaux publics	26.04.10	495'000.00	491'205.85	3'794.15	
Total	** ROUTES COMMUNALES **		1'989'000.00	1'006'288.82	1'030'772.83	247'200.00
Total	ROUTES		1'989'000.00	1'006'288.82	1'030'772.83	247'200.00
Total	T R A F I C		1'989'000.00	1'006'288.82	1'030'772.83	247'200.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I7	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT					
I70	EAU					
I700	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **					
I700.501.05	SDEVDT Traitement eaux Boveresse-Couvet	22.10.08	108'000.00	19'796.20	88'203.80	0.00
I700.506.00	Amélioration des systèmes de traitement et d'alarm	27.09.10	490'000.00	490'000.00	0.00	0.00
Total	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **		598'000.00	509'796.20	88'203.80	0.00
Total	EAU		598'000.00	509'796.20	88'203.80	0.00
I71	PROTECTION DES EAUX					
I710	** EPURATION DES EAUX **					
I710.501.00	Boveresse Mesures 1-2-3 PGEE	23.10.08	560'000.00	168'645.30	391'354.70	0.00
I710.501.01	Travers PGEE eaux usées	03.03.08	796'900.00	184'106.65	612'793.35	0.00
I710.501.02	Travers PGEE eaux claires	03.03.08	210'100.00	0.00	368'534.00	117'485.00
I710.501.03	SEPUVT remplacement collecteur St-Sulpice	11.03.08	1'200'000.00	458'797.85	741'202.15	0.00
I710.501.04	Môtiers Etape 2 du PGEE	28.04.08	180'000.00	0.00	253'379.10	99'000.00
I710.501.05	Les Bayards Station épuration France	16.02.09	425'000.00	425'000.00	0.00	0.00
I710.501.06	Noiraigue Exécution 2e mesures urgentes	29.09.08	60'000.00	3'123.75	56'876.25	12'358.00
I710.501.07	Amélioration des systèmes d'évacuation des eaux	22.06.09	8'342'664.00	6'344'807.85	1'997'856.15	897'461.00
Total	** EPURATION DES EAUX **		11'774'664.00	7'584'481.40	4'421'995.70	1'126'304.00
Total	PROTECTION DES EAUX		11'774'664.00	7'584'481.40	4'421'995.70	1'126'304.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I7	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT					
I72	TRAITEMENT DES DECHETS					
I720	** TRAITEMENT DES DECHETS **					
I720.506.00	Conteneurs pour ordures ménagères	20.11.07	1'745'000.00	154'574.81	1'590'425.19	0.00
I720.506.01	Achat, transformation, équipement et déplacement de c	27.09.10	374'000.00	0.00	0.00	0.00
Total	** TRAITEMENT DES DECHETS **		2'119'000.00	154'574.81	1'590'425.19	0.00
I721	** DECHETS NON FINANCES PAR LA TAXE **					
I721.506.00	Eco-points	20.11.07	750'000.00	0.00	865'297.74	0.00
Total	** DECHETS NON FINANCES PAR LA TAXE **		750'000.00	0.00	865'297.74	0.00
Total	TRAITEMENT DES DECHETS		2'869'000.00	154'574.81	2'455'722.93	0.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I7	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT					
I79	AMENAGEMENT					
I790	** AMENAGEMENT **					
I790.501.01	Fleurier Adaptation du nouveau plan aménagement	23.09.03	160'000.00	13'580.45	146419.55	0.00
I790.501.05	Buttes Lotissement Surville	24.04.06	25'000.00	13'199.80	11'800.20	0.00
I790.501.06	Plan d'aménagement	21.06.10	170'000.00	167'310.00	2'690.00	0.00
I790.501.07	Déplacement canalisation Grands Clos	31.08.10	39'000.00	39'000.00	0.00	0.00
I790.501.08	Assainissement du terrain de l'Arnel	15.03.11	0.00	0.00	0.00	0.00
I790.501.09	Protection contre les chutes de pierres à Fleurier	15.02.11	1'320'000.00	1'320'000.00	0.00	0.00
Total	** AMENAGEMENT **		1'714'000.00	1'553'090.25	160'909.75	0.00
I791	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **					
I791.501.09	Plan directeur régional		150'000.00	20'439.65	129'560.35	21'114.05
I791.509.00	Mise en œuvre du contrat-région	22.06.09	1'500'000.00	1'500'000.00	0.00	0.00
Total	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **		1'650'000.00	1'520'439.65	129'560.35	21'114.05
Total	AMENAGEMENT		3'364'000.00	3'073'529.90	290'470.10	21'114.05
Total	PROT. AMEN. ENVIRONNEMENT		18'605'664.00	11'322'382.31	7'256'392.53	1'147'418.05

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I8	ECONOMIE PUBLIQUE					
I81	SYLVICULTURE					
I810	** DRAINAGES **					
I810.501.00	Travers Drainage aval chemin Banderette	27.08.08	101'300.00	0.00	108'861.50	40'678.00
I810.501.01	Réfection drainage Sagnettes	05.10.10	48'000.00	47'840.40	159.60	
Total	** DRAINAGES **		149'300.00	47'840.40	109'021.10	40'678.00
I812	** SYLVICULTURE **					
I812.501.01	Fleurier Création chemin didactique	16.03.99	15'000.00	7'531.25	7'468.75	0.00
Total	** SYLVICULTURE **		15'000.00	7'531.25	7'468.75	0.00
Total	SYLVICULTURE		164'300.00	55'371.65	116'489.85	40'678.00
I83	TOURISME					
I830	** TOURISME **					
I830.503.00	Fleurier Temps des Nobel	30.09.08	140'000.00	78'946.77	61'053.23	0.00
Total	** TOURISME **		140'000.00	78'946.77	61'053.23	0.00
Total	TOURISME		140'000.00	78'946.77	61'053.23	0.00
I86	ENERGIE					
I860	** ENERGIE ELECTRIQUE **					
I860.522.00	Participation NeuchEole	24.10.11	541'600.00	541'600.00	0.00	0.00
Total	** ENERGIE ELECTRIQUE **		541'600.00	541'600.00	0.00	0.00
I862	** CHAUFFAGE A DISTANCE **					
I862.501.xx	Etude chauffage à distance Couvet	24.10.11	200'000.00	200'000.00	0.00	0.00
Total	** CHAUFFAGE A DISTANCE **		200'000.00	200'000.00	0.00	0.00
Total	ENERGIE		741'600.00	741'600.00	0.00	0.00
Total	ECONOMIE PUBLIQUE		1'045'900.00	875'918.42	177'543.08	40'678.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
I9	FINANCES ET IMPOTS					
I94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES					
I943	** IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF **					
I943.503.04	Réfection toiture salle Fleurisia	27.09.10	60'000.00	3'320.00	56'680.00	
Total	** IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF **		60'000.00	3'320.00	56'680.00	0.00
Total	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES		60'000.00	3'320.00	56'680.00	0.00
Total	FINANCES ET IMPOTS		60'000.00	3'320.00	56'680.00	0.00

Crédits ouverts

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
J9	FINANCES ET IMPOTS					
J94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES					
J942	** BIEN DU PATRIMOINE FINANCIER **					
Total	** BIEN DU PATRIMOINE FINANCIER **		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	FINANCES ET IMPOTS		0.00	0.00	0.00	0.00

Crédits ouverts
Récapitulatif par dicastère

Libellé	Crédit voté Montant	Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
			Dépenses	Recettes
Administration	2'260'000.00	1'044'386.45	1'683'676.11	100'000.00
Sécurité publique	0.00	0.00	0.00	0.00
Enseignement et formation	2'048'600.00	583'427.93	1'465'172.07	1'821.00
Culture, loisirs et sports	26'000.00	2'634.30	23'365.70	0.00
Santé	356'000.00	254'000.00	102'000.00	0.00
Prévoyance sociale	88'250.00	0.00	88'250.00	0.00
Trafic	1'989'000.00	1'006'288.82	1'030'772.83	247'200.00
Protection et aménagement de l'environnement	18'605'664.00	11'322'382.31	7'256'392.53	1'147'418.05
Economie publique	1'045'900.00	875'918.42	177'543.08	40'678.00
Finances et impôts	60'000.00	3'320.00	56'680.00	0.00
Total	26'479'414.00	15'092'358.23	11'883'852.32	1'537'117.05

Patrimoine financier

Libellé	Crédit voté Montant	Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
			Dépenses	Recettes
Investissements du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00

Crédits à solliciter d'ici la fin de la législature

Comptes	Description de l'investissement	Montant estimé	Subvention possible	Soumis aux mécanismes	Remarque	Année du crédit
1020.503.xx	Aménagement des archives	500'000.00			Financement par l'aide à la fusion	2012
1343.506.xx	Centre sportif, nouvelle signalétique	80'000.00	X	X	En collaboration avec SSCM et les autres acteurs touristiques de la région.	2012
1491.503.xx	Centrale pour le service des ambulances	2'250'000.00		X		2012
1620.506.xx	Eclairage public Boveresse et St-Sulpice	230'000.00	X			2012
1790.500.xx	Achats de terrains industriels de La Léchère, Couvet	420'000.00			Financé par les ventes de terrain	2012
1790.500.xx	Achats de terrains à bâtir (logement) à Couvet	380'000.00			Financé par les ventes de terrain	2012
1790.501.xx	Equipement zone de La Léchère, Couvet	A estimer			Financé par les taxes d'équipement	2012
1790.501.xx	Mise en conformité des passages à niveau TRN	250'000.00	X	X		2012
1790.501.xx	Equipement Surville Buttes	320'000.00			Financé par les ventes de terrain	2012
1791.509.xx	Aide communale pour la mise en œuvre de projets NPR	1'500'000.00			Financement par l'aide à la fusion	2012
1830.503.xx	Rénovation infrastructures du camping, Fleurier	150'000.00		X		2012
1862.501.xx	Chauffage à distance (CAD) Couvet	3'500'000.00	X		Le crédit doit être autoporteur	2012
1943.503.xx	Patinoire, remise aux normes de sécurité	100'000.00	X	X		2012

Anticipations des dicastères pour la législature à venir

Chapitres	Description de l'investissement	Montant estimé	Subvention possible	Soumis aux mécanismes	Remarques	Année du crédit
210	Collège Les Bayards appartement rez	100'000.00			Financement assuré par les locations	2012
210	Rénovation enveloppe extérieure et fenêtres du Collège du Val-de-Travers, Fleurier	2'000'000.00	X	X		2013
343	Piscine du CSR : révision des filtres à charbon actif	50'000.00		X	Le matériel actuel est en fin de vie, après 10 ans de fonctionnement.	2013
343	Réfection patinoire de Fleurier	400'000.00		X		2013
343	Combes, changement du liner (Inox -> durée de vie 50 ans et plus)	1'000'000.00		X	Le liner actuel, qui a 16 ans, est en fin de vie. Alternative possible : solution de type « Sarnafil », Fr. 500'000.-, durée de vie 15 ans.	2014
343	Combes, changement tuyauterie (-> salle des machines - piscine)	200'000.00		X	Vannes, coudes métalliques, tuyau PE. Risque d'inondation de la salle des machines.	2014
343	Combes, changement tuyauterie (rivière -> salle des machines)	50'000.00		X	Chemisage ou tube PE.	2014
343	CSR, création d'une salle de fitness	100'000.00		X	La création d'une salle de fitness est envisagée car susceptible d'augmenter encore l'attractivité du CSR. Une étude de marché serait nécessaire en 2012. Variante hall : 250'000.-	2014
343	CSR, création de court(s) de squash	100'000.00		X	Offre susceptible d'améliorer l'attractivité du CSR.	2014
343	Assainissement du bilan du restaurant du CSR	700'000.00				2012
620	Mise à niveau jardins publics	80'000.00		X		2012
620	Inventory et analyse des routes communales	80'000.00		X		2012
620	Entretien des routes	150'000.00		X	A déterminer si ce montant doit plutôt figurer au budget	2013
620	Entretien des routes	150'000.00		X		2014
620	Entretien des routes	150'000.00		X		2015
620	Achat balayeuse	350'000.00		X		2012
620	Achat balayeuse	350'000.00		X		2013
700	Cadastre souterrain, informatisation pour le réseau d'eau	180'000.00	X		Une première évaluation indique Fr.10000.- par couche et par village, soit eau + épuration = 180000.- (financement par les ventes d'eau)	2012
700	Elaboration du plan directeur des eaux	160'000.00	X		Selon offre d'honoraires pour un plan directeur (financement par les ventes d'eau)	2012
710	Epuration mesures urgentes des 3 Steps	250'000.00	X		De nombreuses réparations sont financées dans le cadre du budget, mais des travaux plus importants sont à prévoir (financement par la taxe d'épuration).	2012
790	Aménagement Place de la Gare Fleurier	A estimer		X		2013
790	Equipement Plaine-Fin à Môtiers	1'000'000.00			Financé par les ventes de terrain	2012
790	Equipement du Pontet à Couvet	500'000.00			Financé par les ventes de terrain	2012
790	Aménagement Place de la Gare Môtiers	A estimer		X		
790	Concept de réaménagement urbain du village de Couvet	A estimer	X	X		2013
790	Revitalisation et réaménagement des berges de l'Areuse	A estimer	X		Cet investissement doit être coordonné avec un programme fédéral de subventionnement de cette action	2013
790	Jardin public - Impasse du Couchant Couvet	A estimer			Application du règlement de plan de quartier, financement par la réserve taxes d'équipement	2012
790	Protection des eaux le Sucre / Bourquin à Couvet	A estimer		X		2012
790	Mise de la commune au régime 30 km/h	A estimer		X		2012
790	Usine à gaz de Fleurier - Assainissement du terrain	A estimer	X		Les investigations préalables sont en cours.	2013
790	Equipement de la Binrée à Fleurier	A estimer			Financé par les ventes de terrain	2013
840	Programme de promotion économique et démographique	1'000'000.00			Financement par l'aide à la fusion à valider	2012
943	Toiture salle de spectacles de Môtiers	150'000.00		X		2012
943	Raccordements CAD Couvet	220'000.00			Autoporteur	2012
943	Immeuble Bas-de-la-Route 1 Buttes isolation et appartement	150'000.00			Autoporteur	2012
J942	Hôtel de district (Maison de l'Absinthe)	1'500'000.00	X		L'investissement devant faire l'objet d'une demande de crédit devrait en effet porter uniquement sur le bâtiment.	2012
J942	Réfection de l'Auberge de la Robella	A estimer	X		Patrimoine financier	2012
J942	Immeuble Pont 4 Saint-Sulpice Appartement des Combles	150'000.00			Patrimoine financier	2012
J942	Contribution à la revalorisation du site Dubied	A estimer	X		Probablement via des acquisitions/rénovations émergeant au patrimoine financier ou autoporteuses.	2013
J942	Rénovation du Château de Travers	A estimer	X		Un investissement important de réfection du bâtiment est envisageable si celui-ci est préalablement transféré au patrimoine financier.	2013

Par nature

N° compte	Libellé	Crédits votés		Disponible au 1.01.2011	Situation fin 2010	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
CREDITS OUVERTS						
N5	D E P E N S E S					
N50	INVESTISSEMENTS PROPRES					
N501	Ouvrages de génie civil		17'321'964.00	10'498'720.27	7'110'679.98	1'535'296.05
N503	Terrains bâtis		2'610'850.00	998'352.90	1'612'497.10	1'821.00
N506	Mobilier, machines, véhicules		6'005'000.00	3'053'685.06	2'692'612.68	0.00
N509	Autres biens		0.00	0.00	468'062.56	0.00
Total	INVESTISSEMENTS PROPRES		25'937'814.00	14'550'758.23	11'883'852.32	1'537'117.05
N52	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES					
N522	Communes		541'600.00	541'600.00	0.00	0.00
Total	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		541'600.00	541'600.00	0.00	0.00
N56	SUBVENTIONS ACCORDEES					
N565	Institutions privées		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	SUBVENTIONS ACCORDEES		0.00	0.00	0.00	0.00
Total	D E P E N S E S		26'479'414.00	15'092'358.23	11'883'852.32	1'537'117.05
CREDITS A SOLLICITER						
N50	INVESTISSEMENTS PROPRES					
N500	Terrains non bâtis		800'000.00			
N501	Ouvrages de génie civil		4'070'000.00			
N503	Terrains bâtis		3'000'000.00			
N506	Mobilier, machines, véhicules		310'000.00			
N509	Autres investissements		1'500'000.00			
Total	INVESTISSEMENTS PROPRES		9'680'000.00			

APPROBATION DU BUDGET 2012



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 15 novembre 2011;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;
vu le règlement sur les mécanismes de maîtrise des finances communales, du 22 juin 2009;
vu le préavis positif de la commission de gestion et des finances, du 14 novembre 2011;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier Le budget de fonctionnement de l'exercice 2012 est amendé comme suit :

- compte 011.300.02 Jetons de présence CG et commissions Fr. 15'000.00

Art. 2 Au vu des amendements ci-dessus, est approuvé, le budget de l'exercice 2012, qui comprend:

a) le budget de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Charges	Fr. 60'652'500.00
Revenus	Fr. 60'643'300.00
Excédent de charges	Fr. 9'200.00

b) Le budget des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses autorisées	Fr. 15'092'358.23
Crédits à solliciter	Fr. 9'680'000.00
Recettes	Fr. 0.00
Investissements totaux	Fr. 24'772'358.23

c) Le budget des dépenses et recettes du patrimoine financier :

Dépenses autorisées	Fr. 0.00
Recettes	Fr. 0.00

Art. 3 La limite de déficit du compte de fonctionnement pour l'exercice 2012 s'élève à Fr. 1'227'381.-.

Art. 4 Le montant maximal des investissements nets soumis aux mécanismes de maîtrise des finances pour l'exercice 2012 s'élève à Fr. 4'925'143.–.

Art. 5 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au service des communes.

Val-de-Travers, le 12 décembre 2011

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
LE PRESIDENT LA SECRETAIRE

Zoran Savic

Cécile Mermet Meyer

TRANSACTIONS IMMOBILIERES DECOULANT DE TRAVAUX
EXECUTES DANS LE CADRE DU BUDGET



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 15 novembre 2011;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;
vu le préavis positif de la commission de gestion et des finances, du 14 novembre 2011;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier Tous pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux transactions immobilières découlant de travaux exécutés dans le cadre du budget pour l'exercice 2012.

Art. 2 Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat, à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Travers, le 12 décembre 2011

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT :

LE SECRETAIRE :

Zoran Savic

Cécile Mermet Meyer

DISSOLUTION DE LA RESERVE PROCESSUS DE FUSION



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 15 novembre 2011;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;
vu l'arrêté relatif à l'aide à la fusion, du 30 mars 2009;
vu le préavis favorable de la commission de gestion et des finances, du 14 novembre 2011,

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier En application de l'arrêté relatif à l'aide à la fusion, du 30 mars 2009, la *Réserve processus de fusion* B280.000 sera dissoute au 31 décembre 2011, son solde versé à la fortune nette communale.

Art. 2 La somme nécessaire à la finalisation de crédits financés par un prélèvement à la réserve sera maintenue temporairement sur le compte *Réserve processus de fusion*.

Art. 3 ¹Quatre crédits d'investissements envisagés par le Conseil communal n'auront pas été présentés au Conseil général à la date du 31 décembre 2011. Un montant maximal de 3,7 millions de francs sera maintenu à cette fin sur la réserve, par analogie avec l'article deux du présent arrêté.

²En cas de refus d'un de ces crédits, le montant correspondant sera immédiatement versé à la fortune nette communale.

³En cas d'acceptation d'un crédit, un reliquat éventuel du montant prévu sera versé à la fortune nette communale dès la clôture du projet.

Art. 4 Le Conseil communal est tenu de faire rapport au Conseil général sur le mouvement de la *Réserve processus de fusion* et sur la justification de la composition de son solde aussi longtemps que ce dernier n'est pas nul.

Art. 5 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Travers, le 12 décembre 2011

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
LE PRESIDENT : LA SECRETAIRE :

Zoran Savic

Cécile Mermet Meyer

Plan financier quadriennal 2012-2015

Etablir le budget 2012 n'a pas été chose évidente, au vu des nombreuses incertitudes liées à l'évolution de la conjoncture et des impacts potentiellement très importants de multiples dossiers en cours d'examen à l'échelle cantonale. A plus forte raison, produire une planification budgétaire quadriennale dans le contexte politique actuel est un exercice extraordinairement difficile.

Concrètement, la présente planification reprend les chiffres du budget comme point de départ et en présente l'évolution prévisionnelle compte tenu de certaines hypothèses ayant un impact significatif. En l'occurrence, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Prévision d'évolution de l'IPC basée sur les attentes de l'OFS.
- Prévision d'évolution du PIB basée sur les attentes du SECO et de l'institut CREA.
- Evolution des traitements par l'indexation et suppression de la retenue obligatoire résiduelle. Au vu de la stabilisation de l'effectif, la progression automatique des échelons n'a par contre pas été intégrée, le roulement d'effectif devant à l'avenir compenser cette progression.
- Evolution du nombre de classes d'école en fonction du nombre d'élèves.
- Hypothèse conjoncturelle sur l'évolution des charges d'aide matérielle et d'intégration professionnelle.
- Stabilité des montants perçus au titre des recettes fiscales des personnes morales, malgré la baisse progressive du taux d'imposition maximal.
- Fin en 2013 de la subvention temporaire de l'Etat de 330'000.- francs par an en faveur des ambulances.
- Calcul des amortissements selon budget des investissements, y compris crédits à solliciter et anticipations des dicastères, mais uniquement pour les crédits chiffrés. Hypothèse quant au calendrier des dépenses. Aucune prise en compte de l'effet des investissements non chiffrés.
- Effet des évolutions des charges correspondantes sur les recettes des chapitres autofinancés, respectivement partiellement autofinancés.
- Stabilité des autres charges et revenus, partant du principe que les nouvelles dépenses sont compensées et que l'optimisation du fonctionnement contrebalance les effets du renchérissement sur les dépenses (hors personnel), notamment de biens, services et marchandises ou le taux moyen d'intérêt de la dette.

En outre, malgré le degré élevé d'incertitude en la matière, la planification prend en compte plusieurs hypothèses portant sur les grands dossiers actuellement discutés à l'échelle cantonale :

- Abandon de tous les reports de charges prévus à l'échelle cantonale, conformément à la décision de ne pas les intégrer au budget.
- Maintien des systèmes actuels de péréquation horizontale et verticale (ou neutralité financière d'une éventuelle réforme).
- Adoption d'une réforme de la fiscalité des personnes physiques, mise en œuvre progressivement, dont l'impact net correspondrait à une régression échelonnée des recettes fiscales de l'ordre de 1% par an dès 2013.
- Augmentation progressive de 1% par an entre 2013 et 2015 du taux de cotisation employeur à la caisse de pension, en lien avec la démarche d'assainissement de prévoyance. Stabilité des autres taux liés aux cotisations sociales.
- Uniformisation des redevances perçues sur la distribution d'électricité (PCP) à 1,4 cts/kWh, dès 2013.
- Neutralité financière d'un éventuel désenchevêtrement des tâches entre Etat et communes.
- Absence d'impact financier pour Val-de-Travers des autres projets d'infrastructure (TransRUN, réforme hospitalière, etc.) et des réformes législatives.

<i>Evolution du compte de fonctionnement</i>	Budget 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Prévision 2015
Administration	-3'700'000.00	-3'760'000.00	-3'810'000.00	-3'880'000.00
Dépenses	4'720'000.00	4'780'000.00	4'830'000.00	4'900'000.00
Produits	1'010'000.00	1'010'000.00	1'010'000.00	1'010'000.00
Sécurité publique	-1'490'000.00	-1'500'000.00	-1'510'000.00	-1'520'000.00
Dépenses	2'990'000.00	3'000'000.00	3'010'000.00	3'020'000.00
Produits	1'490'000.00	1'490'000.00	1'490'000.00	1'490'000.00
Enseignement - formation	-10'610'000.00	-10'490'000.00	-10'580'000.00	-10'680'000.00
Dépenses	18'270'000.00	17'950'000.00	18'100'000.00	18'350'000.00
Produits	7'670'000.00	7'460'000.00	7'520'000.00	7'670'000.00
Culture, loisirs et sports	-2'010'000.00	-2'030'000.00	-2'060'000.00	-2'210'000.00
Dépenses	3'180'000.00	3'200'000.00	3'240'000.00	3'390'000.00
Produits	1'180'000.00	1'180'000.00	1'180'000.00	1'180'000.00
Santé	-940'000.00	-1'350'000.00	-1'370'000.00	-1'410'000.00
Dépenses	2'360'000.00	2'430'000.00	2'460'000.00	2'490'000.00
Produits	1'410'000.00	1'080'000.00	1'080'000.00	1'080'000.00
Prévoyance sociale	-5'290'000.00	-5'560'000.00	-5'570'000.00	-5'680'000.00
Dépenses	7'370'000.00	7'640'000.00	7'650'000.00	7'760'000.00
Produits	2'080'000.00	2'080'000.00	2'080'000.00	2'080'000.00
Trafic	-4'830'000.00	-4'930'000.00	-4'970'000.00	-5'010'000.00
Dépenses	5'620'000.00	5'720'000.00	5'760'000.00	5'800'000.00
Produits	790'000.00	790'000.00	790'000.00	790'000.00
Environnement	-630'000.00	-640'000.00	-640'000.00	-630'000.00
Dépenses	6'230'000.00	6'330'000.00	6'320'000.00	6'290'000.00
Produits	5'610'000.00	5'690'000.00	5'680'000.00	5'660'000.00
Economie publique	710'000.00	380'000.00	390'000.00	370'000.00
Dépenses	2'160'000.00	2'160'000.00	2'150'000.00	2'310'000.00
Produits	2'870'000.00	2'540'000.00	2'540'000.00	2'690'000.00
Finances et impôts	28'800'000.00	29'560'000.00	29'610'000.00	29'700'000.00
Dépenses	7'730'000.00	7'850'000.00	7'970'000.00	7'980'000.00
Produits	36'540'000.00	37'420'000.00	37'580'000.00	37'680'000.00
Résultat	10'000.00	-330'000.00	-530'000.00	-960'000.00
Dépenses	60'640'000.00	61'070'000.00	61'480'000.00	62'300'000.00
./ Amortissements	3'490'000.00	3'730'000.00	3'830'000.00	4'040'000.00
Dépenses hors amortissements	57'150'000.00	57'340'000.00	57'650'000.00	58'260'000.00
Produits	60'640'000.00	60'740'000.00	60'960'000.00	61'340'000.00
Autofinancement	3'490'000.00	3'400'000.00	3'310'000.00	3'080'000.00

L'évolution prévisionnelle du compte de fonctionnement table sur une pénétration du résultat financier qui reste relativement modérée, malgré des hypothèses plutôt prudentes et la prise en compte d'un impact négatif raisonnable de plusieurs projets cantonaux sur les finances communales.

Sous les hypothèses retenues, l'autofinancement dégagé devrait légèrement se réduire, tout en demeurant à un niveau supérieur à 3 millions de francs.

Précisons tout de même que la prévision serait très gravement pénétrée si les reports de charges ou la suppression de la pénétration verticale devaient être acceptées.

A l'inverse, si nous nous donnons les moyens de déployer un effort significatif pour stimuler le développement démographique et économique, la prévision pourrait alors se révéler trop pessimiste, dans la mesure où elle ne prend pas en compte les retombées de ce développement

Evolution des indicateurs		Budget 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Prévision 2015
Evolution des indicateurs	Fortune nette au 1er janvier	25'200'000.00	25'210'000.00	24'880'000.00	24'350'000.00
	Fortune nette au 31 décembre (intégration du fonds d'aide à la fusion au 31.12.2011)	25'210'000.00	24'880'000.00	24'350'000.00	23'400'000.00
	Dernière fortune connue	24'550'000.00	25'200'000.00	25'210'000.00	24'880'000.00
	Nouveaux investissements (selon budget)	13'430'000.00	6'570'000.00	6'600'000.00	1'390'000.00
	dont autofinancés (non soumis aux mécanismes)	5'450'000.00	820'000.00	3'200'000.00	240'000.00
	dont financés par une réserve (non soumis)	2'970'000.00	1'900'000.00	1'200'000.00	1'000'000.00
	dont à amortir par l'impôt (soumis)	5'010'000.00	3'850'000.00	2'200'000.00	150'000.00
Dettes au 31 décembre	58'220'000.00	68'140'000.00	71'310'000.00	74'600'000.00	

L'évolution de certains indicateurs revêt une importance particulière, qu'il s'agisse de la fortune nette ou de la dette. Si la première évolue au gré des résultats du compte de fonctionnement, la seconde est en outre influencée par les dépenses d'investissement. Or, pour les années à venir, les dépenses d'investissement prévues sont nettement supérieures à l'autofinancement réel de la commune. Il en résulte une augmentation relativement rapide de la dette, qui engendre une exposition accrue à l'évolution des taux d'intérêt. Toutefois, une partie importante des nouvelles dettes est financée par de nouvelles recettes (chapitres autofinancés, investissements dans le développement, ...).

Respect des mécanismes		Budget 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Prévision 2015
Respect des mécanismes	Limite de déficit selon mécanismes de maîtrise des finances	1'230'000.00	1'260'000.00	1'260'000.00	1'240'000.00
	Ecart entre limite et résultat prévisionnel	1'240'000.00	930'000.00	730'000.00	280'000.00
	Limite d'investissement nets soumis selon mécanismes	4'990'000.00	4'860'000.00	4'730'000.00	4'400'000.00

Les prévisions de résultat de fonctionnement et la dissolution de l'aide à la fusion permettent de maintenir la fortune nette à un niveau appréciable. La limite de déficit instituée par le règlement sur la maîtrise des finances étant calculée au prorata de la fortune nette selon derniers comptes connus, elle présente une certaine stabilité aux alentours de 1,25 millions de francs.

Du côté des investissements, la limite est définie par un multiple de l'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement. Ce plafond s'applique uniquement aux nouveaux crédits à solliciter, dont le financement est au moins partiellement assuré par le compte général de la commune. Avec une limite qui devrait se situer entre 4,5 et 5 millions de francs, force est de constater que la marge de manœuvre est relativement large, même si elle oblige à fixer des priorités et un calendrier pour satisfaire les différents besoins identifiés. Il semble utile de mener une réflexion sur la mise en place d'une planification plus précise des investissements sur une période quadriennale, en vue de la prochaine législature.

Sous les hypothèses formulées, les limites des mécanismes de maîtrise des finances devraient être tenables sans grande difficulté, ce qui n'empêchera pas le Conseil communal de poursuivre toutes les réflexions susceptibles de contribuer à améliorer durablement la marge de manœuvre financière de la commune.